DERNIÈRE ÉDITION



Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13347 – 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   DIMANCHE 27-LUNDI 28 DÉCEMBRE 1987

Le huitième anniversaire de l'intervention soviétique

Moscou poursuit une offensive en Afghanistan tout en discutant les conditions de son retrait

La défaite à quel prix ?

Comment éviter de payer le prix de la défaite ? C'est la question que se pose sans doute M. Gorbatchev, qui n'a jamais manifesté un très grand enthousiasme pour l'invasion de l'Afghanistan décidée voilà huit ans par Leonid Brejnev. L'aventure, il est vrai, a tourné depuis à la tragédie, nonobstant la valse des dirigeants afghans à laquelle Moscou a procédé en recourant parfois à l'élimination physique ; le dernier dirigeant de l'Etat en date, l'ancien chef de la police secrète, M. Najibullah, n'a guère mieux réussi que ses prédécesseurs Mohamed Taraki, Hafizullah Amin ou Babrak Karmal.

« La décision politique de nous retirer d'Afghanistan a été prise », a déclaré le numéro un soviétique au début du mois á Washington, lors de sa rencontre avec M. Reagan. Reste à savoir comment et quand cette décision, qui consacre l'échec de l'intervention de l'armée rouge, va être appliquée. C'est ici que le bât blesse.

Pas question encore, pour l'Union soviétique, de fixer la date du début du retrait qui se fera, a précisé M. Gorbatchev, « en douze mois ou moins ». Moscou veut auparavant obtenir la promesse des Etats-Unis de cesser toute aide à la guérilla. Méfiants, les Américains ne veulent pas s'engager avant que des unités soviétiques aient commencé à quitter le pays. Mais pendant ce temps la résistance afghane, qui ne veut pas entendre parler d'un gouvernement de réconciliation nationale à Kaboul, stocke les armes – dont les fameux missiles sol-air Stinger – avec la volonté bien établie de poursuivre le combat quoi qu'il advienne.

Le bain de sang est-il, dans ces conditions, évitable ? C'est ce qu'on espère encore à Moscou. Certes, on s'est fait à l'idée que le départ des troupes soviétiques marquera le début de règlements de comptes farouches, dont les collaborateurs de l'URSS feront, en grande majorité, les frais. C'est bien pourquoi M. Gorbatchev reconnaissait récemment qu'il serait tout à fait satisfait de la mise en place d'un gouvernement neutre à Kaboul, « ni prosoviétique ni proaméricain », a-t-il expliqué. Mais y croit-il lui-même ?

Si une « libanisation » de l'Afghanistan est une perspective que bon nombre de dirigeants soviétiques envisagent non sans quelque cynisme, M. Gorbatchev ne peut pas cependant accepter que ses troupes en fassent les frais. D'où son insistance pour obtenir des « garanties » de Washington quant à une évacuation en bon ordre du corps expéditionnaire de l'armée rouge, évalué actuellement à cent vingt mille hommes.

Les Américains, qui connaissent, par ailleurs, les limites de leur influence sur certains mouvements de la résistance, font pour l'instant la sourde oreille. Et ce n'est pas l'offensive actuelle lancée pour briser le siège de Khost qui risque de les faire changer d'avis...

Le huitième anniversaire de l'intervention soviétique en Afghanistan est marqué par la poursuite de l'offensive lancée par les troupes soviéto-afghanes pour tenter de briser le siège de la garnison de Khost, non loin de la frontière avec le Pakistan. Ces violents combats interviennent alors que M. Gorbatchev tente toujours d'obtenir des « garanties » américaines pour procéder au retrait du corps expéditionnaire de l'armée rouge.

La « sanctuarisation »

Olivier Roy, qui vient de passer plusieurs semaines avec des résistants en Afghanistan, fait le point de la situation militaire et politique.

Les Soviétiques l'ont toujours dit : l'Afghanistan ne sera pas notre Vietnam. Jusqu'ici cette affirmation semblait traduire la volonté de maintenir le conflit afghan dans des limites : corps expéditionnaire d'importance moyenne, refus du syndrome du dernier quart d'heure, prudence relative en ce qui concerne les pressions sur le Pakistan voisin.

Or, en 1987, l'affirmation prend peut-être un autre sens : les Soviétiques voudraient se retirer autrement que les Américains se sont retirés du Vietnam. De l'aveu sincère (*« nous sommes dans une mauvaise passe en Afghanistan »*) à la décision effective de se retirer, il y certes un pas très difficile à franchir. Les Soviétiques aimeraient s'en aller à leurs conditions.

Si le ton est plus conciliant, les propositions qu'ils font n'ont pas changé : le Parti communiste afghan doit rester la force dominante. La politique de *« réconciliation nationale »* vise à obtenir un ralliement honorable de la résistance et non à partager vraiment le pouvoir.

OLIVIER ROY.

(Lire la suite page 2.)

Craignant une extension du conflit Iran-Irak

Les pays du Golfe cherchent à renforcer leur solidarité

Les chefs d'Etat des six pays arabes membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), réunis à Ryad, en Arabie saoudite, jusqu'au mardi 29 décembre, cherchent à renforcer leur solidarité face au risque d'extension du conflit entre l'Iran et l'Irak. Cependant, la « guerre des pétroliers » se poursuit : deux navires de commerce, un sud-coréen et un saoudien, ont subi, le vendredi 25 décembre, les attaques de vedettes iraniennes.

RYAD
de notre envoyée spéciale

C'est dans une atmosphère de tension extrême, et alors que la guerre des pétroliers dans le Golfe fait rage, que devait s'ouvrir, le samedi 26 décembre en fin d'après-midi, à Ryad, le huitième sommet des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis et Oman). La guerre Iran-Irak et ses répercussions régionales constitueront évidemment l'essentiel des entretiens que vont avoir pendant trois jours les six chefs d'Etat de la Péninsule. Le CCG n'a-t-il pas, d'ailleurs, été créé en 1981 pour répondre au défi et aux menaces de cette guerre qui pèse de plus en plus et maintenant directement au moins sur deux Etats les plus importants du CCG : le Koweït et l'Arabie saoudite ?

Depuis le septième sommet, qui s'est tenu l'année dernière à Abou-Dhabi, les événements se sont précipités. Cette rencontre est la première depuis l'intervention massive des flottes étrangères, notamment l'américaine, dans les eaux du Golfe, depuis les attaques iraniennes contre le Koweït, victime d'une dizaine de missiles, et les sanglants événements de La Mecque, le 31 juillet, qui ont fait, selon Ryad, quatre cent deux morts, dont deux cent soixante-quinze pèlerins iraniens.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

«Jet-set», émirs et truands sur la Costa del Sol

Milliardaires en tout genre à Marbella

Entre Malaga et Gibraltar, la Costa del Sol est devenue ces vingt dernières années un haut lieu du luxe et de l'argent, qui attire l'aristocratie pétrolière du Proche-Orient, les vedettes du spectacle, mais aussi certains milieux moins recommandables...

Après le récent enlèvement de la petite Mélodie, la fille du milliardaire libanais M. Nakachian, les autorités espagnoles ont décidé de mettre en œuvre un vaste plan de lutte contre la délinquance organisée dans cette région.

MARBELLA
de notre envoyé spécial

Marbella s'apparente à la Samaritaine. On trouve tout dans cette station balnéaire huppée de la Costa del Sol, au micro-climat paradisiaque : un cheikh arabe richissime ou un grand délinquant à la retraite, un aristocrate désargenté ou un pilier de la « jet-set » européenne. Caravansérail unique en son genre qui voit cohabiter tant bien que mal les représentants de la haute finance internationale et du crime organisé.

Les Arabes y sont venus les premiers, à la fin des années 70. Marbella n'était alors qu'une station parmi d'autres. *« La crise économique avait durement touché notre ville, qui ne vivait que du tourisme*, rappelle le maire socialiste, M. Alfonso Canas. *Nous étions à la recherche d'un flux d'investissements nouveaux. Le prince Fadh, venu ici faire une cure d'amaigrissement, a acheté un terrain en 1979 pour y construire un palais. Deux ans plus tard, les investissements arabes à Marbella représentaient déjà 25 % du total. »*

L'arrivée de Fadh, alors prince héritier, qui continue de fréquenter tous les ans Marbella, donna en effet l'exemple. *« Après lui, est venue la cour : les hauts fonctionnaires, les grands investisseurs, les médecins »*, explique un journaliste local. Et avec les Saoudiens sont arrivés les Koweïtiens, les Qataris, les Libanais et tous les grands hommes d'affaires du Proche-Orient.

Considéré comme l'un des dix hommes les plus riches du monde, le cheikh saoudien Mohamed Ishmawi symbolise bien l'engouement des grands magnats arabes pour la Costa del Sol. Du pétrole à l'immobilier en passant par l'aviation et l'automobile, aucun secteur ne lui est étranger, et ses résidences sont réparties aux quatre coins du monde. Mais c'est à Marbella, où il passe au moins six mois par an, qu'il a choisi de se fixer... pour des raisons qui semblent devoir davantage à Epicure qu'à Mercure.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 4.)

La baisse du dollar stimule la croissance japonaise

Le dollar a poursuivi sa baisse au Japon, où, en fin de semaine, il a battu tous les records, à 125 yens, en dépit de la déclaration du groupe des Sept sur la stabilisation des parités monétaires. Cette baisse a continué d'inquiéter les industriels exportateurs et a provoqué une très forte chute à la Bourse de Tokyo, où les cours sont revenus à un niveau inférieur à celui du lendemain du « lundi noir » 19 octobre. Mais les milieux officiels reconnaissent que cette baisse favorise la croissance interne et contribue notablement à développer la consommation domestique japonaise, dont la progression, très rapide, fait plus que compenser la diminution des exportations, imputable à une telle baisse. Conséquence logique, les importations augmentent au Japon, et l'excédent commercial se contracte assez sensiblement.

(Lire page 13 l'article de FRANÇOIS RENARD.)

Fromages interdits

L'Europe des pâtes molles

La listériose aurait-elle bon dos ? L'interdiction, le 20 novembre dernier, par les autorités helvétiques, de la commercialisation du vacherin Mont d'Or, soupçonné d'être à l'origine d'une épidémie de listériose, aura eu des conséquences médico-commerciales imprévisibles. C'est toute l'« Europe des pâtes molles » qui apparaît aujourd'hui touchée. La Suisse n'a pas fait dans le détail en interdisant à la vente vingt-quatre fromages (un d'origine italienne, neuf d'origine suisse et quinze d'origine française), tous suspects d'abriter en leur sein la terrible bactérie.

Les autorités sanitaires suédoises y sont allées, elles aussi, de leur liste noire : après le vacherin Mont d'Or (Suisse), la fourme de Bresse, la tourrée de l'Aubier et le bleu de Bresse, c'est au tour du pont-l'évêque d'être interdit à la vente.

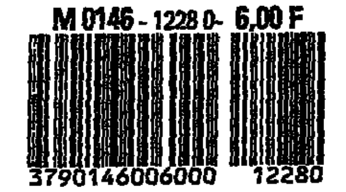
Le Danemark, autre grand producteur de pâtes molles, est également visé. Notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen, nous rapporte que les autorités finlandaises viennent de découvrir la présence de Listeria dans un chargement de 125 kilos de viking, un fromage danois à la pâte crémeuse blanche et bleue. Les laiteries danoises, craignant de voir se fermer une à une les frontières, ont décidé d'intensifier la surveillance sanitaire de leurs produits.

Sans nier le moins du monde la réalité de l'épidémie de listériose, qui, en Suisse, a été la cause de trente et un décès, on peut néanmoins s'interroger sur cette soudaine flambée de mesures. Les bonnes pâtes artisanales sont-elles promises à une prochaine disparition ? Ne trouvera-t-on bientôt plus aux étals des crémeries que des fromages pasteurisés, issus de fabrications industrielles dûment contrôlées et au goût invariable ? Ce serait affligeant pour les gourmets.

Mais il y a pis : à trop vouloir ne mettre sur le marché que des produits aseptisés, ne risque-t-on pas de réduire les défenses des individus face à des agressions bactériennes ? On raconte que des producteurs de camembert, soucieux de prouver l'innocuité de leur produit interdit à la vente aux Etats-Unis, ont obtenu l'autorisation de le présenter à la table de médecins de tous pays, réunis en congrès outre-Atlantique. Le repas achevé, la plupart des convives sont repartis l'estomac vaillant, à l'exception de plusieurs médecins américains, qui, eux, ont mal supporté la pâte molle, que leur organisme n'acceptait plus. Une anecdote en forme d'avertissement..

E.G. et F.N.

M 0146 - 1228 0 - 6,00 F



3790146006000 12280

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. , Belgique, 40 fr. , Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. , G.-B., 60 p. Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $

Etranger

Le huitième anniversaire de l'intervention soviétique en Afghanistan

Les troupes pro-gouvernementales progressent vers la ville de Khost, assiégée par les résistants

Alors que la guerre d'Afghanistan entre dans sa neuvième année, les troupes soviéto-afghanes ont progressé le jeudi 24 et le vendredi 25 décembre de quelques kilomètres en direction de Khost, la ville assiégée par les rebelles afghans à proximité de la frontière pakistanaise, a-t-on appris de sources concordantes à Islamabad. Sur la route montagneuse qui va de Gardez (à une centaine de kilomètres au sud de Kaboul) à Khost, elles ont franchi le col de Satu Kandu (3 500 mètres), une position importante pour la guérilla.

Toutefois, après le passage de ce col, les forces pro-gouvernementales se trouvent en ce début d'hiver sur une route minée, vulnérable aux attaques des rebelles. Selon le président de l'alliance des sept partis de la résistance, M. Yunus Khalès, chef du Hezb-i-Islami (modéré islamique), principal groupe de moudjahidines actif dans la province du Paktia, les Soviétiques disposeraient de 18 000 hommes pour cette opération d'envergure.

Des combats se déroulent depuis début décembre pour le contrôle de cette route « stratégique » qui culmine à 3 500 mètres d'altitude et redescend vers la cuvette où se trouve Khost, une ville de 40 000 habitants ravitaillée uniquement par air et assiégée par les moudjahidines depuis 1979. La garnison de la ville a été renforcée récemment par des centaines de parachutistes soviétiques ainsi que par des commandos aéroportés qui effectuent des sorties contre les bunkers enterrés des moudjahidines. Plus de 10 000 moudjahidines dispersés dans les montagnes combattent les troupes soviéto-afghanes.

La bataille de Khost, qui se déroule au huitième anniversaire de l'entrée des Soviétiques en Afghanistan, devient « *une question de prestige pour les deux camps* », a confié récemment à l'AFP le général Rahim Wardak, l'un des membres du conseil militaire de l'Alliance des moudjahidines. « *Or, nous ne sommes pas préparés à ce genre d'affrontements directs, nous manquons d'armes lourdes, notre guerre, c'est la guérilla* », a-t-il reconnu.

A Moscou, cependant, la *Pravda* a exclu vendredi que les troupes gouvernementales soient en mesure de briser rapidement le siège de la ville. « *L'opération de déblocage de la route menant à Khost se poursuit. Il est peu probable qu'elle puisse aboutir rapidement, compte tenu des conditions très dures dans les montagnes* », écrit l'organe du Parti communiste soviétique dans une correspondance de Kaboul. Le journal affirme cependant que « *les troupes afghanes, après des bombardements d'artillerie et de l'aviation, ont chassé l'adversaire des hauteurs dans la chaîne de montagnes de Dzadran* ».

Le quotidien n'évoque à aucun moment la présence de troupes soviétiques dans la région de Khost. Il dénonce en revanche la présence de « *conseillers* » étrangers dans cette région, laissant entendre que trente-six d'entre eux, dont cinq Américains et quatre Français, « *les autres venant de plusieurs pays arabes* », s'y trouvent actuellement. La veille, l'agence TASS avait affirmé que des conseillers militaires, notamment des Etats-Unis et du Pakistan, avaient afflué « *ces derniers jours* » dans cette zone et que « *près de deux cents garde-frontières pakistanais* » participaient aux combats.

La « sanctuarisation »

(Suite de la première page.)

Pourtant, la situation sur le terrain se dégrade pour les Soviétiques, et il faudra bien faire des *choix*.

Il y a d'abord l'effet Stinger — les missiles sol-air fournis par les Etats-Unis à la guérilla — évident pour tous les habitués des voyages avec la résistance afghane. Désormais, le ciel reste vide sur la plus *grande partie du territoire* afghan. Ailleurs, les avions bombardent de haut et à la sauvette, ou bien les hélicoptères patrouillent en rase-mottes, presque furtivement. *Du coup, les convois de la* résistance passent en masse, même si, lors d'embuscades de nuit, des commandos d'élite prélèvent leur tribut sur ces armadas de camions, de chevaux ou de chameaux bigarrés. La résistance afghane a réussi sa « sanctuarisation ».

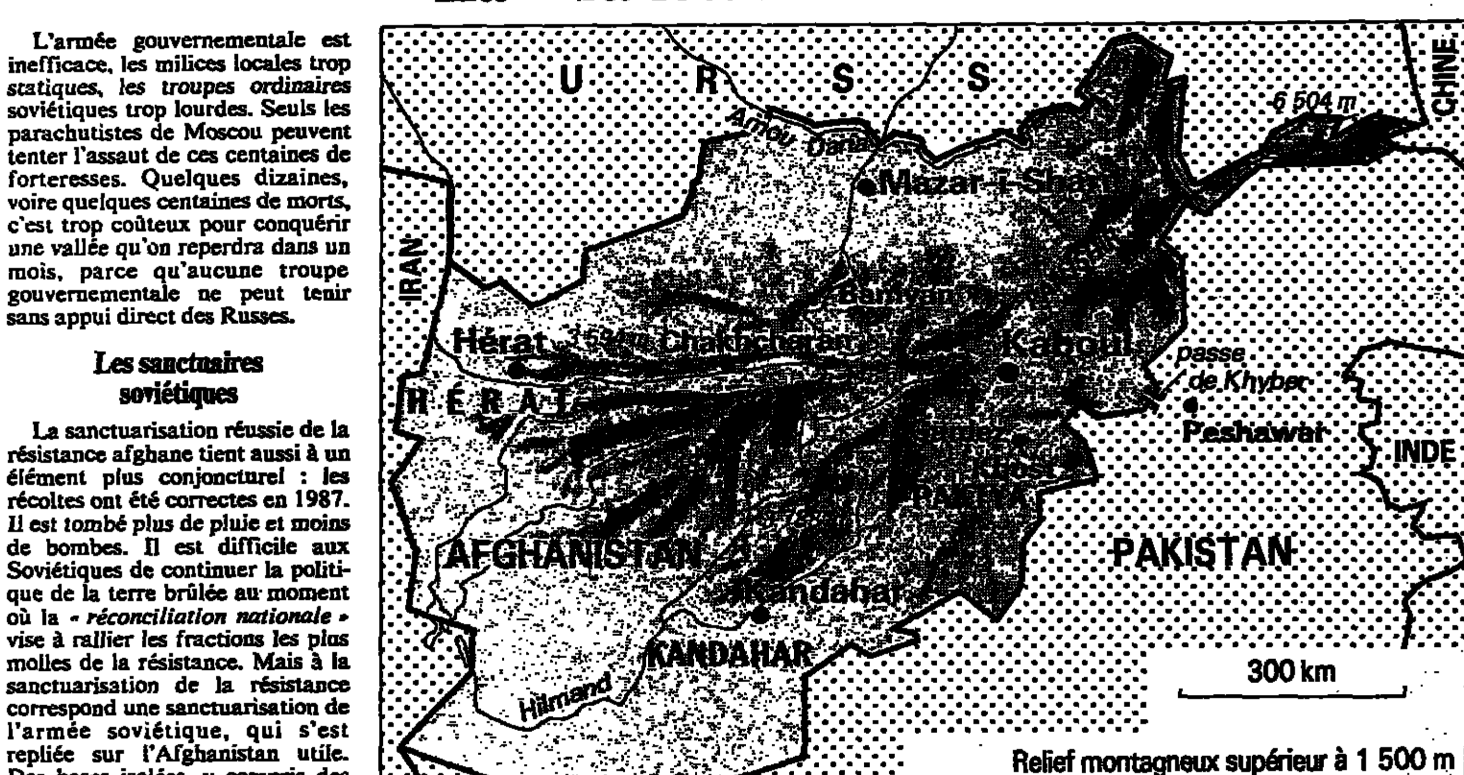
Mais il n'y a pas que les Stinger en jeu. L'armement classique de la résistance s'est considérablement amélioré. Beaucoup de commandants, surtout dans l'est du pays, sont assis sur des arsenaux qui leur permettraient de tenir au-delà du délai de douze mois dont on parle de plus en plus pour un éventuel retrait soviétique. La *résistance multiplie* la construction des *markaz*, ces bases fortifiées, accrochées, creusées, perchées, dans des lieux impossibles, et protégées par des champs de *mines* et des *nids de mitrailleuses*. Aucune n'est imprenable, mais il faut en payer le prix.

L'armée gouvernementale est inefficace, les milices locales trop *statiques, les troupes ordinaires* soviétiques trop lourdes. Seuls les parachutistes de Moscou peuvent tenter l'assaut de ces centaines de forteresses. Quelques dizaines, voire quelques centaines de morts, c'est trop coûteux pour conquérir une vallée qu'on reperdra dans un mois, parce qu'aucune troupe gouvernementale ne peut tenir sans appui direct des Russes.

Les sanctuaires soviétiques

La sanctuarisation réussie de la résistance afghane tient aussi à un élément plus conjoncturel : les récoltes ont été correctes en 1987. *Il est tombé* plus de pluie et moins de bombes. Il est difficile aux Soviétiques de continuer la politique de la terre brûlée au moment où la « *réconciliation nationale* » vise à *rallier* les fractions les plus molles de la résistance. Mais à la sanctuarisation de la résistance correspond une sanctuarisation de l'armée soviétique, qui s'est repliée sur l'Afghanistan utile. Des bases isolées, y compris des *chefs-lieux de province comme* Bamyan et Chakhcharan, ont été abandonnées par les Soviétiques (mais pas encore par les gouvernementaux).

Ce retrait a été imposé pour des raisons de logistique (ces bases, *ravitaillées uniquement* par avion, devenaient de plus en plus isolées) et de sécurité : techniquement, la résistance peut désormais submerger une ville moyenne ou un bataillon soviétique. L'impact politique d'une telle affaire serait désastreux, même si le terrain perdu peut être *repris aussitôt. L'URSS rentabi*lise politiquement ces retraits forcés en faisant un geste politique : treize des ving-huit provinces auraient été *évacuées*, selon les dernières déclarations de M. Najibullah à Moscou en octobre; mais, en fait, il n'y a que deux ou trois provinces sans *aucun Soviétique, et cinq autres* où l'on ne trouverait que des conseillers; toutes les autres comptent au minimum un bataillon de troupes d'occupation. La résistance a cependant beaucoup de mal à attaquer les sanctuaires soviétiques, protégés par l'artillerie après l'avoir été par l'aviation. *Ainsi se confirme un développe*ment étrange de cette guerre quand on la compare aux autres guerres de libération nationale. La résistance afghane reste étonnamment *statique* et *ignore la* vraie guerre de guérilla, fondée sur la mobilité.



Les raisons en sont multiples mais d'abord culturelles. Un front de la résistance, c'est un groupe humain : clan, tribu, vallée, ethnie, *peu importe. Ce sont* des hommes qui partagent entre eux une identité et un territoire. L'affiliation politique ne vient qu'ensuite. Une fois ce territoire libéré, *on le fortifie, on l'adminis*tre ou on s'y bat entre soi, mais il n'est pas question d'aller chercher l'ennemi dans ses retranchements s'ils sont sur les terres d'un autre groupe. Qu'il s'agisse de harceler un petit poste gouvernemental au bord d'une route ou bien de frapper au cœur des grandes bases soviétiques, c'est toujours le *groupe local de la résistance qui* est chargé de l'opération. Or seul un embryon d'armée de libération nationale pourrait effectuer ce genre d'opération avec quelque chance de succès. Ce sont les conditions politiques qui font défaut.

Certes, là où le terrain et l'accumulation d'armement s'y prêtent, comme dans le Paktya, à la frontière pakistanaise, les Afghans mènent une *meurtrière* guerre de positions. Mais le siège de Khost, capitale de la province, dure depuis des années, et l'assaut final se fait toujours attendre : ici, c'est le sens tactique qui fait défaut. On ne fait pas si facilement un guérillero d'un *guerrier*.

Le paradoxe est donc que le repli soviétique sur un périmètre plus défendable n'a pas entraîné un esprit offensif plus grand chez les Afghans, sauf dans trois zones : le Nord-Est, Kandahar et Hérat. Or *ce sont les trois zones* où des structures de coordination ont été mises en place, permettant de dépasser la segmentation traditionnelle de la société.

Le système le plus efficace, et qui suscite bien des jalousies, est *celui du commandant Massoud*, dans le Nord-Est. Celui-ci, qui a quitté depuis deux ans son bastion dévasté du Panjshir, est le seul à intégrer la mobilité. Il n'a pas de bases fixes, et sa puissance militaire repose sur une centaine de groupes *mobiles, encadrés par des* unités centrales qui, *pour la première* fois en Afghanistan, regroupent des gens de régions, voire d'ethnies, différentes. Depuis 1985, les bases gouvernementales du Nord-Est tombent une à une (cette année, Kalafgan en juillet, Koran en octobre). En tout, une dizaine de bases gouvernementales ont été prises d'assaut ou évacuées sans que les Soviétiques puissent à aucun moment reprendre l'offensive. Leur dernière tentative contre Massoud remonte à juillet 1985 et s'est soldée négativement.

L'échec de la politique de réconciliation

Si les Soviétiques peuvent encore tenir à peu de frais leurs bastions, la situation militaire se dégrade pour eux. D'ici un an ou deux, la résistance pourra s'attaquer à des objectifs plus importants. Or, *dans ce laps de temps*, les Soviétiques n'ont aucun espoir d'« afghaniser » la guerre. La politique de « *réconciliation nationale* » est un échec. Les ralliements au régime n'ont pas sensiblement augmenté : ils sont toujours précaires et locaux. L'armée n'est qu'une noria de conscrits tentés par la désertion. Le factionnalisme dans le parti s'est plutôt accentué depuis l'éviction de Babrak Karmal : la lutte traditionnelle entre factions *khalq* et *partcham* se double d'un conflit entre partisans de Najibullah et de Babrak, tous deux *partchamis*.

Le régime commence à prendre peur, car il sait qu'il ne résistera pas à un retrait *soviétique*; or ceretrait n'est plus une question taboue. Dans un discours radiodiffusé le 19 octobre 1987, M. Ziray, numéro trois du régime, déclarait : « *Si nous ne réalisons pas l'unité* [du parti] *maintenant, ce sera bientôt trop tard... Nous perdrons tous les gains de la révolution; c'est une mort politique et peut-être physique qui nous attend.* »

Les Soviétiques n'ont pourtant pas encore pris la décision de négocier véritablement. Le cadre politique qu'ils présentent pour leur retrait reste celui de la « *réconciliation nationale* », donc du maintien de l'hégémonie du Parti *communiste afghan, quels* que soient les aménagements de détail. C'est inacceptable pour la résistance afghane. Les replis récents opérés par les Soviétiques *leur permettent aussi bien de* conserver un atout en cas de négociations que de garder des bases d'appui au cas où l'option militaire serait de nouveau d'actualité. Rien n'est donc encore joué sur le terrain en Afghanistan. Mais la *guerre* est de plus en plus difficile pour un corps expéditionnaire soviétique arrivé au bout de ses capacités. Le temps ne joue plus pour l'URSS.

OLIVIER ROY.

Une étude sur les victimes de la guerre

● Plus d'un million de morts
● Les raids aériens, principale cause des pertes humaines

Professeur à l'université de Genève, M. Marek Sliwinski a entrepris, depuis août 1987, un vaste sondage dans les camps de réfugiés afghans au Pakistan pour tenter d'évaluer « *les conséquences humaines, sociales et écologiques* » de la guerre. *Dans un* rapport préliminaire, diffusé récemment, il a présenté des analyses basées sur les interviews de 1342 familles comprenant en tout 12 592 individus.

« *Depuis l'instauration du pouvoir communiste suivi par l'insurrection populaire et par l'invasion soviétique vingt mois plus tard*, écrit-il, *9 % des habitants d'Afghanistan ont été tués dans la guerre. Ce taux est un des plus élevés de l'histoire contemporaine, dépassant même les pertes soviétiques durant la deuxième guerre mondiale, qui atteignaient 8,6 % de tués par rapport à la population globale.* » Calculant par extrapolation, M. Sliwinski estime que le nombre de tués, en Afghanistan, est d'environ 1,2 million de personnes, avec une marge d'erreur de 15 %.

Les pertes humaines augmen*tent avec l'intensification des com*bats, à compter de 1982, et demeurent à un niveau très élevé jusqu'en 1987, année marquée par « *le renforcement qualitatif de la résistance* ». Le rapport ajoute que « *les raids aériens causent 46 % des pertes, suivis par les armes à feu de petit calibre (33 %), les tirs d'artillerie (12 %) et les mines (3 %)* ». Il souligne que « *les victimes des bombardements appartiennent surtout à des catégories non combattantes de la population, c'est-à-dire les femmes, les garçons au-dessous de quinze ans et les hommes au-dessus de cinquante-cinq ans, qui constituent 52 % des victimes* ». « *On peut donc constater*, ajoute-t-il, *que la population civile non combattante constitue au moins 80 % des victimes des bombardements.* »

En revanche, estime M. Sliwinski, « *l'efficacité de l'aviation contre les groupes armés semble plus limitée, car c'est justement dans la tranche d'âge des guerriers — les hommes de vingt à quarante ans — que l'on observe la plus faible incidence relative des tués par les bombes* ». Il ajoute que « *la proportion des blessures graves entraînant l'invalidité durable est de 3 %* » et que « *la proportion des personnes blessées sans suite très graves n'est que de 5 %* ».

Les provinces les plus touchées sont celles du nord, limitrophes de l'Union soviétique. En tête vient la province de Kundu (près de 15 % de tués). Dans la région de Kaboul, les pertes humaines sont supérieures à 10 %.

Cette étude indique également que, « *depuis 1978, un tiers des Afghans ont trouvé refuge à l'étranger, 11 % se cachent à l'intérieur du pays et 9 % sont morts dans la guerre* ». « *La population rurale a décru de 85 % à 23 % tandis que la population urbaine est passée de 15 % à 24 %, triplant même dans la région de la capitale* », poursuit le rapport. Ces changements affectent la composition ethnique du pays : « *Les tribus pachtounes constituaient, avant 1978, une forte majorité relative d'environ 39 % d'habitants. L'ethnie tadjik occupait la seconde place avec à peu près 26 % tandis que les ethnies hazaras et ouzbeks partageaient la troisième place avec 10 % chacune. Or, nous observons que la population de près de 3,5 millions de réfugiés afghans au Pakistan est à 85 % d'origine pachtoune.* »

Cette étude a été financée par le secrétariat d'Etat français aux droits de l'homme, Médecins sans frontières, le Comité suédois d'Afghanistan, le Bureau suisse international catholique pour l'enfance et le Bureau international Afghanistan.

● **MALAISIE : deux ans de détention pour deux parlementaires.** — MM. Lim Kit Siang et Karpal Singh, deux parlementaires interpellés en octobre avec cent quatre opposants pour menaces à la sécurité publique, ont été transférés dans un camp au nord du pays où ils devront rester deux ans, ont indiqué, le jeudi 24 décembre, leurs familles. Les interpellations ont eu lieu alors que la tension raciale montait entre les deux plus grandes communautés du pays, les Malais et les Chinois. Depuis, cinquante-deux personnes interpellées ont été relâchées. C'est le jour de Noël que devait prendre fin la période de soixante jours — renouvelable — durant laquelle la mise en détention sans jugement est autorisée. Au-delà de cette date, la détention ne pourra être prolongée qu'avec avis favorable du ministre de l'intérieur. — (AFP.)

Le Monde

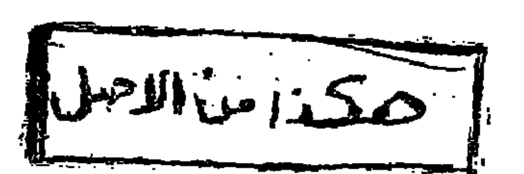
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*
Administrateur général Bernard Wouts.
Rédacteur en chef Daniel Vernet.
Corédacteur en chef Claude Sales.



Proche-Orient

Après l'arrestation d'un millier de Palestiniens des territoires occupés

La grande majorité des Israéliens approuve le durcissement de la répression

L'agitation dans les territoires occupés par Israël et la répression qu'elle a provoquée de la part des autorités continuent de susciter des réactions dans le monde. Plusieurs millions de personnes ont manifesté, le vendredi 25 décembre, leur soutien à la cause palestinienne dans toutes les grandes villes d'Iran aux cris de *« Mort à Israël ! »*.

Ils scandaient également des mots d'ordre hostiles à l'Irak et aux Etats-Unis. Ces défilés répondaient à un appel de l'ayatollah Montazeri, qui avait demandé *« à tous les opprimés du monde »* d'exprimer leur appui au *« mouvement islamique »* de Cisjordanie et de Gaza.

Au Liban, où cet appel a été entendu, les intégristes pro-iraniens du Hezbollah ont organisé quatre manifestations similaires. A Beyrouth, cinq mille personnes y ont pris part.

A Alger, l'hebdomadaire *Révolution africaine* estime qu'*« un changement fondamental »* est en cours dans les territoires occupés. *« La nouvelle génération de Palestiniens*, ajoute l'hebdomadaire officiel du FLN, *a compris qu'elle n'a pas grand-chose à attendre des régimes arabes. »* A Rabat, on indique que onze pays musulmans ont jusqu'à présent répondu favorablement à l'appel du roi Hassan II pour une *« réunion urgente »* du « comité Jérusalem » de l'Organisation de la conférence islamique consacrée à la situation dans les territoires arabes occupés.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au cours des dernières quarante-huit heures, près d'un millier de Palestiniens des territoires occupés ont été appréhendés, ce qui constitue une des plus importantes vagues d'arrestations jamais survenues en Cisjordanie et à Gaza. Un porte-parole militaire a avancé le chiffre de six cent cinquante personnes arrêtées (quatre cents en Cisjordanie, deux cent cinquante à Gaza). Mais la plupart des sources citées vendredi 25 décembre par les Palestiniens, comme par la presse israélienne, faisaient état d'estimations supérieures, allant de huit cents à mille deux cents détenus.

Les autorités ont indiqué que les personnes appréhendées étaient suspectées soit d'actes de violence, soit d'avoir joué le rôle de meneurs dans les manifestations de ces deux dernières semaines. Selon la plupart des témoignages, des groupes de militaires se sont présentés munis de listes dans les camps qui furent les plus militants pour embarquer les suspects à bord d'autobus, yeux bandés et menottes aux poignets.

Les arrestations avaient commencé mercredi – vingt-quatre heures après le retour en Israël du ministre de la défense, M. Rabin – et pourraient se poursuivre dans les jours à venir. Les suspects sont conduits soit à la prison d'« Ansar-2 », à Gaza, soit à celles de Naplouse et de Hébron et, au sud de cette dernière ville, dans un nouveau centre de détention aménagé d'urgence près de Daharya.

Procédures d'urgence

Les autorités envisageraient d'établir des procédures d'urgence pour accélérer les auditions devant les tribunaux militaires. D'ores et déjà, un groupe d'avocats de Gaza, contestant les conditions d'organisation de ces procès, ont fait savoir qu'ils se refuseraient à assurer la défense des prévenus. Parmi ces derniers, figureraient des jeunes gens tout juste libérés à la suite de condamnations à des peines de détention administrative. Selon le quotidien *Maariv*, les détenus comprendraient aussi *« d'anciens prisonniers politiques, des membres du Mouvement de jeunesse du groupe nationaliste Fatah et des organisations d'étudiants des territoires »*.

Cette estimation confirmerait une évolution déjà soulignée par nombre de spécialistes des territoires : les peines de prison, qui touchent les jeunes de Cisjordanie et de Gaza – ces « Sabra » palestiniens, qui n'ont connu que l'occupation – sont de moins en moins dissuasives. Réflexion souvent entendue chez les Palestiniens : *« Les jeunes vont en prison pour avoir lancé des pierres. Ils en sortent parfois avec la volonté de lancer des grenades. »*

A ces arrestations sont venues s'ajouter diverses mesures de sécurité dans les points qui furent les plus chauds, lors de la tourmente. A l'entrée nord de Gaza, le camp de Jabahya (c'est de là que tout est parti le 9 décembre) est bouclé depuis trois jours par l'armée : ses habitants ne peuvent n'y en sortir ni y entrer. Une des portes du camp de réfugiés de Dehaishe, près de Bethléem, a été murée par l'armée, afin de mieux contrôler les mouvements de ses habitants. Un couvre-feu a été instauré au camp de Balata, à l'entrée de Naplouse. Enfin, les forces de sécurité étaient nombreuses, particulièrement à Jérusalem et à Gaza, le gouvernement redoutant que la prière du vendredi ne soit l'occasion de nouveaux troubles.

Il n'en a rien été et, pour la troisième journée consécutive, le calme a régné dans les territoires. Au dispositif de sécurité déjà mis en place, pourrait s'ajouter une politique d'expulsion des Palestiniens condamnés pour avoir été les principaux instigateurs des troubles – bien que les autorités reconnaissent publiquement que les manifestations ont, pour une large part, été spontanées. Dans une interview publiée vendredi par le *Jerusalem Post*, M. Rabin évoque en ces termes la possibilité d'expulsion : *« C'est une des options légales que nous avons, et il ne fait pas de doute que nous pourrions l'utiliser. »*

Cette éventualité a suscité une réaction immédiate de la Jordanie (destination habituelle des personnes expulsées). Un porte-parole jordanien a fait savoir que son gouvernement chercherait par tous les moyens à faire échouer les tentatives israéliennes d'expulsion des meneurs par-delà le pont Allemby.

Les autorités israéliennes sont conscientes de la dégradation de l'image de marque dont leur pays a souffert à la suite de cette *« quinzaine noire »*. Mais, contrairement à ce qu'avaient pu laisser entendre certaines déclarations précédentes, M. Avi Pazner, le porte-parole du premier ministre a catégoriquement rejeté toute mesure destinée à restreindre la liberté de mouvement de la presse étrangère.

M. Rabin à l'avant-scène

De fait, celle-ci n'est soumise à aucune contrainte particulière, pas plus que la presse israélienne, omniprésente dans les territoires. *« Nous continuerons*, a dit M. Pazner, *à faciliter une couverture libre et ouverte de tous les incidents (...), afin de montrer que sont sans fondements toutes les comparaisons établies entre Israël et l'Afrique du Sud, la Corée ou encore le Chili. »*

L'opinion intérieure, elle, paraît approuver la politique de la « main lourde » menée par M. Rabin. Un sondage publié vendredi par le quotidien *Yedioth Aharonot* indiquait que 80 % des Israéliens soutenaient cette politique, 69 % d'entre eux étant partisans des mesures d'expulsion. C'est un *satisfecit* adressé au ministre de la défense (travailliste), le seul homme politique du pays à occuper le devant de la scène, aux dépens du ministre des affaires étrangères et chef des travaillistes, M. Pérès, mais, surtout, du premier ministre, M. Shamir, qui a traversé cette crise en la sous-estimant constamment et en étant l'objet des plus virulentes attaques d'une partie de la presse israélienne.

Pour le politologue Meron Benvenisti, *« l'homme politique qui exprime vraiment aujourd'hui le consensus israélien, c'est Rabin »*. Que cela ait été le fait d'un essoufflement du mouvement ou de la décision de renforcer la présence militaire dans les territoires, toujours est-il que le retour au calme a coïncidé avec celui de M. Rabin en Israël. Personne ne se prononce sur le caractère de cette accalmie : définitive, très provisoire, ou bien simple respiration entre les cycles de violence qui agitent régulièrement les territoires, comme semble le penser, sourire fataliste au coin des lèvres, ce commerçant de Bethléem : *« Ça recommencera dans deux ou trois mois, quand il y aura moins de soldats ; c'est la vie... »*

ALAIN FRACHON.

La guerre entre l'Iran et l'Irak et ses répercussions dans la région

Deux navires de commerce attaqués par les Iraniens

Deux navires de commerce, un cargo sud-coréen et un pétrolier saoudien, ont été attaqués par des canots iraniens dans le Golfe, vendredi 25 décembre. Les vingt hommes d'équipage – dont quatre ont été blessés – du bâtiment sud-coréen, le *Hyundari 7*, ont pu être évacués de leur navire en feu par deux hélicoptères militaires, l'un britannique et l'autre américain, pour être transportés à bord de la frégate *Scylla*, de la Royal Navy. A la suite de cette attaque, qui s'est produite au large de Dubaï, Séoul a exprimé son intention de protester.

Le pétrolier saoudien *Nejmat el Petrol* a, lui aussi, été attaqué au large des côtes des Emirats arabes unis. Au total, l'Iran a attaqué treize navires marchands dans le Golfe ces deux dernières semaines. Au cours de la même période, l'aviation irakienne a lancé cinq raids contre des pétroliers affrétés par l'Iran.

L'Irak a repris, vendredi, ses bombardements aériens en territoire iranien et a visé, selon l'état-major irakien, des camps militaires, des concentrations de troupes et une batterie anti-aérienne de missiles *Hawk* dans les régions de Dezfoul et du Shushtar, dans le sud-ouest de l'Iran. Bagdad a affirmé que tous les avions ayant participé à ces attaques avaient regagné leur base. C'est la première fois depuis le 10 décembre que les Irakiens font état de bombardements aériens à l'intérieur du territoire iranien.

Téhéran a par ailleurs réagi à la *« déclaration »*, jeudi, du Conseil de sécurité des Nations unies (*le Monde* du 26 décembre) sur le conflit du Golfe en affirmant que ce n'était pas la meilleure façon de mettre un terme à la guerre. Cette déclaration rappelle l'attachement du Conseil à la résolution 598 exigeant un cessez-le-feu et laissant planer la menace de sanctions. *« En nous soumettant à un blocus, vous aboutirez au blocus de tout le Golfe persique »*, a notamment déclaré le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani. Celui-ci a réitéré les conditions de son pays pour un cessez-le-feu, à savoir *« l'identification de l'agresseur et son châtiment par un tribunal compétent »*. *« Sinon*, a-t-il ajouté, *il vous faudra passer sur le corps du peuple iranien. »*

D'autre part, le gouvernement américain disposerait de *« sérieux indices »* sur la poursuite de la livraison par la Chine de missiles à l'Iran, selon le *Washington Post*. Le journal, qui cite des responsables américains, écrit que les armes livrées par Pékin à Téhéran seraient soit des *Silkworm*, soit des missiles plus perfectionnés pouvant être utilisés contre des navires, non seulement à partir de la terre, mais également à partir d'autres navires.

Ces nouveaux missiles ont été repérés dans des caisses à bord d'un cargo iranien qui a récemment quitté un port de Corée du Nord mais dont les services américains de renseignement ont depuis perdu la trace, précise le journal, citant un responsable *« très bien informé »*. – *(AFP, Reuter).*

Les pays du Golfe cherchent à renforcer leur solidarité

(Suite de la première page.)

Autre élément nouveau : le retour de l'Egypte sur la scène arabe voulu par les Etats du Golfe qui ont tous renoué leurs relations avec elle. L'éventuel rôle que pourrait jouer Le Caire dans la défense de la région sera sans doute aussi un sujet de débat.

Toutefois, après la résolution du sommet arabe d'Amman, qui a *« condamné l'Iran pour son occupation de territoires irakiens et exhorté la communauté internationale à faire appliquer la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, exprimé sa solidarité au Koweït face à l'agression iranienne, et dénoncé les actes criminels et sanglants perpétrés par les Iraniens à La Mecque »*, on voit mal ce que pourrait faire de plus les chefs d'Etat du CCG. Au contraire, fait remarquer une source arabe, au sommet d'Amman les *« amis »* de l'Iran étaient proportionnellement moins nombreux qu'ici, où l'attitude à adopter face à Téhéran ne fait pas l'unanimité.

Si aucun des Etats n'est favorable à la rupture – tous ont conservé leurs relations diplomatiques avec l'Iran, – il ne fait pas de doute que le Koweït et l'Arabie saoudite, laquelle a considérablement durci son attitude depuis les événements de La Mecque, se veulent beaucoup plus fermes que Oman ou les Emirats arabes unis, qui continuent d'entretenir des rapports suivis avec Téhéran. Cette différence d'approche s'est manifestée lors de la réunion préparatoire des ministres des affaires étrangères, en début de semaine, où la proposition omanaise d'envoyer une nouvelle fois une délégation à Téhéran pour tenter d'assouplir les positions iraniennes a été fermement repoussée par Ryad et Koweït. Saoudiens et Koweïtiens estiment, en effet, que toute médiation officielle issue du CCG apparaîtrait aujourd'hui comme un signe de faiblesse et que, en aucun cas, les Etats du Golfe ne peuvent prendre une résolution moins ferme que celle adoptée à Amman.

Contrats en coulisse avec Téhéran

En coulisse, cependant, Oman et les Emirats ont été encouragés à poursuivre leurs contacts avec Téhéran, certains ne perdant pas complètement l'espoir de pouvoir jouer sur les contradictions internes du pouvoir iranien pour l'amener à composer. Il est toutefois significatif que, pour la première fois, M. Tarek Aziz, ministre des affaires étrangères irakien, ait été reçu à Ryad, alors que tous les ministres des affaires étrangères du CCG étaient en session. Une première soulignée par le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al Fayçal, qui, en réponse à une question à ce propos, a déclaré : *« Sa présence nous était nécessaire pour nous présenter le dernier état de la situation. Nous en avons beaucoup bénéficié. »*

Quoi qu'il en soit, en attendant une hypothétique solution à cette guerre qui leur coûte cher – l'Irak a une dette de 31 milliards de dollars à l'égard des pays du Golfe, – et dont ils sont persuadés qu'elle va encore durer, les Etats du Golfe semblent déterminés à mieux s'organiser pour résister à ce conflit. C'est pourquoi, plus que des décisions spectaculaires à l'égard de l'Iran, il faut sans doute attendre de ce sommet l'annonce de mesures aptes à renforcer la solidarité entre les Etats du Golfe. La question d'une industrie commune d'armement qui pourrait d'ailleurs être liée aux efforts faits en ce sens en Egypte, pourrait être évoquée, comme celle d'une stratégie commune en matière de sécurité. La crainte de la subversion interne, notamment de la part des communautés chiites, plus ou moins nombreuses suivant les Etats, est prise dans la région très au sérieux.

De même, le secrétaire général adjoint du CCG a annoncé récemment l'accord auquel sont parvenus les pays membres sur le principe d'un emprunt pétrolier qui permettrait à un Etat, privé momentanément de ses enlèvements pétroliers, de pouvoir puiser dans les réserves des autres. La présence des flottes étrangères dans le Golfe ne devrait pas faire l'objet de controverses, dans la mesure où l'on insiste particulièrement, à Ryad, sur la responsabilité internationale dans les eaux extraterritoriales, les distinguant clairement des eaux territoriales, qui relèvent de la souveraineté de chaque Etat.

Ce distinguo subtil ne masque pas le fait que les pays du Golfe auront besoin encore longtemps d'un bouclier extérieur pour faire face à toute attaque d'envergure.

Mais l'on insiste, dans la capitale saoudienne, sur le fait que l'Iran, par sa volonté de poursuivre la guerre, est le responsable de cette présence étrangère, qu'il dénonce.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A Paris et à Libreville

Des opposants iraniens continuent leur grève de la faim

Mlle Afsaneh Zarbar, une réfugiée politique iranienne de vingt-deux ans, qui observait depuis dix-sept jours une grève de la faim devant le siège du haut-commissariat aux réfugiés à Neuilly-sur-Seine, pour protester contre l'expulsion de ses compatriotes vers le Gabon, a eu une syncope, le vendredi 25 décembre, et a été transportée à l'hôpital Henri-Dunant, a-t-on appris de source moudjaheddine. De même source, on indiquait que Mlle Zarbar souffrirait d'hypoglycémie.

Mercredi, un autre gréviste de la faim, M. Taghi Machadi, trente-six ans, avait été admis dans un hôpital parisien à la suite d'une syncope. Trois autres personnes avaient déjà été hospitalisées depuis le début de cette manifestation de protestation, le 8 décembre.

De leur côté, trois des quatre expulsés qui avaient dû être hospitalisés à Libreville en raison de leur grève de la faim ont pu regagner leur hôtel jeudi soir. Quatorze des quinze réfugiés expulsés au Gabon au début du mois sont toujours en grève de la faim.

Une otage française du groupe Abou Nidal a mis au monde une petite fille

Le Fatah-Conseil révolutionnaire (groupe d'Abou Nidal) a annoncé, vendredi 25 décembre à Beyrouth, que Mme Jacqueline Valente, une Française qu'il détient en otage, a mis au monde une petite fille, ajoutant que la mère et le bébé sont en bonne santé. Le Fatah-CR avait revendiqué le 8 novembre l'enlèvement, à une date non déterminée, de huit personnes à bord d'un navire de plaisance en Méditerranée orientale, au large de Gaza (territoires occupés). Il avait alors affirmé que ces personnes possédaient la double nationalité israélo-belge ou israélo-française.

Dans un communiqué remis à une agence de presse occidentale à Beyrouth, le groupe palestinien affirme que *« la dénommée Jacqueline Valente a mis au monde avant terme, avec l'assistance d'un médecin spécialisé, une fille de sept mois dont le père est Fernand Houdekins. La mère et la fille sont en excellente santé et reçoivent les soins nécessaires »*.

Les huit personnes détenues par le Fatah-CR sont deux frères de nationalité belge, MM. Fernand et Emmanuel Houdekins, la compagne de Fernand, Mme Jacqueline Valente, et ses deux filles, Marie-Laure et Virginie, la femme d'Emmanuel, Mme Godelieve Kets, et leurs deux enfants, Laurent et Valérie. Le Fatah-CR s'était manifesté pour la dernière fois le 4 décembre, en annonçant que *« l'interrogatoire »* des otages tirait à sa fin. Il avait indiqué également que des délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) seraient bientôt autorisés à les rencontrer.

Un appel du cheikh Fadlallah

Par ailleurs, Cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, guide spirituel des intégristes libanais pro-iraniens du Hezbollah, a réclamé vendredi, à l'occasion de Noël, la libération simultanée des otages occidentaux *« innocents »* et des Libanais et Palestiniens détenus en Israël.

Dans son prêche du vendredi, Cheikh Fadlallah a affirmé : *« Au moment où nous soulignons la nécessité de régler l'affaire des otages dont la libération est réclamée par le monde entier, celui-ci ne fait rien notamment pour les otages palestiniens en Palestine occupée* (Israël) *ou pour les otages libanais détenus à Khyam* (prison de la milice pro-israélienne de l'armée du Liban-Sud, ALS). » *« Nous demandons la libération de ces otages afin que soient libérés les otages* (occidentaux) *innocents qui ne sont pas des espions ou des ennemis de l'Islam »*, a-t-il dit.

Soulignant *« qu'il ne peut y avoir deux poids, deux mesures »*, Cheikh Fadlallah a ajouté : *« Quand le monde évoquera d'une manière globale la question des otages, nous joindrons haut notre voix à la sienne et alors l'affaire trouvera son chemin vers un règlement. Mais si le monde aborde cette question avec discrimination, elle s'enlisera dans la réalité et la politique. »*

Il a enfin lancé un appel aux ravisseurs pour qu'ils libèrent leurs otages *« car l'Islam interdit les prises d'otages »*, citant à l'appui un verset du Coran.

Cette déclaration intervient au lendemain d'une série d'appels à la libération des otages, lancés à l'occasion de Noël par les familles de ces derniers. Jeudi également, le Djihad islamique a diffusé une cassette vidéo contenant un appel à l'aide du journaliste américain Terry Anderson qu'il détient en otage depuis le 16 mars 1985. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Noël calme sauf dans le Natal

L'Afrique du Sud, qui vit depuis dix-huit mois sous l'état d'urgence, a célébré Noël dans un calme presque total contrastant singulièrement avec la tension de l'année dernière dans les townships noires et donnant tort – pour l'instant – aux avertissements à la fois du pouvoir et du Congrès national africain (ANC, interdit), qui ont tous deux prédit une recrudescence des attentats à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Seules les townships proches de Pietermartizburg, capitale de la province de Natal (sud-est du pays), ont fait exception, puisque les règlements de compte sanglants entre les deux plus grands mouvements noirs du pays ont fait le jeudi 24 décembre une nouvelle victime (au moins 150 ont été tuées au cours des trois derniers mois) : un Noir brûlé vif, puis poignardé par une foule à Taylor's Halt.

Dans une autre township voisine de Pietermartizburg, Sweetwaters, la police a dispersé un groupe de Noirs la veille de Noël, blessant l'un d'entre eux. – *(AFP.)*

Sénégal

Libération d'un indépendantiste casamançais

L'abbé Augustin Diamacouné Senghor, considéré comme l'animateur du mouvement indépendantiste en Casamance (sud du Sénégal), a été libéré le 22 décembre, a indiqué l'archevêque de Ziguinchor, Mgr Sagna.

L'abbé Diamacouné, arrêté après les premières manifestations indépendantistes en Casamance, en 1982, et interné pour cinq ans, a bénéficié d'une mesure de clémence prise par le président Diouf. Il a regagné sa région natale. A l'issue du procès d'une centaine d'indépendantistes, qui s'était déroulé en 1985, à Dakar, une trentaine d'inculpés avaient été condamnés à des peines allant de deux ans à quinze ans de prison. Un autre avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité. – *(AFP).*

Tunisie

Suppression de la Cour de sûreté de l'Etat

La Chambre des députés a adopté, vendredi 25 décembre, deux projets de loi mettant fin à la Cour de sûreté de l'Etat et à la fonction de procureur général de la République, a annoncé la radio tunisienne.

Le président Ben Ali avait annoncé le 29 novembre sa décision de soumettre ces deux projets au Parlement dans le cadre de l'*« assainissement de l'appareil et des procédures judiciaires »*.

Le 21 novembre, le Parlement avait déjà adopté une loi limitant la garde à vue à quatre jours et la détention préventive à six mois.

Créée en 1968, pour *« connaître les crimes et délits contre la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat »*, la Cour de sûreté de l'Etat avait été contestée par les avocats et les juristes, qui estimaient que la présence en son sein de deux députés était une ingérence du pouvoir législatif dans la décision judiciaire. En dix-neuf ans, elle a siégé plus de quinze fois. Le dernier procès de cette Cour avait été celui des 90 intégristes islamistes tunisiens, jugés en septembre et novembre en derniers pour *« tentative de renversement du régime en collusion avec l'Iran »*.

La fonction de procureur général de la République avait été créée vers la fin des années 50, et son titulaire était choisi par le chef de l'Etat. M. Hachmi Zemmal, nommé à ce poste en 1986 par l'ex-président Bourguiba, avait également présidé la Cour de sûreté de l'Etat, lors du procès des intégristes. – *(AFP.)*

Europe

ESPAGNE : « jet-set », émirs et truands sur la Costa del Sol

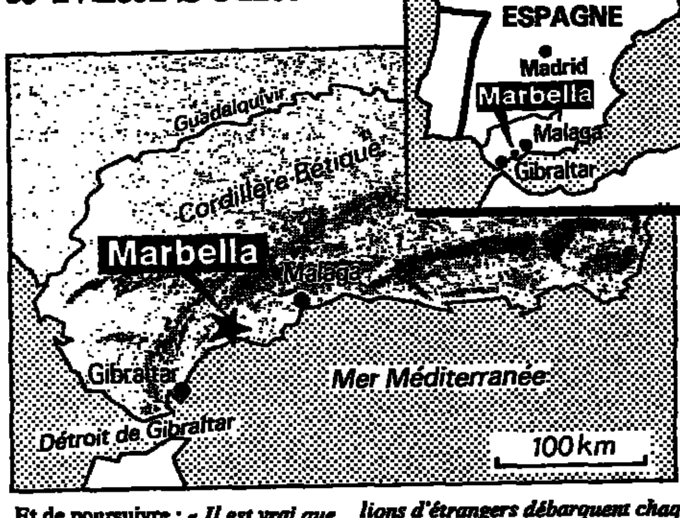
Milliardaires en tout genre à Marbella

(Suite de la première page.)

Le cheikh Mohamed Ishmawi nous explique avec une désarmante simplicité, en nous recevant sur son yacht, étonnamment sobre et somptueux à la fois. *« J'étais venu à Marbella voir un ami, l'endroit m'a plu, j'ai décidé de venir m'y reposer*, explique-t-il. *Une fois sur place, j'ai commencé à voir si l'on pouvait y faire des affaires. »* N'était-il pas possible d'en faire autant, par exemple, sur la Côte d'Azur ? *« La France est plus élégante, mais nous nous sentons mieux en Espagne, et spécialement ici. C'est un endroit cosmopolite, où les gens sont plus tolérants à l'égard des étrangers. Et puis, nous avons un long passé historique commun avec l'Espagne. »*

Cheikh Ishmawi n'a qu'un reproche à faire à Marbella : *« Le show-off »*, dit-il. Comme la plupart des véritables grands magnats arabes, il se tient soigneusement à l'écart des fêtes tapageuses de la « jet-set » qui, chaque été, projettent Marbella en première page de la presse à sensations. Comme le souligne un journaliste de la ville, *« les Arabes les plus riches sont les moins connus, ceux qui cantonnent leur vie sociale à leur palais »*. Des palais tout droit sortis des *Mille et une Nuits* que l'on peut entrevoir, derrière leurs murs épais, près de l'hôtel Puente-Romano, à la sortie de Marbella, aux alentours de la belle mosquée aux lignes futuristes qu'a fait construire la dynastie saoudienne. Des palais qui s'appellent Villa Al-Riyadh, Villa Al-Khaldiah ou Villa Al-Yezid.

Résidents à Marbella avant d'y devenir investisseurs, les Arabes n'en contrôlent pas moins aujourd'hui une bonne partie de l'immobilier de luxe. Quatre des plus somptueux hôtels de la ville : Puente-Romano, Marbella-Club, Andalucia-Plaza et Don-Carlos, leur appartiennent peu ou prou. Il n'est guère de projet immobilier haut de gamme, où ils ne soient présents. *« Ils ont créé une micro-économie spécifique*, explique le directeur égyptien d'une agence d'investissements locale. *Le marché intérieur espagnol ou les conséquences de l'entrée de l'Espagne dans la CEE, tout cela ne les intéresse guère ; en fin de compte, ils n'investissent que pour eux-mêmes, c'est-à-dire pour le monde des milliardaires. »*



Et de poursuivre : *« Il est vrai que la crise du pétrole se fait désormais sentir. Il est aujourd'hui plus difficile qu'hier, même ici, de trouver un acheteur pour une maison de 2 millions de dollars. Mais Marbella n'en continue pas moins d'avoir une densité de multimillionnaires par mètre carré sans équivalent en Europe. »* Une densité qui attire d'ailleurs dans la région un autre type de visiteurs, moins souhaités par les autorités espagnoles : les grands délinquants internationaux.

Certes, la Costa del Sol n'est pas Chicago, comme le répètent à l'envi les responsables de l'ordre public, inquiets devant l'émotion internationale qu'a soulevé, au mois de novembre, l'enlèvement de la petite Mélodie, fille d'un milliardaire libanais au passé tumultueux. Il est vrai que jusqu'ici, la région n'avait connu qu'un seul cas de grand *« coup »* à la Arsène Lupin : le cambriolage, à Noël 1982, des coffres de la Banque d'Andalousie à Marbella, réalisé par une bande internationale.

Des délinquants séduits

« Paradoxalement, nous avons peut-être beaucoup de délinquants mais peu de délits, affirme le gouverneur de la province de Malaga, M. Placido Conde. *L'indice de délits par rapport à la population réelle de Marbella est inférieur à celui des grandes villes espagnoles. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que certains délinquants internationaux ont choisi ces dernières années de venir s'installer ici. »*

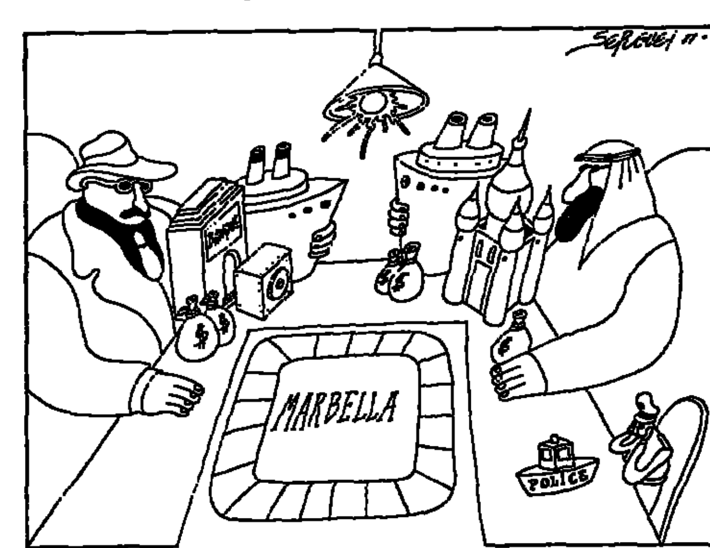
Il ajoute : *« Mais ils ne commettent généralement aucun acte illicite en Espagne même, ce qui rend difficile leur éventuelle expulsion, faute de motifs juridiques. Ils ont choisi notre région comme endroit de repos ou de retraite, et non comme centre d'opération. Le contrôle est d'autant plus difficile que cinq millions d'étrangers débarquent chaque année à l'aéroport de Malaga, sans compter ceux qui viennent du reste de l'Espagne. »*

Comme les magnats arabes, les grands délinquants, qui sont, eux, originaires d'Europe dans leur grande majorité, sont séduits par le soleil et la douceur de vivre de la Costa del Sol. Mais aussi par d'autres attraits plus prosaïques. Comme par exemple dans le cas des Britanniques, les plus nombreux, l'absence – jusqu'en 1985 – de tout accord bilatéral d'extradition entre Londres et Madrid.

Le marché immobilier, particulièrement mouvant de la région, permet par ailleurs de *« blanchir »* opportunément les millions gagnés illégalement au-dehors. *« Marbella constitue l'un des rares endroits où une même propriété peut être achetée et vendue trois fois le même jour avec une plus-value*, souligne un responsable de la police. *Les grands délinquants qui débarquent sur la Costa del Sol ne viennent pas y commettre un méfait, mais y placer leurs gains et s'y forger une respectabilité. »*

Une règle qui souffre toutefois une exception : celle des trafiquants de drogue qui « travaillent », eux, sur le marché local. La Costa del Sol est devenue l'un des grands lieux de consommation et de redistribution vers le reste de l'Europe. Le haschisch (14 tonnes ont déjà été saisies dans la province de Malaga depuis le début de cette année!) est acheminé par voie maritime depuis la côte nord-africaine toute proche. La multiplicité des ports de plaisance et des lieux possibles de débarquement rend le contrôle ardu, d'autant que les trafiquants disposent souvent d'embarcations plus puissantes que celles de la police espagnole. Une police qui, entre la protection des magnats et des princes, la détection des grands délinquants internationaux et la lutte contre la drogue, doit décidément répondre sur les rivages idylliques de la Costa del Sol, à tous les défis imaginables!

THIERRY MALINIAK.



Retraités... et gangsters britanniques

LONDRES
de notre correspondant

Pour mettre en lumière l'évolution de la classe ouvrière britannique, M. Neil Kinnock citait, le 29 septembre dernier, devant le congrès du Parti travailliste réuni à Brighton, le cas d'un simple docker qui possédait, entre autres, *« un petit terrain près de Marbella »*. Le dirigeant du Labour voulait ainsi faire prendre conscience à ses troupes qu'un certain misérabilisme à la Zola n'était plus de saison et qu'il fallait adopter un langage plus en rapport avec le mode de vie réel de nombreux salariés, ceux du moins qui ont un emploi.

L'exemple n'était pas fortuit. Des milliers de retraités britanniques, modestes ou appartenant aux classes moyennes, ont choisi de s'installer sur la Costa del Sol pour y jouir du climat ensoleillé et de prix moins élevés que sur les rivieras française et italienne. D'autres sujets de Sa Gracieuse Majesté, plus prospères mais moins recommandables, ont fait de même ces dernières années. Marbella serait apparemment désormais la résidence d'été préférée du « gratin » de la pègre londonienne. La Costa del Sol serait devenue, selon la forte expression des quotidiens populaires britanniques au format tabloïd, la *« Costa del crime »*.

L'affaire de l'enlèvement de la petite Mélodie illustre paradoxalement ce phénomène, non pas par ses auteurs mais... par la famille de sa victime. Le père de la fillette, M. Raymond Nakachian, de nationalité libanaise, est en effet interdit de séjour en Grande-Bretagne depuis plus de vingt ans. Il avait commencé sa carrière à Londres en dirigeant une boîte de nuit mal famée de Soho. Il aurait ensuite été mêlé à des opérations immobilières douteuses et à des extorsions de fonds dans ce « quartier chaud » de Londres. Il a été condamné au Japon en 1966 pour trafic d'or et de diamants.

D'autres propriétaires de boîtes de nuit londoniennes ont élu domicile sur la Costa del Sol pour leur plaisir ou pour fuir le fisc britannique. Ils y ont amené à la fois leurs clients et certaines mauvaises habitudes de ces derniers...

Ce thème de la *« Costa del crime »* est devenu public en juillet 1985, lorsque Londres et Madrid ont signé une convention d'extradition destinée précisément à poursuivre les malfaiteurs britanniques qui coulaient des jours tranquilles sous le soleil de l'Andalousie. Scotland Yard estimait qu'il y avait alors en Espagne soixante-dix citoyens britanniques recherchés au Royaume-Uni pour des crimes allant du meurtre au vol à main armée, en passant par diverses escroqueries financières.

« Goldfinger »

Le plus célèbre d'entre eux était incontestablement John Palmer, surnommé Goldfinger, soupçonné d'avoir participé au *« casse du siècle »*, en novembre 1983, à l'aéroport d'Heathrow. Trois tonnes de métaux précieux ou semi-précieux, dont une grande quantité d'or, estimées au total à 26 millions de livres (26 milliards de centimes), avaient été emportées au cours de ce hold-up, considéré comme plus « rentable » encore que la célèbre attaque du train postal. M. Palmer, qui vivait sur la Costa del Sol, n'avait cependant pas été extradé mais expulsé vers le Brésil, d'où il a été finalement refoulé sur Londres en juillet 1986.

On peut citer également le cas de M. Robert Chatwin, propriétaire d'une chaîne de six bijouteries dans les Midlands, au cœur de l'Angleterre, que Scotland Yard souhaitait ardemment interroger sur la disparition suspecte dans ses établissements de bijoux d'une valeur de 3 millions de livres. Un agent immobilier véreux de l'est de Londres, M. Ronald Everett, au casier judiciaire chargé, vivait alors en toute impunité dans une de ses somptueuses maisons près de Marbella.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS

Un hebdomadaire critique la politique de Staline face à Hitler

Un hebdomadaire soviétique a mis en cause Staline, le vendredi 25 décembre, non pas seulement pour avoir sous-estimé l'imminence de l'agression allemande en 1941, mais pour l'ensemble de sa politique face au nazisme et au fascisme dans les années 30.

L'historien Anatoli Latychev écrit dans *Nedelia (la Semaine)*, supplément hebdomadaire des *Izvestia*, que Staline, dès 1934, *« avait affirmé que, pour l'Union soviétique, peu importait sous quelle forme la bourgeoisie assurait sa domination dans tel ou tel pays, en particulier en Allemagne »*. Il avait notamment mis en avant le fait que le fascisme en Italie n'avait pas empêcher Moscou d'établir *« de très bonnes relations »* avec Rome. Le dictateur avait estimé qu'attaquer l'URSS serait *« très dangereux »* pour la bourgeoisie de ces Etats, car *« la guerre ne se déroulerait alors pas seulement sur les fronts, mais à l'arrière, chez l'adversaire »*, ajoute l'historien. Staline comptait en effet sur la classe ouvrière en Europe et en Asie pour soutenir l'Union soviétique dans une telle hypothèse.

M. Latychev qualifie également de *« grossière erreur politique et tactique »* le refus de Staline de former une coalition entre les communistes et les sociaux-démocrates pour lutter contre le nazisme et le fascisme. *« Combien de larmes et de sang ont coûté à notre peuple ces erreurs de Staline! »* conclut-il.

M. Latychev donne inversement raison à Nikolaï Boukharine, chef de l'*« opposition de droite »* en URSS à cette époque, et qui fut éliminé par Staline : *« Boukharine avait vu, et avait même dit ouvertement, que seule une union de toute les forces antifascistes »* pouvait permettre de contrecarrer la politique de Hitler, écrit-il.

Abordant le procès et l'exécution du dirigeant communiste, en 1938, M. Latychev indique qu'on *« ne peut pas ne pas être ému par la fin de la vie de Boukharine »*. Il affirme qu'il est *« du devoir des professeurs d'université, des auteurs et des historiens de dire la vérité sur Boukharine et sur toutes les victimes communistes »* du stalinisme, et il conclut : *« Je suis sûr que n'est plus loin désormais le temps où les gens pourront se forger une idée sur cette période en lisant les œuvres de Boukharine. »* – *(AFP, Reuter.)*

● **L'ex-reine d'Italie autorisée à revenir.** – Marie-José de Savoie, dont le mari, Umberto, avait régné vingt-cinq jours en mai 1946, a été autorisée par le gouvernement, le mercredi 23 décembre, à retourner en Italie. Fille du roi des Belges Albert et seul membre de la famille royale à avoir exprimé son opposition au fascisme, Marie-José, quatre-vingt-un ans, était en exil depuis la proclamation, en 1946, de la République italienne. Elle avait épousé Umberto en 1930, à l'âge de vingt-quatre ans. En 1943, elle avait été exilée dans un château piémontais par le vieux roi Victtor-Emmanuel III en raison de ses amitiés antifascistes. Après la chute de Mussolini et la signature de l'armistice, en danger dans le Nord tenu par les nazis, elle était parvenue, avec l'aide de la résistance, à gagner la Suisse. – *(AFP.)*

GRÈCE

Un dépôt de munitions de l'armée détruit par un incendie

Une enquête a été ouverte en Grèce pour déterminer les raisons d'un incendie spectaculaire qui a fait sauter dans la nuit de Noël un important dépôt de munitions de l'armée à Malakassa, près d'Athènes. Une partie des installations de la caserne a été ravagée par les explosions, qui ont obligé les autorités à évacuer les habitations environnantes et à couper pendant plusieurs heures l'autoroute menant vers le nord du pays.

La responsabilité de l'incendie a été revendiquée par une organisation terroriste s'intitulant Combat contre le pouvoir, qui a déjà signé deux attentats à l'explosif depuis le mois de mai dernier à Athènes. Les autorités militaires n'excluaient cependant pas l'hypothèse d'un accident.

S'il n'y a pas eu de victimes, l'incendie a détruit presque entièrement le dépôt de munitions et endommagé des blindés stationnés à proximité. La violence des explosions, dues à la mise à feu des munitions, a également provoqué des dégâts dans les maisons du voisinage, tandis qu'une épaisse fumée recouvrait la région. *« C'était comme une autre planète, les obus et les balles sifflaient autour de nous »*, a déclaré un témoin.

L'incendie a finalement été maîtrisé aux premières heures de la matinée de vendredi après l'intervention de deux avions de lutte contre le feu venus suppléer les autopompes et les lances à incendie des pompiers, obligés de se tenir à distance du feu. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Le premier ministre s'engage à poursuivre la modernisation de l'économie

Une semaine après la formation de son nouveau gouvernement, le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, s'est engagé, le vendredi 25 décembre, devant le Parlement, à poursuivre une politique de *« stabilité politique et économique »* pour mettre la Turquie au niveau des autres pays industrialisés.

Estimant que la nation avait saisi l'occasion de devenir *« l'un des premiers pays du monde »*, M. Ozal a indiqué qu'il continuerait à défendre une politique économique libérale fondée sur la *« libre concurrence »* et la *« justice sociale »*. Il a confirmé son intention de libérer à terme les taux de change – fixés pour le moment chaque jour par la banque centrale, – de réformer le secteur bancaire et d'accélérer la privatisation de certaines entreprises d'Etat. Rappelant que le taux de croissance de l'économie nationale était le plus élevé des pays membres de l'OCDE (6,5 % en moyenne de 1984 à 1987), le premier ministre table sur un doublement des exportations – qui doivent atteindre 10 milliards de dollars en 1987 – dans les cinq années à venir. Il s'est montré optimiste sur le remboursement des emprunts faits à l'étranger, qui s'élevaient à 33,1 milliards au premier semestre de cette année, et sur la réduction d'une inflation galopante, qui devrait dépasser pour 1987 les 50 %.

M. Ozal a rappelé l'importance de sa politique de rapprochement avec la CEE. *« La demande d'adhésion de la Turquie à la CEE a été faite par notre gouvernement. Tous nos efforts réalisés dans le domaine politique, social et surtout économique, ont pour but de faciliter notre candidature »*, a-t-il déclaré. – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : la course à l'investiture

Pas de trêve des créanciers pour Gary Hart

WASHINGTON
de notre correspondant

La campagne électorale américaine s'est arrêtée. Pour les candidats à l'investiture, les fêtes de Noël et du Jour de l'an sont la dernière occasion de reprendre souffle avant de se lancer dans une course qui ne s'interrompra plus désormais, sauf pour ceux qui s'écrouleront en tentant de franchir les obstacles des primaires. Les prétendants ont provisoirement cessé de hanter l'Iowa et le New-Hampshire où tomberont, à la mi-février, les premiers verdicts, et la presse les laisse reprendre tranquillement quelques forces et, si possible, quelques idées.

Seul, parmi les sept démocrates et les six républicains, un concurrent réussit, sans même s'en donner la peine, à faire parler de lui, et c'est évidemment Gary Hart, le plus inconstant et peut-être le plus inconsistant des candidats, mais assurément le plus médiatique.

Cette fois, il ne s'agit plus de femme mais d'argent ; l'ex-sénateur du Colorado en a le plus urgent besoin, lui qui n'a repris la *« compétition »* que le 15 décembre dernier, après plus de six mois d'arrêt pour cause de *« sex-scandal »*. Et, selon le *New York Times*, la commission électorale fédérale vient de décider qu'il était en droit de recevoir une aide de l'Etat, comme la loi le prévoit pour les candidats considérés comme sérieux. Cette aide est proportionnelle aux fonds légalement recueillis par le candidat lui-même. M. Hart, qui avait collecté environ 2 millions de dollars au printemps, avant de tomber dans les bras d'un mannequin de Miami, Donna Rice, devrait recevoir approximativement 1 million de dollars.

Le malheur est qu'il doit plus d'argent qu'il ne va, en principe, en obtenir : au cours de sa précédente tentative, en 1984, il a laissé derrière lui une ardoise de 1,1 million de dollars, et ses divers créanciers se rappellent à son bon souvenir. Ils hésitaient à se lancer dans des poursuites au résultat très incertain, mais, à présent, l'espoir renaît pour eux : *« Je n'ai pas les moyens de lui faire un procès, mais j'espère que la presse va tellement le harceler qu'il va finir par nous payer »*, a ainsi expliqué l'une de ses *« victimes »* citées par le *New York Times*. A quoi les amis de Gary Hart répondent que l'argent fédéral ne peut servir qu'à financer la campagne en cours, et que mieux leur candidat réussira cette fois, meilleures seront pour ses créanciers les chances d'être remboursés...

Soucis d'argent mis à part, la nouvelle campagne de l'ex-sénateur du Colorado suit un cours attendu. M. Hart, qui en veut à la presse parce qu'elle a mis sur la place publique certains aspects de sa vie intime, dénonce les journaux qu'il accuse de ne pas s'intéresser aux *« vrais problèmes »*, et avertit qu'il ne parlera plus de sa vie privée. De leur coté, les médias analysent longuement cette tactique anti-médias et remarquent, sans s'en affliger outre mesure - qu'elle peut s'avérer très payante tant leur propre image est devenue mauvaise dans l'opinion.

Naturellement, la plupart des éditorialistes se montrent très sévères à l'égard de Gary Hart, surtout ceux qui sont favorables aux démocrates et lui reprochent d'obscurcir encore un peu plus, par sa réapparition inopinée, des perspectives déjà peu brillantes. Naturellement aussi, les autres candidats à l'investiture démocrate y vont de leurs commentaires désobligeants tandis que les responsables du parti ne cherchent même plus à dissimuler leur exaspération.

En effet, il semble admis par tout le monde que M. Hart n'a pas la moindre chance de se faire élire président, mais qu'il a en revanche toutes les chances de faire de l'ombre, au moins pendant les premières primaires, aux autres candidats.

Gary Hart, qui supportait si mal qu'on ne s'intéresse plus à lui, a toutes les raisons d'être satisfait. Resterait pour bien faire à exposer les fameuses *« idées nouvelles »* qu'il entend apporter au débat. Les fonds d'abord, le fond ensuite ? Ce n'est pas sûr, mais le séducteur repenti - que sa femme assiste bravement dans sa campagne sous le regard pesant des caméras – apporte au moins un peu d'animation.

JAN KRAUZE.

هكذا من الأصل

Un colloque international à Paris

La diversité des modèles familiaux

Les modèles familiaux et leur évolution sont plus variés qu'on ne le pense communément : cette diversité a été mise en évidence au cours du congrès de l'Union internationale des organismes familiaux qui s'est tenu récemment à Paris.

En Occident, a montré Mme Martine Ségalen, directeur de recherches au CNRS, le modèle de la *« famille traditionnelle »*, caractérisée par une forte fréquence du mariage à un âge assez bas, une fécondité relativement élevée et un faible nombre d'enfants illégitimes, est en fait d'apparition récente : ce n'est que dans les années 30 qu'a commencé cet *« âge d'or de la conjugalité »*.

Aujourd'hui, on constate à la fois une fragilité plus grande de couples centrés sur un nombre plus restreint d'enfants et un resserrement des liens avec le reste de la parenté, dû notamment à la coexistence de plusieurs générations (plus fréquente qu'autrefois en raison de l'allongement de la durée de vie).

Toutefois, ces relations ont une *« densité »* plus forte dans certains pays comme la France ou la Suède, restés longtemps ruraux, qu'en Grande-Bretagne, où l'individualisme a entraîné une prééminence de la *« famille nucléaire »*.

Cette diversité se rencontre ailleurs qu'en Occident. Ainsi, en Amérique latine, a indiqué Mme Ana Vasquez, sociologue, le modèle patriarcal où le chef de famille représente l'autorité et garantit l'ordre social comporte de nombreuses exceptions, par exemple la présence souvent d'une famille parallèle, la *casa chica* (la petite maison), composée de la maîtresse et des enfants illégitimes.

Les difficultés de logement et les migrations amènent souvent des frères et des sœurs mariés à vivre sous le même toit que les parents et les frères et sœurs non mariés, tandis que se multiplient les familles monoparentales résultant de divorces ou de séparations de fait.

La famille s'élargit aussi aux « alliés » (les *allegados*) : chez les ruraux ou les migrants transplantés en ville, ce sont des orphelins, des mères sans ressources ou des isolés originaires de la même région ; dans les familles aisées, des domestiques qui y restent toute leur vie...

Au Japon, la famille-lignée, l'*ie*, lien de production et de conservation du patrimoine, placée sous le gouvernement de l'homme le plus âgé, s'est affirmée au dix-neuvième siècle. Mais elle a toujours été juxtaposée à des familles plus restreintes : à chaque génération, si le fils aîné reste dans l'*ie* avec les parents, les cadets vont s'installer de leur côté et créer des branches « collatérales ».

Le paradoxe de l'occidentalisation

Aujourd'hui, on assiste, comme en Occident, à des mouvements en sens inverse. D'un côté, la volonté d'assurer la pérennité de la lignée s'efface, l'exode rural affaiblit les liens communautaires et les ménages se divisent parfois sous la pression de la mobilité professionnelle des hommes. De l'autre, la réduction du nombre d'enfants renforce le lien entre la mère et le fils ; l'allongement de la durée de vie prolonge la présence des parents au foyer : les trois quarts des plus de soixante-cinq ans vivent avec leurs enfants.

Dernier paradoxe : l'occidentalisation, loin d'assurer l'expansion d'un type de famille *« européen »*, renforce parfois les structures traditionnelles. Ainsi, en Inde, au Maghreb, en Afrique noire, le développement de l'*économie monétaire* contraint les hommes à travailler plus longtemps pour constituer la dot de leur future épouse. Résultat : leur âge au mariage s'élève ; la différence d'âge avec la femme s'accroît et renforce la domination masculine et la sujétion de la femme dans le ménage...

GUY HERZLICH.

Cercueils « design » et cérémonies personnalisées

Le funéraire nouveau

Une création étonnante a été présentée au Salon des artistes et décorateurs qui s'est tenu récemment à Paris. Il s'agit d'un cercueil qui rompt délibéremment avec la tradition. Il est composé de deux parties : un socle capitonné sur lequel le défunt reposera comme un gisant médiéval, et un cockpit en plastique lilas qui viendra l'envelopper au moment de la mise en bière. Les auteurs, Patrick Nadeau et Didier Riese, deux designers de trente ans, ont été retenus au terme d'un concours lancé par une société privée, les Pompes funèbres générales. Celle-ci va ajouter ce nouveau modèle à la gamme des douze bières classiques qu'elle propose depuis plus d'un siècle à sa clientèle.

Cette petite révolution n'est pas accidentelle. Les marbriers et les fabricants d'accessoires mortuaires viennent d'organiser pour la première fois un Salon d'art funéraire ; il s'est tenu au Bourget. Ils ont décerné des oscars aux créateurs de tombes et de stèles les plus imaginatifs. De leur côté, les cinq cents membres de la Société de thanatologie ont marqué le vingtième anniversaire de la fondation de leur association, les 27 et 28 novembre, par un colloque sur le thème *« Mort et modernité »*. Bref, ça bouge dans le petit monde de ceux qui, par profession ou par curiosité personnelle, s'intéressent à la mort et aux rites qui l'accompagnent.

Après un siècle de splendeur – et de profits – les pompes funèbres ont subi, depuis vingt ans, une cure d'austérité. C'est au dix-neuvième siècle, et plus précisément sous le Second Empire, que tous les citoyens ont obtenu le droit à une tombe individuelle dans un cimetière public. Cette mesure de justice a entraîné une démocratisation des funérailles et des sépultures autrefois réservées aux gens fortunés ou en renom. Ce fut l'époque des enterrements ostentatoires. Veillée mortuaire, corbillard à chevaux, cortège, suisses, chants funèbres, catafalque, chapelle de l'ultime repos gravée d'épitaphes, monceaux de fleurs et de couronnes, cloches du glas, deuil prolongé en vêtements noirs, messes d'anniversaire... Un rituel compliqué devint quasiment obligatoire pour ceux qui voulaient tenir leur rang.

Tout cela a été radicalement remis en cause depuis la dernière guerre. 70 % des Français meurent à l'hôpital, les familles sont dispersées, l'encombrement des villes rend les cortèges impossibles, les traditions sont bousculées, et l'Eglise elle-même a renoncé aux manifestations pompeuses. Les prêtres n'administrent plus l'extrême onction, mais le « sacrement des malades ». Il leur arrive de se faire remplacer, pour la cérémonie au cimetière, par des laïcs. Lors des obsèques, la mention « ni fleurs ni couronnes » est devenue une banalité et les interminables condoléances à la famille sont remplacées par une signature sur un registre. Conséquence : les fleuristes se désolent et les marbriers voient dégringoler leurs ventes au rythme de 3 % à 5 % par an. Quant aux compositeurs et sculpteurs qui avaient jadis tant travaillé – et parfois superbement – dans le registre funèbre, ils ne reçoivent plus de commandes.

Cette évolution n'a pas manqué de préoccuper quelques médecins,



C. DANIELL

Design : D. Riesen, P. Nadeau, Artwork.

une poignée de sociologues et les professionnels des pompes funèbres, qui se sont réunis dès 1966 en une Société de thanatologie. A travers leur congrès et leur bulletin – de haute tenue – ils s'emploient depuis à explorer le monde de la mort sous tous ses aspects. Les mémoires et les thèses touchant à la thanatologie se multiplient.

S'adapter aux souhaits des familles

En 1984, après les attaques du franc-tireur Michel Leclerc, M. Jean-Pierre Poinsignon, PDG des Pompes funèbres générales (45 % du marché français), donnait sa première conférence de presse. Du jamais vu dans la maison fondée en 1848. S'ensuivirent des campagnes de publicité dans les grands journaux nationaux sur le thème « Notre métier est d'apporter une assistance totale à ceux qui restent ». Dans cet esprit, les Pompes funèbres générales (PFG) ont ouvert au début de cette année un service gratuit intitulé « Le téléphone vert », une sorte de « SOS décès ». Une équipe de jeunes « assistants funéraires » répondent 24 heures sur 24 aux familles qui ont besoin d'informations ou d'assistance.

Les sociétés de pompes funèbres rajeunissent leur image. Les sombres corbillards d'antan ont laissé la place à des fourgons banalisés et discrètement peints en gris. Les maîtres de cérémonie sont aujourd'hui des assistants qui ont été recyclés dans un centre de formation et qui portent veste noire et pantalon gris. Dans la profession autrefois exclusivement masculine, on rencontre de plus en plus de jeunes femmes, que les PFG, par exemple, ont habillées d'un tailleur bleu de Prusse.

Les nouvelles consignes sont claires : *« Remplacer le pompeux par le sobre et le digne, s'adapter aux souhaits des familles, personnaliser les cérémonies, les rendre autant que possible sincères et chaleureuses »*. L'Eglise aussi se met au service des familles. Un album édité à leur intention comprend un recueil de textes bibliques, des conseils de comportement et un échantillonnage de suggestions musicales. Parmi celles-ci, des chansons signées Félix Leclerc, Gilbert Bécaud, Léo Ferré, Georges Brassens et même Serge Gainsbourg... Les lieux où se déroulent les cérémonies se diversifient. Pour 40 % des obsèques, l'Eglise n'est plus un point de passage obligé entre l'hôpital et le cimetière. D'où la nécessité d'édifier sur le modèle américain un réseau de funérariums. Il en existe déjà près de quatre-vingts en France. L'un des premiers construits est celui de Montmorency, juste en face du cimetière de cette ville résidentielle de 20 000 habitants. Le bâtiment est soigneusement divisé en deux. A l'arrière se cachent les locaux techniques, où les corps sont conservés en chambre froide, habillés et éventuellement embaumés. A l'avant se présente le hall, où une hôtesse reçoit les familles, et des salons funéraires où chacune peut veiller son défunt, recevoir ses amis et célébrer les rites de sa religion.

Marseille s'est dotée d'une tour funéraire ; Clamart, dans le sud de Paris, d'un parc où les sépultures discrètes s'éparpillent sous les arbres. Mais c'est la nécropole intercommunale de Joncherolles, dans le nord de Paris, conçue par l'architecte Robert Auzelle et inaugurée il y a juste dix ans, qui innove le plus. Il s'agit d'un complexe funéraire de 30 hectares sur lequel on trouve à la fois des boutiques de marbriers et de fleuristes, un funérarium, un cimetière paysager, des enfeus – cases en béton où reposent des pauvres – un crématorium, un columbarium pour la conservation des urnes, et même un jardin du souvenir où l'on disperse les cendres de ceux qui l'ont désiré.

Car la crémation fait chaque jour des adeptes. Déjà 17 000 défunts disparaissent ainsi chaque année. Certaines familles gardent les cendres à la maison. Aux Etats-Unis, une société a obtenu, en 1985, l'autorisation de satelliser dans l'espace un module qui contiendrait 10 000 urnes cinéraires miniaturisées. Le coût de ces obsèques cosmiques a été évalué à 3 900 dollars.

Enfin voici le dernier cri : la cryogénisation. Une soixantaine d'Américains richissimes – dont Walt Disney – ont confié leur précieuse anatomie à des firmes qui les conservent dans l'azote liquide à – 190 degrés, et dans des lieux tenus secrets. Tout cela dans l'espoir un peu fou que les progrès scientifiques permettront de ressusciter un jour ces nouveaux pharaons...

MARC AMBROISE-RENDU.

MÉDECINE

Une eau thermale sous surveillance

Des curistes de Gréoux-les-Bains souffrent d'une grave affection pulmonaire

DIGNE
de notre correspondant

Une vingtaine de curistes de la station de Gréoux-les-Bains et plusieurs habitants de cette petite cité thermale des Alpes-de-Haute-Provence souffrent – ou ont souffert – d'une affection pulmonaire grave. Les premiers cas déclarés ont été enregistrés par le centre hospitalier de Manosque en août dernier. D'autres ont été signalés en septembre et au cours des dernières semaines.

Au total, vingt-sept personnes ont été atteintes par cette mystérieuse maladie, à l'origine de laquelle se trouverait un micro-organisme que les laboratoires de l'Institut Pasteur s'efforcent actuellement d'identifier. Le ministère de la santé a ordonné une enquête épidémiologique en même temps qu'une surveillance de la qualité des eaux.

Le lancement de cette procédure n'avait pourtant pas empêché l'établissement thermal, qui accueille trente-cinq mille curistes par an, de poursuivre ses activités, en accord avec la préfecture. Mais le 14 décembre, après l'annonce de la mort, à l'hôpital de la Conception à Marseille, de l'un des malades, et bien que les praticiens se soient refusés à établir un rapport de cause à effet, le ministère de la santé ordonnait la fermeture des thermes de Gréoux-les-Bains cinq jours avant la date normale de clôture de la saison.

Six malades sont toujours hospitalisés dans les deux hôpitaux marseillais, où ils ont été transférés. Mais on ignore si d'autres curistes ayant fréquenté la station de Gréoux-les-Bains depuis le mois d'août souffrent actuellement du même mal dans d'autres régions de France. De source officielle, on indique qu'*« il est beaucoup trop tôt pour parler d'épidémie due à une eau contaminée ou d'établissement insalubre »*.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

POINT DE VUE

Le Rafale au Musée de l'air !

par Bernard Waquet
ancien directeur « exportation » de Dassault

VOILA un an à peine, la France émerveillée découvrait le Rafale, dernier descendant d'une lignée d'Ouragan, Mystère et Mirage, qui a conquis le monde entier. On voyait le Rafale terrasser son concurrent anglais ; on voyait le Rafale équiper notre porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* ; notre armée de l'air dotée de deux cents Rafale pouvait défier les Mig, Sukhoï et Tupolev en toutes circonstances, pour de longues années.

Faut-il blâmer le ministre qui trouve le Rafale à la fois pas assez furtif et trop cher ? Faut-il accuser la marine de trahison, parce qu'elle préfère le F-18 Hornet de McDonnell ? Qui est responsable des difficultés de l'empire Dassault ?

Personne n'a le droit de ternir le prestige de Marcel Dassault, personnage hors du commun ; mais son propre fils, Serge Dassault, est bien placé pour dire que le carnet de commandes de la société est à plat et que cela était prévisible depuis plusieurs années, quand on sait que, depuis 1975, rien n'allait plus à la tête de la société.

Que s'est-il passé en 1975 ?

La première satisfaction de Dassault, obsédé par les avions de transport civil, fut le Mystère 20, commandé en 1963 par la PanAm à cent soixante exemplaires. Enhardi par ce succès, Dassault a lancé le Mercure, en 1967 ; une production de mille avions de série était annoncée par une presse enthousiaste... En 1975, Marcel Dassault ne pensait qu'au Mercure et il n'a pas vu venir le *« marché du siècle »* devant lequel il a été pris de court à tel point qu'il a laissé le secrétaire général de la société lancer le Mirage F1-M53 pour défendre nos couleurs face au F-16 américain. Ce fut un massacre, et Dassault a limogé son secrétaire général et n'a pas confié son entreprise à son fils Serge, capable de remplacer un PDG vieillissant.

Dans le même temps, notre armée de l'air réclamait un ACF, avion de combat futur, par une fiche-programme correspondant assez bien au F-15, qui venait de ravir, en janvier, au Mig-25 le record de montée à 30 000 mètres. Les problèmes de supériorité aérienne en altitude prenaient le pas sur le problème de la polyvalence, où le Mirage III avait triomphé. Une page était en train de tourner en URSS et aux Etats-Unis, avec l'apparition de chasseurs lourds pour la supériorité aérienne.

Il est bien dommage que Marcel Dassault se soit lancé, de 1967 à 1975, dans le projet Mercure, qui fut un fiasco, au lieu de continuer à réfléchir aux avions de combat de la fin du siècle.

Précisément, en 1975, McDonnell offrit à Dassault la production du F-15 pour l'Europe, et Dassault a refusé, à cause de son idée fixe de réussir son Mercure. Déjà en 1962, McDonnell avait cherché un accord avec Dassault, qu'il admirait beaucoup, et Dassault l'avait snobé un peu sèchement, par souci d'indépendance.

Des erreurs de vingt ans

Avec son projet ACF, notre armée de l'air était en bonne voie, mais elle a commis l'erreur d'en réclamer deux cents. Le président de la République lui-même a décidé de renoncer à l'ACF. Dassault a proposé alors le Mirage-2000, avion militairement inutile mais budgétairement possible. A partir de ce choix malencontreux, on pouvait prévoir les malheurs actuels de Dassault ; on pouvait prévoir que notre aviation embarquée irait faire ses achats aux Etats-Unis.

En termes de coût-efficacité, le Mirage-2000 est un recul par rapport au Mirage F-1. Sur les mêmes bases, le fameux Rafale, petit bijou de la technique, est encore plus critiquable. Notre industrie aéronautique paye aujourd'hui les erreurs commises au cours des vingt dernières années. Grisés par les exportations, nous avons choisi l'isolement quand il fallait chercher des alliés en Europe et aux Etats-Unis. Le seul dirigeant lucide pendant cette période fut René Ravaud, qui sut organiser l'alliance de la SNECMA et de General Electric.

La société Dassault possède un bureau d'étude qui est un des meilleurs du monde ; elle possède des usines bien équipées en personnel et en machines.

Mettons le Rafale au musée de l'air avec le Mirage à décollage vertical, le Mirage à géométrie variable, le Mirage 4 000, etc. Le récent accord avec Messerschmitt-Bolkow Blohm (MBB) pour l'hélicoptère anti-char franco-ouest-allemand pourrait s'étendre à des avions de combat. Le tandem Dassault-MBB serait alors en mesure de négocier un accord intéressant avec McDonnell.

La France est fière de proclamer qu'elle construit un porte-avions nucléaire, mais elle oublie de dire qu'elle s'offre un porte-avions sans avions, comme on ferait un cuirassé sans canons ou un torpilleur sans torpilles. Il n'est pas trop tôt pour définir la composition du groupe aérien du *Charles-de-Gaulle*. La survie de Dassault passe par des alliances extérieures, mais elle passe aussi par un traité de paix entre notre marine et notre armée de l'air. Le choix de l'aile delta pour le Mirage 2 000, choix qui interdisait l'appontage, visait à priver d'avions notre marine, mais les hommes politiques l'ignoraient.

SPORTS

TENNIS : Jeux olympiques

Lendl et Navratilova n'iront pas à Séoul

La Fédération américaine de tennis a désigné le 24 décembre cinq joueurs et trois joueuses appelés à composer les équipes des Etats-Unis pour le tournoi olympique de Séoul du 20 septembre au 2 octobre 1988.

John McEnroe et Tim Mayotte ont été retenus pour disputer les simples messieurs, Ken Flach et Robert Seguso pour le double et Brad Gilbert comme remplaçant. Pam Shriver, Zina Garrisson et Elise Burgin disputeront les simples dames, Shriver et Burgin composant l'équipe de double.

L'annonce officielle des équipes doit avoir lieu en janvier après avis du comité olympique américain et de la Fédération internationale de tennis.

Il est toutefois acquis que ni Ivan Lendl ni Martina Navratilova ne défendront les couleurs américaines à Séoul. Le numéro un mondial, qui souhaitait faire partie de l'équipe des Etats-Unis, n'a pas obtenu la nationalité américaine dans les délais qui lui auraient permis d'être sélectionné aux Jeux.

Egalement née en Tchécoslovaquie Navratilova a estimé pour sa part que les contraintes du tournoi olympique étaient trop lourdes et a préféré décliner la sélection. Ces deux absences feront baisser le niveau du tournoi inscrit pour la première fois au programme olympique depuis 1924.

Des préservatifs aux JO d'hiver

Les mille cinq cents athlètes et les onze cents accompagnateurs qui seront présents aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary, en février prochain, trouveront des préservatifs dans les infirmeries des deux villages olympiques ainsi que dans les toilettes des installations olympiques.

Le service médical des Jeux a pris cette décision en raison des risques de propagation du SIDA dans une communauté *« sexuellement active »*.

● **Athlétisme : le dopage de Sandra Gasser au tribunal.** – Troisième du 1 500 mètres aux championnats du monde d'athlétisme à Rome, la Suissesse Sandra Gasser avait été suspendue pendant deux ans par la fédération internationale (IAAF) après que des traces de stéroïdes anabolisants eurent été trouvées au contrôle antidopage qui avait suivi la course. Sandra Gasser avait demandé une contre-expertise qui, à son avis, l'innocentait. Elle a saisi le tribunal de Berne, ce dernier n'ayant pu obtenir de l'IAAF ces résultats a autorisé la coureuse de demi-fond à prendre part à des épreuves en Suisse en attendant des éclaircissements de la fédération internationale.

● **Auto-moto : Paris-Alger-Dakar.** – Alors que les vérifications techniques du dixième rallye Paris-Alger-Dakar devaient commencer le 26 décembre à Reims, une incertitude pesait sur le parcours algérien de la course quatre jours avant le départ officiel. Selon le quotidien *El Moudjahid*, le Touring-club algérien, opérateur de l'épreuve dans son pays, aurait imposé des modifications au tracé de la course afin d'éviter une dégradation des richesses archéologiques du Tassili. Chez TSO, René Metge, le directeur de la course, déclarait ne pas avoir été informé de ces modifications.

DIVA

État complet des lieux à la veille du 3e millénaire.

Le plus récent, le plus complet, le plus pointu des Atlas.

Ses dimensions sont imposantes : 305 x 455 mm et 520 pages, dont 251 de cartes physiques et politiques. Objectif : pouvoir assembler et embrasser d'un même regard, un maximum d'informations grâce à une codification claire et extrêmement dense. Ses échelles vont du $1/10.000^{e}$ au $1/270.000.000^{e}$. Elles agissent comme un objectif zoom, nous éloignant ou nous rapprochant pour une vision globale ou ponctuelle.

Son index, le plus complet, stocke plus de 210.000 noms figurant à la fois sous leur vocable national (Wahran pour Oran) et dans leur traduction française.

Ses pages thématiques présentent les informations les plus récentes et les plus souvent recherchées. On n'en compte pas moins de 40 comprenant statistiques, cartes, diagrammes, graphiques et photos.

L'Atlas Universel, ouvrage scientifique, a été établi en collaboration avec de très grands spécialistes internationaux, dont l'équipe des correspondants étrangers du Monde.

L'Atlas Universel Sélection-Le Monde, restera l'ouvrage géographique et cartographique de référence. C'est à la fois un inventaire méticuleux des lieux, un point historique et un outil indispensable.

Il est le plus actuel, le plus utile et le moins conformiste des cadeaux.

Le Monde

ATLAS UNIVERSEL

Sélection du Reader's Digest

En vente chez votre libraire. Prix public : 795 F.

Le Monde Sélection

Culture

Maisons de la culture en crise

Guerre des statuts à Chambéry, putsch municipal à Grenoble, situation bloquée à Firminy, malaise financier à Créteil et à Saint-Etienne, vacance de la direction à La Rochelle : les maisons de la culture, ont bien des problèmes.

A priori, l'interventionnisme peu ou prou tempéré des maires dans la gestion des maisons de la culture semble signifier un enjeu politique. Pourtant, au-delà des rapports de forces partisans, des clashes annoncés ou accomplis entre une ville et l'Etat, un élu local et un directeur, une municipalité et une association, les maisons de la culture paraissent d'autant plus fragiles qu'elles ont du mal à se donner un élément moteur qui dépasserait les programmations efficaces, les gestions consciencieuses et les accommodements administratifs : une « âme », peut-être, ou une conception plus généreuse de leur rôle.

A l'origine, ces qualités ne manquaient pas aux établissements créés sous l'impulsion d'André Malraux. Les associations de type loi de 1901 qui les animaient croyaient au pouvoir civilisateur de la culture. Leurs militants avaient été marqués par l'esprit de la première décentralisation dramatique nstituée par Jeanne Laurent. D'ailleurs, ces maisons s'appuyaient sur le réseau des centres dramatiques. La création théâtrale était au cœur de leurs activités : elles en favorisaient la création et la diffusion et ne concevaient leur troisième mission, l'animation, que comme une démarche médiatrice permettant aux créateurs de mieux rencontrer le public.

Ces objectifs devaient être servis par les représentants des associations que l'Etat et les collectivités locales, cofinanceurs à parité des établissements, n'empêchaient pas de mettre en œuvre leur propre politique. Eux-mêmes ne pouvaient être majoritaires au sein des conseils d'administration. En instituant cette règle, André Malraux avait manifesté sa confiance dans la démocratie. Les usagers étaient supposés assez « majeurs » pour maintenir le bon cap en gérant efficacement les fonds publics. Quant au danger d'annexion des maisons par des villes jalouses de leur pouvoir, il a été pris en compte d'une façon assez paradoxale : déclarés propriétaires des bâtiments payés pour moitié par l'Etat, certains maires ont eu toute latitude de municipaliser les institutions, à condition de renoncer au label « maison de la culture Malraux » et à la part de financement national. M. Michel Durafour usa de ce « droit » à Saint-Etienne, dans les années 60, imité par les maires de Caen, de Thonon-les-Bains et quelques autres.

Les maisons demeurées conformes au modèle d'origine — quelle que soit leur désignation, certaines se disant « maisons des arts et loisirs », par exemple, comme celle de Créteil — ont eu un peu de mal parfois à se souvenir des fondements théâtraux de leur « culture ». Les besoins se diversifiaient ; la polyvalence les tentait, au point que la présence dans leurs murs d'un centre dramatique, comme à Grenoble, a pu apparaître comme un handicap.

Le directeur des affaires culturelles en Rhône-Alpes, M. René Gachet, qui mit en place de 1979 à 1981 la mission nationale de développement culturel, devenue ensuite direction (DDC) sous la houlette de M. Dominique Wallon, évoque le culte exagéré, en ces années de mutation, de *« pratiques d'animation qui avaient tendance à devenir leur propre fin »*. Tentatives plus positives : on essaya d'implanter d'autres formes de création, en nommant à la Maison de Nanterre, par exemple, autour de 1980, le réalisateur de télévision Raoul Sangla.

Plus récemment, un cinéaste, Raul Ruiz, a été choisi au Havre et un chorégraphe, Jean-Claude Gallotta, à Grenoble. La première de ces expériences a été trop brève pour qu'on évalue ses effets, les autres sont trop récentes. Et les maisons qui fonctionnent bien, comme celle de Bourges, ne sont pas entre les mains d'un créateur. Pourtant l'idée est séduisante de favoriser une forme d'art plutôt que de miser sur un « socio-culturel » plus ou moins rassembleur.

Ces approches des problèmes de fond sur la destination des maisons de la culture se sont accompagnées souvent de difficultés matérielles. On s'est aperçu rapidement que la triple mission de création-diffusion-animation coûtait fort cher. Le lancement de centres d'action culturelle (les CAC) ne conservant que les deux dernières finalités a permis d'équiper malgré tout des villes moyennes tandis que les maisons à gros budgets connaissaient quelques dérapages financiers.

« L'OPA municipale » de Grenoble

C'est un peu pour les éviter que l'équipe de Jack Lang a décidé, en 1982, d'accorder un pouvoir décisionnel, dans certains cas, aux représentants de l'Etat et des collectivités locales dans les conseils d'administration. François Léotard et son secrétaire d'Etat Philippe de Villiers devaient aller plus loin en essayant de remplacer les structures associatives par des SARL : une telle expérience, à Reims, n'a pas eu d'effet très notable sur la vie de la maison.

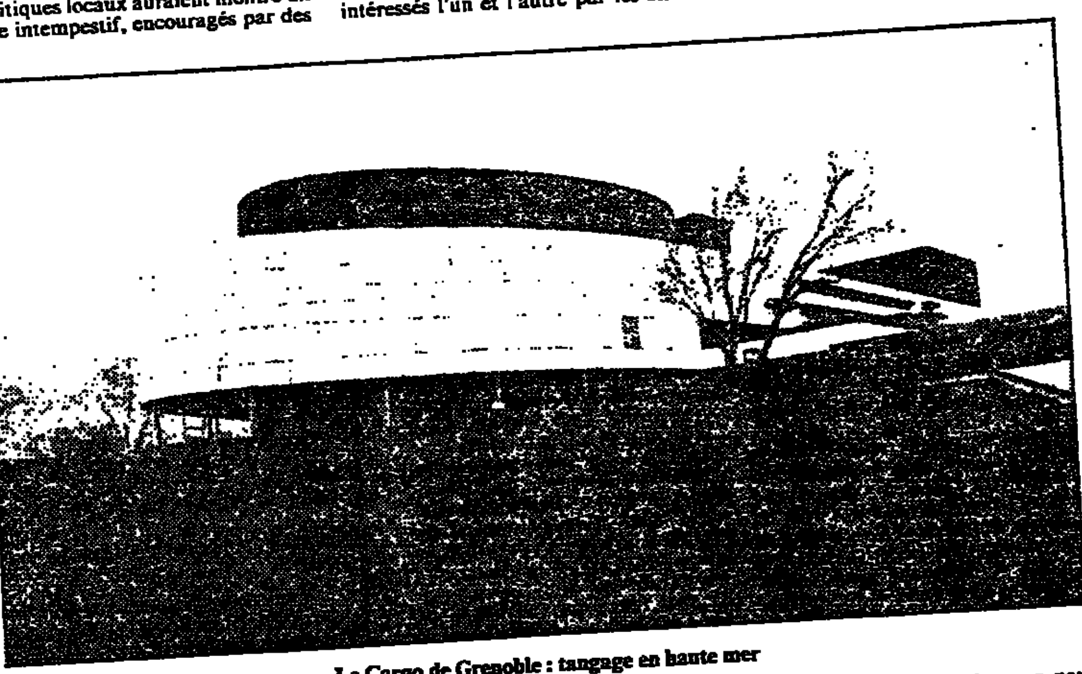
L'innovation statutaire la plus controversée a eu lieu à Grenoble à la suite de la découverte, en 1986, d'un trou de 6 millions de francs dans les finances de la Maison de la culture. Cette institution, qui roule en tandem forcé avec le Centre dramatique national des Alpes (CDNA), a toujours été lourde, difficile à gérer. Si les premiers directeurs, M. Didier Béraud et Mme Catherine Tasca notamment, en ont tenu les rênes sans trop de mal, leurs successeurs des années 80 ont eu de la peine à travailler. Les équipes s'étaient-elles institutionnalisées à l'instar des murs ? Georges Lavaudant a tenté un temps de leur insuffler un nouveau dynamisme en dirigeant parallèlement la Maison de la culture et le CDNA, sans éviter les grincements de rouages, les conflits d'équipes, ni les écueils financiers.

Au lendemain de son départ pour le TNP, le dernier carré des adhérents de la première heure (ils avaient été jusqu'à trente mille) a traversé une crise avivée par l'affrontement des fidèles de l'ancien maire socialiste, Hubert Dubedout, et des proches de son successeur RPR, M. Alain Carignon, ministre délégué à l'environnement.

Après des mois de travail, des statuts de compromis étaient mis au point, avec une double association : celle des adhérents, dite « de soutien », et un conseil de gestion réunissant usagers et « financeurs », dont la présidence était prudemment réservée à un usager... Ainsi conduite, la maison, rebaptisée Cargo, devait pouvoir gagner sereinement la haute mer, avec Jean-Claude Gallotta comme figure de proue. Or tout était remis en cause dans la nuit du 19 au 20 novembre dernier par une « OPA municipale » inattendue : deux cents employés de la mairie adhéraient massivement à l'association de soutien du Cargo et, dans la foulée, portaient au conseil de gestion des membres nettement favorables à M. Carignon. La ville devenait majoritaire de fait sinon de droit.

Quel rôle le maire de Grenoble a-t-il joué dans cette affaire ? Aucun, assure-t-il. Certains états-majors politiques locaux auraient montré un zèle intempestif, encouragés par des collaborateurs du maire, aujourd'hui désavoués. Il est certain, en tout cas, que l'équipe montée à l'assaut du Cargo avait mal évalué le scandale résultant de sa tentative. Un scandale accentué par la réaction indignée de Jean-Claude Gallotta qui déclarait ne vouloir en aucun cas devenir *« l'otage du maire »* !

Depuis cette nuit chaude, un débat sur le pluralisme a agité les milieux politiques et culturels grenoblois. On a parlé de constituer un nouveau bureau où les partis seraient représentés « à la proportionnelle » — une façon un peu curieuse de dépolitiser la situation. En attendant la réunion prochaine, le 4 janvier, du conseil d'administration, certains « élus » de fraîche date se sont dits démissionnaires ; d'autres animent une nouvelle campagne d'adhésions qui, murmure-t-on, ne profiterait pas à la gauche.



Le Cargo de Grenoble : tangage en haute mer

Cohabitation difficile

Comme pour aggraver le problème grenoblois, une incompatibilité s'est affirmée entre le Cargo ballotté et un CDNA qui ne cesse de changer de directeur : ni le créateur Bruno Boëglin ni le gestionnaire Joël Chosson n'ont eu l'heur de plaire au maire qui, pour l'instant, patronne activement les candidatures de deux enfants du pays, Chantal Morel et Ariel Garcia-Valdès. Victime (pas tout à fait innocente ?) de ces remous, le directeur adjoint du Cargo, M. Jacques Cousinet, a été licencié le 2 décembre pour avoir fait acte de candidature à la direction du centre dramatique en laissant entendre abusivement, semble-t-il, que Jean-Claude Gallotta approuvait sa démarche. Pour les observateurs, ni le CDNA ni la maison de la culture ne sortiront grandis de cette mauvaise passe et la cohabitation des deux institutions risque d'être de plus en plus difficile.

Ces troubles pourraient cependant profiter à la toute jeune maison de la culture de Chambéry, dernière des « cathédrales » Malraux, inauguré en octobre dernier. L'association qui a porté le projet pendant plus de vingt ans lutte en effet pied à pied pour ne pas se faire confisquer son pouvoir par le sénateur et maire M. Pierre Dumas (RPR) et son adjoint, M. Pierre Fontanel, fort intéressés l'un et l'autre par les statuts grenoblois. Après quelques passes d'armes et l'abandon d'un projet de SARL, les partenaires ont décidé de prendre le temps de la réflexion...

Pour M. René Gachet, qui participe à la gestation, *« tous les statuts, en fait, peuvent être bons. Mais l'Etat et les collectivités locales doivent se rappeler qu'ils n'ont d'autre tâche que de donner à un homme, choisi pour ses qualités d'homme plus que pour un « projet », les moyens d'éprouver et de mener à terme sa propre politique sur le terrain... »*. Un homme ? Chambéry en cherche un, justement. L'actuel directeur, M. Jean Caune, vient de dire sa surprise d'apprendre qu'un appel à candidature pour son poste était lancé par le ministère auprès du SYNDEAC et de l'Union des maisons de la culture. La présidente de l'association, à qui incombe normalement cette recherche, ne se plaint pas pour sa part d'un collaborateur dont elle souligne les qualités de gestionnaire : *« Notre budget, du moins, est équilibré. »*

Peut-on en dire autant à Firminy ? Cette laborieuse petite cité voisine de Saint-Etienne a du mal à faire fonctionner le monument historique qu'est sa maison de la culture. Construite par Le Corbusier, selon la volonté du maire d'alors, M. Claudius Petit, elle a été « trop chère » dès le départ pour une commune qui aurait dû se contenter d'un CAC. Amputée d'ailleurs pour raisons d'économie de sa grande salle de spectacle — condition *sine qua non* de rentabilité - elle a vivoté avec des allures d'hyper-MJC. L'actuel directeur, M. Gérard Guipont, a réussi pourtant à lui donner une identité en privilégiant la culture scientifique et technique. Or sa décision de licencier un employé syndicaliste qu'il jugeait inefficace a provoqué l'ire du maire communiste, M. Vial-Massat. La maison est aujourd'hui paralysée, et le directeur régional des affaires culturelles le déplore. *« Un directeur de maison de la culture*, observe-t-il, *est responsable du recrutement de son personnel, sans quoi aucun établissement ne peut être dynamique. Jean-Claude Gallotta a eu raison de demander le licenciement de son adjoint dès lors que leur couple ne fonctionnait plus. Et Gérard Guipont, lui aussi, a le droit de choisir son équipe. »*

A Chambéry, Mme Frasson-Marin, de son côté, cherche une parade à l'interventionnisme des maires en invitant à une réflexion commune les responsables du Cargo grenoblois et, pour le bon exemple, ceux du CAC d'Annecy. Cet établissement fondé par d'anciens résistants et dirigé avec compétence par un directeur héritier des vertus de la « culture populaire », M. Daniel Sonsini, coule en effet des jours paisibles, couvé — de loin — par une municipalité libérale qu'anime M. Bernard Bosson (CDS), secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes.

Le prix à payer

L'apaisement sera-t-il trouvé à Chambéry, Grenoble et Firminy ? On peut se demander si les maires de ces villes ne vont pas être tentés de s'approprier plus efficacement ces établissements stratégiques avec l'arme qui a réussi naguère au maire de Saint-Etienne : l'argent. Certes, municipaliser une maison coûte très cher, et la culture n'y gagne pas toujours. A Saint-Etinnne, le prix officiel de cette « liberté » de la ville avoisine les 40 millions de francs, recettes déduites, alors que le budget de la Maison de la culture de Grenoble, par exemple, est de 30 millions.

Certes, l'actuel maire de Saint-Etienne, M. François Dubanchet (UDF) trouve cet argent bien dépensé, même si le rayonnement de sa « maison de la culture et de la communication », lié à des productions lyriques somptuaires, dépasse rarement les frontières stéphanoises. Mais il se dit que l'Etat pourrait faire un effort. En laissant entendre voici quelques semaines qu'il irait jusqu'au clash si le ministre ne mettait pas la main au portefeuille, il a obtenu la promesse d'une dotation exceptionnelle de quelque 2 millions de francs. Un geste symbolique préludant peut-être à la mise en chantier de statuts qui rétabliraient la parité de financement Etat/collectivités locales, ce qui a déjà été réalisé à Nantes.

De quoi laisser rêveurs à la fois les maires encombrés d'ex-maisons de la culture municipalisées qui souffrent d'anémie — à Caen, Thonon-les-Bains, Chalon-sur-Saône — et ceux qui, à Poitiers par exemple, ont envie de s'investir plus activement dans la chose culturelle. Une telle envie ne démange pas seulement, en effet, les élus de l'actuelle majorité. A gauche, comme à droite, on est tenté par le contrôle des établissements, que ce soit pour encourager la création ou pour désamorcer des « bombes culturelles » potentielles qui, en période électorale, font passer des nuits blanches à quelques élus.

BERNADETTE BOST.



EXPOSITION

Au Centre Pompidou

L'IRCAM mis à nu

L'exposition consacrée à « l'espace IRCAM », qu'accueille le Centre Georges-Pompidou est d'abord l'occasion de découvrir la maquette de la nouvelle tour de l'IRCAM (1), conçue par Renzo Piano. Elle va se dresser à côté de l'entrée actuelle et semble en parfaite harmonie avec l'environnement à la fois historique et moderne du quartier. Dans cette tour-périscope de 22 mètres de haut seront logés les services administratifs qui rendront ainsi les espaces libérés dans le « sous-marin » aux scientifiques et aux musiciens.

Mais cette première exposition, dix ans après l'inauguration de l'IRCAM, permettra aussi au public de se familiariser avec le monde mystérieux des laboratoires de la recherche musicale qui ne sont accessibles qu'aux spécialistes. Des tableaux aussi pédagogiques que possible exposent les finalités de l'institution et les procédures originales de sa démarche. On y verra en particulier la fameuse machine 4 X rendue célèbre par *Repons* de Pierre Boulez, des instruments nouveaux, des partitions et des photos, des programmes vidéo sur les nouvelles œuvres créées à l'IRCAM, etc. Une rétrospective largement ouverte sur l'avenir.

J. L.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 18 janvier.

(1) Institut de recherches contemporaines acoustiques et musicales.



Culture

CINÉMA

« La Conférence de Wannsee » de Heinz Schirk

La « banalité » des assassins

A partir de documents authentiques, Heinz Schirk a reconstitué la conférence de Wannsee, où les chefs nazis mirent au point les modalités techniques de l'extermination des juifs. Un événement dont l'historien Henry Rousso montre la signification.

Le 20 janvier 1942, dans le plus grand secret, quatorze fonctionnaires du Reich se réunissaient à l'initiative de Reinhard Heydrich dans une banlieue berlinoise, au 56-58 Grossen Wannsee. Ordre du jour fixé par le chef des services de sécurité de la SS : les modalités techniques de la « solution finale ».

L'extermination avait certes déjà commencé en Pologne et dans les territoires soviétiques envahis par les Allemands depuis juin 1941. Mais son extension à l'ensemble des onze millions de juifs européens, notamment occidentaux, posait de nouveaux problèmes que la SS ne pouvait résoudre seule. L'enjeu de cette conférence était donc avant tout de lever les réticences de certaines administrations, de les convaincre que la « lutte contre les juifs » était une priorité au même titre que la conduite de la guerre, et de les inviter à une participation active tout en leur faisant accepter, en la matière, la prééminence absolue de la SS.

D'une importance historique relative, cette conférence est restée célèbre parce qu'un procès verbal, rédigé par Adolf Eichmann et connu sous le nom de « Protocole de Wannsee », fut retrouvé, fait assez rare, dans les archives du ministère des affaires étrangères.

C'est essentiellement à partir de ce document, ainsi qu'avec le témoignage donné par Eichmann lors de son procès à Jérusalem, en 1961, que le réalisateur Heinz Schirk et le scénariste Paul Mommertz ont pu reconstituer avec minutie le déroulement de la réunion, filmée en temps réel, sans aucune image annexe. Le pari historique est à ce titre incontestablement réussi.

D'abord, les principaux personnages ont un parfum de vérité. Heydrich apparaît comme un habile tacticien, jouant tour à tour de la persuasion et de l'autorité. Eichmann est conforme à l'image du fonctionnaire timide et discret, dont le rôle essentiel n'est révélé que peu à peu. Herbert Lange, commandant du camp de Chelmno, où ont déjà commencé les exterminations au moyens des camions à gaz, est un des rares à faire figure de brute avinée. Mais on comprend vite qu'il parle, au contraire, des autres, en « homme du terrain », ce qui explique ses débordements.

Le film montre bien ensuite que la conférence de Wannsee ne fut pas un tournant décisif, mais une simple étape. La SS ne fait qu'informer les participants de la décision prise de concentrer les juifs promis à l'extermination, non pas dans les territoires soviétiques occupés, mais dans le gouvernement général de Pologne. Les protestations vigoureuses du représentant des territoires de l'Est illustrent, au passage, à quel point la « solution finale » a été un enjeu de pouvoir au sein du système nazi. De même, le principal objet en discussion porte sur la volonté de la SS d'inclure dans le programme en cours les « demi-juifs » issus de mariages mixtes avec des « aryens ». Ce qui provoque, cette fois, une violente réaction du représentant du ministère de l'intérieur, inquiet des troubles que cette mesure risque de provoquer dans l'opinion.

Enfin, les dialogues mettent en relief le langage codé utilisé par les nazis. A aucun moment, il n'est question des techniques de mise à mort, qui ne sont pas du ressort de la conférence. Heydrich ne parle que de la « mise au travail » forcé des juifs valides, les autres subissant un « traitement spécial ». Mais le message est clair pour tout le monde : si la Pologne est choisie comme lieu de concentration, c'est parce que, entre autres, la majorité des deux millions et demi de juifs qui s'y trouvent déjà est inapte au travail et constitue, de ce fait, une part importante du programme d'extermination.

En somme, le réel mérite de ce film est de s'en tenir à son objet strict. Inutile de le comparer ainsi aux autres tentatives de mettre en image l'innommable. Il n'a ni l'émotion de *Nuit et brouillard*, ni les moyens pétaradants d'*Holocauste*, encore moins l'ambition mémoriale de *Shoah*. Pour tout dire, le langage filmique n'apporte ici rien de spécifique et n'est qu'un simple support de la réalité reconstituée. Reste le projet implicite : donner à voir la « banalité » des assassins surpris dans les préparatifs du meurtre. Mais qui peut encore imaginer aujourd'hui les Eichmann et consorts sous les traits de sadiques paranoïaques ? La « solution finale » a nécessité des chefs de gare plus que des hommes de main, des organisateurs plus que des tueurs.

Au fond, l'intérêt de ce film est peut-être ailleurs. Depuis quelque temps, parmi les historiens, une polémique fait rage entre ceux qui voient dans la « solution finale » l'application systématique d'une décision prise par Hitler et conduite à son terme (les « intentionnalistes ») et ceux qui mettent l'accent sur son caractère improvisé, effet d'un processus qui résulte à la fois de l'évolution de la guerre et des rivalités au sein de l'Etat nazi (les « fonctionnalistes »). Or, pour les initiés ou ceux qui ont pris la peine de réviser leurs manuels avant d'aller voir le film, la conférence de Wannsee offre un bon point d'observation.

Elle montre que la contradiction entre ces deux approches n'est peut-être qu'apparente. S'il est clair que l'*intention* idéologique est bien présente et visible, au moins chez Heydrich et les membres de la SS, il n'en est pas moins significatif de voir comment, dans ses modalités d'application, dans son *processus*, la politique d'extermination a effectivement été tributaire du contexte spécifique de la guerre et de la situation du front de l'Est à l'hiver 1941.

Pour un plus large public, le film permet de saisir les dimensions complexes d'un événement historique en offrant une sorte d'instantané de l'horreur, vierge de toute émotion. Il s'inscrit ainsi dans un courant qui cherche non plus à édifier, mais tout simplement à comprendre.

HENRY ROUSSO.

MUSIQUES

« Le Cas Verdi » de Jean-François Labie

Le petit monde de Don Giuseppe

« Vingt fois meurtrier, vingt fois assassiné, le musicien assume tous les rôles de ses drames ». Un livre captivant révèle le monde intérieur de Verdi, qui a nourri son imaginaire théâtral.

Quand Jean-François Labie, après trente années consacrées à *Haendel* (1), décida en 1981 de s'attacher à Verdi, la voie semblait toute tracée pour *« le gros livre que le lecteur français était en droit d'attendre. Tout en effet apparaissait si évident : le portrait de Verdi se dessinait en traits précis, les noirs et les blancs bien contrastés, pas de zone d'ombre mais un plein soleil éclairant d'une lumière impitoyable une existence noble et héroïque, frappée par le malheur, exaltée dans la ferveur patriotique, exprimée dans des opéras aux lignes simples, à la musique brutale et efficace ».*

Une image d'Epinal, qui lui a vite paru fade et rendant bien mal compte d'un personnage et d'une œuvre dont il découvrait peu à peu les opacités et les profondeurs en grande partie inexplorées. Laissant à d'autres le soin de paraphraser l'ouvrage classique de Gatti (2) ou de traduire Abbiati (3), en rajoutant maints détails supplémentaires mis au jour depuis lors, Labie a fait volte-face, en s'installant en quelque sorte au cœur du personnage pour comprendre son caractère, son œuvre et tout ce qui dans sa vie émane de lui-même, voire de son inconscient.

Au lieu de suivre un déroulement linéaire, le livre décrit des cercles concentriques autour de Verdi, aussi larges que la description politique de l'Italie et ses propres attitudes vis-à-vis d'elle, ou aussi resserrés que les secrets de son enfance, dans une approche que l'on dirait « symphonique », chaque chapitre venant apporter de nouvelles alluvions, de nouvelles couches de significations aux thèmes essentiels.

Non sans audace, mais armé, semble-t-il, d'une juste intuition, assaisonnée de quelques notions psychanalytiques, Jean-François Labie dévoile ainsi peu à peu les liens très forts et violents de Verdi avec sa maison natale des Roncole, le père qu'il exècre, la sœur débile mentale, etc., toute la tragédie intérieure, inconsciente, à la racine de son génie, qui a nourri ses drames hantés par *« les héros noirs de la puissance paternelle »* et d'obscures malédictions.

Il révèle de même les rapports d'amour et de haine qui s'étendent à Busseto, la petite ville qui arrache Verdi à son milieu familial, lui ouvre les portes d'un avenir inespéré pour « le fils du cabaretier », lui donne sa première femme, morte prématurément, mais risque de l'engloutir dans la médiocrité... Busseto, qui lui reprochera amèrement de s'afficher avec sa maîtresse, avant qu'il ne s'installe tout près, dans « le camp retranché » de Sant-Agata, où il mènera pendant cinquante ans avec Guiseppina Strepponi, devenue sa femme, une vie exemplaire de « paysan », grand propriétaire terrien autant que grand compositeur !



Giuseppe Verdi : « Cette barbe qui lui sert de masque »...

Au-delà du « petit monde de Don Guiseppe » (4), qui tient dans un mouchoir de poche (quelque 10 kilomètres à peine entre les Roncole et Sant'Agata, en passant par Busseto !), mais embrasse tout le microcosme de Verdi, le portrait s'enrichit sans cesse par l'analyse des rapports du compositeur avec la politique, les femmes, la religion, aussi bien que de son attitude vis-à-vis des problèmes propres du théâtre, le mélodrame, les livrets, le public, l'esthétique, etc.

Et la musique y est constamment présente, tant elle s'est nourrie de l'existence de Verdi : *« Le traître et la jeune héroïne, le bourreau et sa victime sont taillés à vif dans la chair du compositeur. (...) Le visage grave du musicien, son écriture tourmentée, certains de ses emportements, les cris qui traversent ses opéras sont des témoins qui ne peuvent mentir. (...) Cet homme, qui semble froid, muré dans sa redingote noire, le visage immuable derrière cette barbe qui lui sert de masque, aura été dévoré de tant de passions* (dans ses opéras) *qu'il peut regarder sans émotion ce qui lui arrive dans la vie de tous les jours. »*

En explorant si profondément le monde intérieur de Verdi, Jean-François Labie projette de grandes lueurs sur cette musique et le mystère de sa création. Et son livre, si clair, si riche d'intuition, est écrit avec tant de spontanéité, de tendresse et d'humour qu'il nous rapproche sans cesse de Verdi et nous le fait aimer davantage, comme si nous partagions sa vie.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Le Cas Verdi*, de Jean-François Labie, éd. Robert Laffont, 450 p., 120 F.

(1) Ed. Robert Laffont (1980), 864 p.

(2) Carlo Gatti, *Verdi* (1931-1951), traduit de l'italien par Pierre Barbaud, éd. Gallimard (1961), 608 p.

(3) Franco Abbiati, *Verdi*, éd. Ricordi (1959), 4 volumes.

(4) L'auteur du *Petit monde de Don Camillo*, Giovanni Guareschi, tenait un restaurant aux Roncol, à vingt mètres de la maison natale de Verdi...

PHOTO

« Mises au point »

Les Cahiers de la photographie, dirigés par Gilles Mora, lancent une nouvelle collection dont le but est d'offrir, sous une forme monographique, un espace visuel et critique à des photographes encore peu connus et dont l'œuvre s'affirme.

Saisie poétique du monde mais aussi exercice de jugement, c'est à la pratique d'Arnaud Claass, tout entière marquée par l'évidence de la présence, qu'est consacré le premier numéro. Des structures urbaines de « Contretemps », à la double période des paysages « Miniatures » et « Minutieux », et jusqu'aux vues récentes où il figure en personne, Arnaud Claass n'a pas cessé d'explorer sa relation *« tour à tour perdue et retrouvée entre l'image et la sensation »*, comme le décèle Jean Arrouye dans une excellente analyse. Gravitant depuis ses débuts dans la sphère de l'intime, au point que vibrent des échos de plus en plus privés de sa vie, la prise de vue lui sert, par allusion ou métaphore, à suggérer le sens secret de ce qui paraît ordinaire.

Complétée par des notes de travail et un entretien, comportant une bibliographie complète et trente-deux reproductions, cette première « mise au point » comble un créneau éditorial longtemps resté vide. La suivante sera dédiée à Pierre de Fenoyl.

PATRICK ROEGIERS.

★ *Mises au point*, d'Arnaud Claass, les Cahiers de la photographie, n° 20, textes de Jean Arrouye, Bernard Lamarche-Vadel, Arnaud Claass et Gilles Mora, 80 p., trente-deux photographies, 95 F. Editions Contrejour, 32, rue Saint-Marc, Paris-2e.

★ A lire aussi : *Pour la photographie, de la fiction*, éd. Germs, colloque de Venise/université Paris-VIII, 372 p., 185 F.

Les pages d'or de l'édition publicitaire à la Bibliothèque Forney

Le goût des jours

La publicité témoigne de ce qui plaît sans qu'on le sache encore. Les goûts changent avec les époques. La Bibliothèque Forney expose une rétrospective des années 1910-1950.

« Si j'ai choisi le diamant, c'est parce qu'il représente, avec sa densité, la valeur la plus grande sous le plus petit volume. Et je me suis servie de mon goût de ce qui brille pour tenter de concilier par la parure l'élégance et la mode. »

C'est ainsi qu'en 1932 Coco Chanel préfaçait une plaquette de bijoux dessinée par Paul Iribe. Véritable âge d'or de l'édition publicitaire, la période 1910-1950 voit fleurir de somptueuses brochures, dont la forme tient autant à l'article présenté qu'à la mise en page et à la qualité des illustrations. De Mauboussin aux fourrures Max, en passant par la succursale de luxe de la Samaritaine, les annonceurs font appel aux plus grands dessinateurs de l'Art déco (Barbier, Benito, Iribe, Lepape, Reynaldo Luza, René Vincent), ainsi qu'à des écrivains (McOrlan, Jean Cocteau, Colette, Tristan Bernard...)

Le charme de la réclame

En sélectionnant parmi son fonds de cinq mille catalogues quelque trois cents albums, la Bibliothèque Forney propose une merveilleuse rétrospective qui ne manquera pas de réconcilier bibliophiles et publivores. Couvertures imprimées façon Galuchat à filets d'argent (Hermès), marques obsolètes (cuir de Russie des parfums Bienaimé), déploiements lyriques (« Quand la bise fut venue », par la Grande Maison de blanc), croquis aux traits acerbes (ceux de Charles Martin pour *Monseigneur le vin*, édité par Nicolas, ceux de SEM pour la Bénédictine), constituent dans les vitrines le charme de la réclame.



Un modèle de Jeanne Lanvin (1926).

Lancés à la fin du dix-neuvième siècle par les commerces de nouveautés pour diffuser leurs articles en province, les catalogues publicitaires entament très vite le dialogue avec les consommateurs en leur prodiguant des conseils, en jouant sur l'illusion, le rêve, pour mieux donner un effet de réalité : là, la transparence d'une tea-gown en crêpe de Chine ou d'une robe en organdi, est suggérée par un voile de papier sulfurisé coloré à la gouache ; ici, un couteau en argent devient, sous le pinceau de Reynaldo Luza, un véritable bijou. Lanvin intègre entre les illustrations de Guillaume Gillet des poèmes de Louise de Vilmorin. Le premier s'intitule l'Opéra de l'odorat.

Au fil du temps, les planches reflètent moins des objets que des attitudes. C'est le style de l'époque qui prime (la mode décorative et pâtissière de l'avant-guerre, le chic un peu alangui des années 30), ou la vision du monde de l'artiste. Le pape, Iribe, interprètent, chacun à une façon, Poiret. Le premier donne à ses pochoirs une note orientalisante, mise à la mode de Paris par les Ballets russes, tandis que le second privilégie les ambiances de salons à la française. C'est à lui que le couturier s'adresse en 1908 : *« Je lui confiais mon intention de réaliser une très jolie édition destinée à l'élite de la société. Un album de dessins représentant mes robes serait adressé à titre d'hommage à toutes les grandes dames du monde entier. »* L'album sera édité sur papier Hollande à 250 exemplaires.

Volupté

Qu'ils présentent des éventails de paquin, des chaussures de fillette, de la poudre de riz ou des automobiles, les catalogues publicitaires obéissent tous, dans leur présentation, à la même volupté : les fonds pastel, rehaussés d'or, les papiers gaufrés fantaisie, les cartonnages Art nouveau, où la raison sociale apparaît sur un entrelacs de fleurs en relief, où les à-plats de couleur et d'encadrement de la page des années 20 illustrent la qualité, le savoir-faire des imprimeurs, tels que Tolmer, Devambez et, surtout, Draeger. C'est peut-être la finesse de leur goût qui met en confiance les célébrités de l'époque : là, on dirait que la pub n'utilise personne mais profite à tous. On ne résiste pas non plus au talent des rédacteurs de l'époque, dont la modernité des slogans nous désarme : *« Des couleurs qu'aime l'Iroquois. Rien devant quoi l'on reste coi. Voilà le chic ! »*

LAURENCE BENAIM.

★ Pages d'or de l'édition publicitaire, Bibliothèque Forney, 1 rue du Figuier, 75 004 Paris, tél. 42-78-14-60. Jusqu'au 19 mars 1988 ; superbe catalogue : 190 F.

Communication

Michel Bassi PDG du « Méridional »

Le conseil d'administration du *Méridional* (groupe Hachette), réuni le 23 décembre à Marseille, a procédé à la nomination de M. Michel Bassi au poste de président-directeur général, en remplacement de M. Roland Singer, démissionnaire avec deux autres membres du conseil, MM. Michel Courtois et John Deprez. Deux nouveaux membres ont également été désignés par cooptation : MM. Laurent Perpère et Edmont Lecourt, ce dernier étant nommé vice-président.

[Né le 9 juillet 1935, M. Michel Bassi a commencé sa carrière en 1966 au *Figaro* dont il fut rédacteur en chef adjoint de 1971 à 1974 avant de collaborer successivement à l'Agence centrale de presse et à RTL. Nommé en 1976 conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, adjoint de M. Jean-Philippe Lecat, il occupa ensuite le poste de directeur général de RMC jusqu'en juillet 1981 avant de revenir au *Figaro* et d'être nommé jusqu'au printemps dernier directeur de « France-Soir magazine ». Fondateur de la lettre confidentielle *Mardi matin*, il était, depuis le mois d'octobre, directeur de la rédaction du *Méridional - La France*.]

● **« Le Choc du mois », nouveau journal d'extrême droite.** — La première édition d'un nouveau mensuel d'extrême droite, *le Choc du mois*, vient de paraître. Ce premier numéro a été tiré à 100 000 exemplaires. Vendu 30 francs pour 84 pages, son seuil d'équilibre est de 35 000 exemplaires vendus. *Le Choc* a été créé par d'anciens journalistes de l'hebdomadaire *Minute*.

● **Répartition du produit de la redevance pour 1988.** — Après l'adoption définitive du projet de loi de finances pour 1988, le montant du produit de la redevance a été fixé à 6 343,2 millions de francs l'an prochain. FR3 puis Radio-France en percevront le plus, avec respectivement 2 304,8 et 1 760,1 millions de francs. Viendront ensuite Antenne 2 (829 millions), RFO (636,5), RFI (385,1) et la SEPT (311,6). Enfin, l'INA bénéficiera de 110,6 millions de francs et TDF de 25,5.

Spectacles

théâtre

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). Ne reste que l'amour : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Une année sans été. (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30, dim. 15 h.

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30, dim. 15 h.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30, dim. 16 h. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Turcaret : 14 h, mar. (dernière) 20 h 30. Monsieur chasse : 20 h 30. ▷ Dim. La Comédie des musiciens : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Ba-ta-clan : 21 h, dim. 17 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babes-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). L'Auberge du cheval blanc : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). ▷ Dim. Fandango : 15 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La nuit remue : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). La petite chatte est morte : 15 h 30, mar. 19 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30, dim. 17 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30, dim. 15 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. L'Etonnante Famille Bronté : 21 h, dim. 16 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 18 h 30. Haute Autriche : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30, dim. 15 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Lavoir : 20 h 45, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 18 h 30 et 21 h 30, ven. 15 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30, dim. 14 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). L'Ange de l'information : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Don Giovanni : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h, dim. 17 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h, dim. 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h, dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Puceau d'Orléans : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45, dim. 15 h.

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-61-06-30). Notes en duo, d'après Notes sur Chopin : 21 h, dim. 17 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h, dim. 15 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Macha... et compagnie : 20 h 30, dim. 18 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Cochon qui s'en dédit : 18 h 30, dim. 18 h 30. Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. La Métamorphose : 20 h 30. Huis clos : 22 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Marcel-Marceau : Pantomimes de style : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). Les Evadés : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). A Chorus Line : 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30. Petite salle. Une heure avec : Rrose Selavy : 18 h 30. Le Trio en mi bémol : 21 h, dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). J'ai dit une connerie : 18 h 30. Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

ZÈBRE (43-57-51-55). La Maison accepte l'échec : 20 h 30. Hors de chez soi : 22 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) DAUMESNIL (43-44-07-90). Zingaro : 20 h 30.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. Maison de poupée : 20 h 30, dim. 16 h 30.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Jean Sébastien ou la mémoire d'un ruisseau (Marionnettes) : 17 h et 21 h.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-03-18). L'Aide-mémoire : 21 h.

IVRY (THÉATRE D'IVRY) (46-72-37-43). L'Eclipse de la balle : 20 h 30, dim. 16 h.

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Jonatan le mat : 20 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE DE NEUILLY) (47-45-75-80). Les Fourberies de Scapin : 20 h 30, dim. 15 h 30.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). Salle G. Robard. Mais n'te promène donc pas toute nue : 20 h 30, dim. 16 h. Salle J.-M. Serreau. Eloge de la pornographie : 20 h 30, dim. 16 h. Salle Le Terrier. Les Souffrances du jeune Werther : 18 h 30 et 22 h 30, dim. 18 h 30.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). ▷ Dim. Le Faiseur : 18 h.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Serge Lama : 20 h 30 sam., 14 h dim., 17 h 30 dim.

LA COMPAGNIE CRÉOLE : 20 h 30 sam., 17 h dim.

CONCOURS DE FADO : 15 h sam.

THÉATRE DE DIX-HEURES (42-64-35-90). Alice Donna : 22 h mer., sam., 16 h dim.

TINTAMARRE (48-87-33-82). André Lamy, Claude Lemesle.

Les concerts

ÉGLISE DES BILLETTES (entrée libre). Pierre Mea, 10 h dim. (Orgue). Œuvres de Bach.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (42-23-55-28). La Philharmonie de chambre, 20 h 30 sam. Dir. par R. Douatte avec T. Velev (violon). Œuvres de Corelli, Mozart et Vivaldi. 90 F, 80 F, 55 F.

ÉGLISE SAINT-MERRI Ensemble Musica Prima, 21 h sam. Musique du Moyen Age et de la Renaissance française en Europe et en Amérique latine. Libre participation aux frais.

Dominique et Raymond d'Arco, Dominique d'Arco et Roger Cohen (duos violon-violon et violon-piano) 16 h dim. Œuvres de Beethoven et Leclair. Libre participation aux frais.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11). Don Giovanni : 19 h 30 sam. Drame en deux actes de W.-A. Mozart, livret de L. Da Ponte, dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de G. Järvefelt (production de l'opéra d'Oslo). De 25 F à 350 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 15 h 30 dim., 20 h 30 sam. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

NOTRE-DAME-DE-PARIS Olivier Trachier, 17 h 45 dim. (Paris) à l'orgue. Œuvres de Mendelssohn et Tournemire.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, 21 h sam. 17 h dim. Ou « Oh ! Ils chantent la bouche pleine », opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F. 100 F. FNAC.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Line Monty, 21 h sam., dim. (dernière). Avec M. Medioni (p.), M. Téboul (vl., g.). A. Suissa (perc., derbouka), S. El Fassy (bat.), et Coco (tambourin). Musique judéo orientale.

Samedi 26 - Dimanche 27 décembre

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Suspect (1944, v.o.), de Richard Siodmak, 15 h ; la Dame masquée (1924), de Viatcheslav Tourjansky, 17 h ; 90 Days (1985, v.o.), de Giles Walker, 19 h ; C'est arrivé demain (1943, v.o.s.t.f.), de René Clair, 21 h.

DIMANCHE

La Bête aux cinq doigts (1946, v.o.), de Robert Florey, 15 h ; le Roman d'un Spahi (1936), de Michel Bernheim, 17 h ; Bach et Bottine (1986), d'André Mélançon, 19 h ; la Femme sur la plage (1947, v.o.s.t.f.), de Jean Renoir, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

The Half-Naked Truth (1932, v.o.), de Gregory La Cava, 15 h ; Règlement de comptes (1953, v.o.s.t.f.), de Fritz Lang, 17 h ; le Capitaine Fracasse (1942), d'Abel Gance, 19 h ; la Chanson du passé (1941, v.o.), de George Stevens, 21 h.

DIMANCHE

La Tête à l'envers (1960, v.o.s.t.f.), de Joshua Logan, 15 h ; l'Homme de nulle part (1956, v.o.), de Delmer Daves, 17 h ; Chappaqua (1966, v.o.), de Conrad Rooks, 19 h ; Chung Kuo La Chine (1972), de Michelangelo Antonioni, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger : l'Homme (1946), de Gilles Margaritis, 14 h 30 ; Monsieur La Souris (1942), de Georges Lacombe, 14 h 30 ; l'Europe méridionale au temps des rois (1969), de Marc Allégret, 17 h 30 ; l'Amour d'une femme (1953), de Jean Grémillon, 17 h 30 ; Guernica (1949), d'Alain Resnais, 20 h 30 ; la Roue (1920), d'Abel Gance, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger : Terre d'insectes (1957), de Gérard Calderon, 14 h 30 ; Bertrand cœur de lion (1950), de Robert Dhéry, 14 h 30 ; Un chien andalou (1928), de Luis Bunuel, 17 h 30 ; le Tunnel (1933), de Kurt Bernhardt, 17 h 30 ; le Chemin de Damas (1986), de Patrice Barletta, 20 h 30 ; Avec André Gide (1951), de Marc Allégert, 20 h 30

LES FILMS NOUVEAUX

BIGFOOT ET LES HENDERSON. Film américain de William Dear, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE. Film américain de Joseph Sargent, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIRTY DANCING. Film américain d'Emile Ardolino, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INNOCENTS. Film français de André Téchiné : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

INTERVISTA. Film franco-italien de Federico Fellini, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOO MUCH ! Film britannique de David Leland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

ENNEMIS INTIMES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ISHTAR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RENEGADE (It.-A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RENT A COP (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ROCK ALIENS (A., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROXANNE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CONFIDENCES SUR L'OREILLER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

JOHNNY GUITAR (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

KALIDOR LA LÉGENDE DU TALISMAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

KING KONG II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

PEAU D'ANE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PETER PAN (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

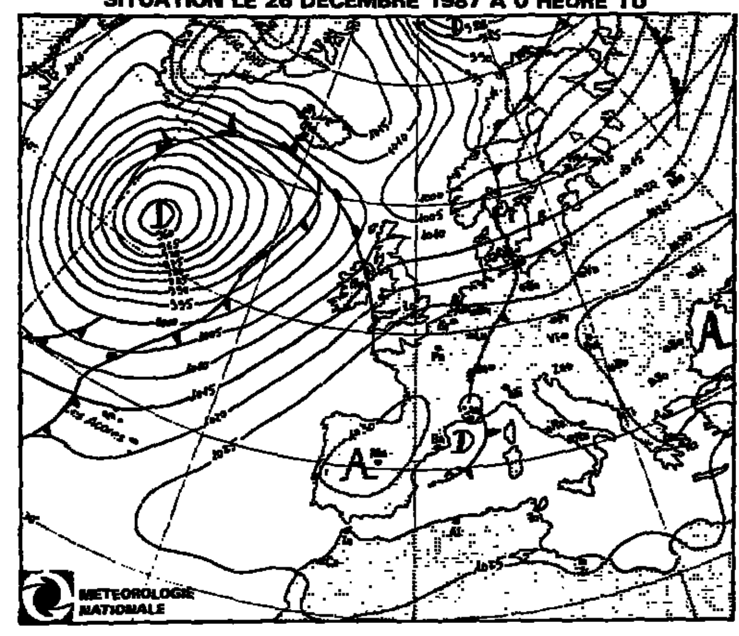
TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

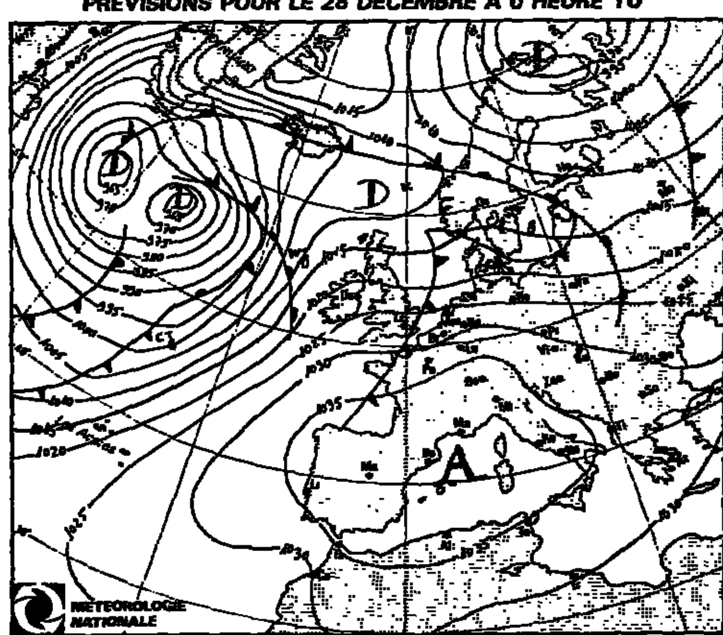
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 décembre à 0 h TU et le dimanche 27 décembre à 24 h TU.

Le champ de pression est à nouveau élevé sur le pays. Malgré cette hausse, *une perturbation pénétrera sur le Nord-Ouest*, dimanche après-midi. En revanche, *sur le sud du pays*, les conditions anticyclôniques persisteront.

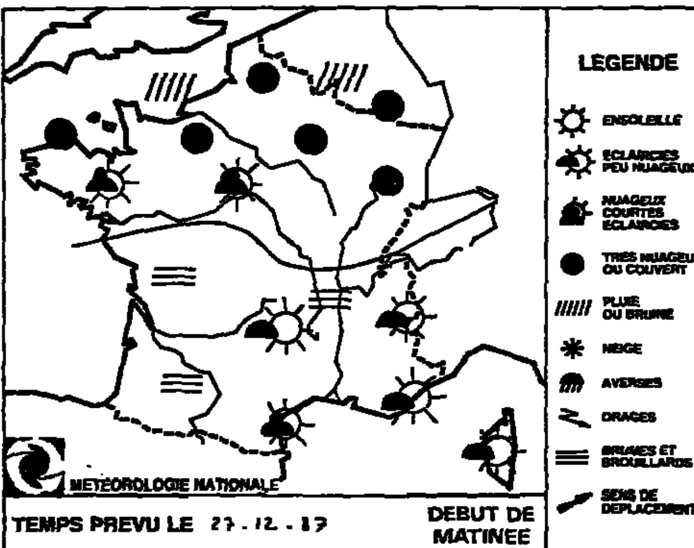
Dimanche, les températures seront vraiment clémentes. La nuit sera douce, à l'*exception du Centre et du Nord-Est*, qui garderont une température de 7 *degrés, partout ailleurs* on dépassera la barre des 10 degrés. On atteindra *même* 17 degrés au pied des Pyrénées ; près de la Méditerranée, il fera 15 degrés.

Pour ce qui est du ciel, on profitera bien du soleil de l'Aquitaine au Massif Central, à la Méditerranée et à la Franche-Comté. Mais attention aux brouillards en début de journée. En effet, seuls les sommets et les régions méridionales seront dégagés en ce dimanche matin. Cependant, sur le Languedoc et le Roussillon, les nuages venant de la mer pénétreront en cours d'après-midi, les chances de voir le soleil seront très faibles pour le reste de la journée.

La Corse gardera un ciel mitigé mais sans pluie.

Sur la moitié nord, le ciel sera très nuageux, voire couvert dès le matin. Les brumes ne seront pas rares mais elles ne gêneront pas la circulation. Les régions septentrionales subiront encore quelques bruines. C'est vers la mi-journée que les côtes de la Manche verront arriver des pluies modérées. Mais elles ne toucheront la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Nord qu'en soirée.

Pendant ce temps-là, le gris prédominera sur les autres régions du Nord.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4644

HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas la bride qu'ils mettent sur le coup. - II. Se sentait forcément bien quand elle était au large. Apporte la lumière. – III. Conjonction. Briseur de lames. Homme d'église. – IV. Tels qu'il n'y a rien à rajouter. A fait planer le doute. Porte un corselet. – V. N'a *pas de durée* précise. Morceaux de « *nougats* ». – VI. Parmi les lardons. Utile à celui qui a un trou à boucher. Difficile à corriger. – VII. Avait d'incontestables qualités. Peut faire partie d'une association. Atteignit des sommets. – VIII. A une grande cheminée. Avec elle, on ne travaille évidemment pas sans filet. Crée des liens. – IX. Montrer qu'on est une bête. Obtenu à partir de certains tissus. Nombreux sont ceux qui s'en paient volontiers une tranche. – X. Est à l'origine de maintes déceptions. Chercher à exprimer. – XI. A un tempérament de chef. Continent. Epargné par certaines attaques. – XII. Chef de tribu. On peut arriver *à lui en descendant. Entraînent sur* une pente glissante. – *XIII. Conduire à une sanction.* Vider les magasins. – XIV. Habituées *à prendre de la hauteur*. Partie du globe. Gros temps. – XV. Appartient au pays du Soleil-Levant. Supporte bien des choses. S'écarter du droit chemin.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II									■						
III			■							■					
IV					■				■						
V				■								■		■	
VI					■		■	■							
VII					■					■					
VIII					■						■		■		
IX					■				■						
X		■	■			■								■	
XI	■										■				
XII				■						■					■
XIII										■					
XIV							■					■			
XV				■						■					

VERTICALEMENT

1. Une femme qui a l'habitude de parler bas. Relevé après avoir été jeté. – 2. Travaille avec le laitier. Prennent des airs de princesse. – 3. A donc été poussée vers la sortie. Destinée à de fines bouches. Avait absolument besoin de contacts. – *4. Sont obtenus grâce à des prises.* Remontent facilement la pente. Symbole. – 5. On y purge afin que le meilleur puisse en sortir. Au bord de la dépression. – 6. Hommes de bord. Fait perdre l'équilibre. – 7. Plutôt simple mais pouvant, cependant, créer des difficultés. Assure la continuité. – 8. Où l'homme fut opposé à la bête. Homme de combat qui va souvent à l'assaut. – 9. Incitent au rêve. Prêt à bouillir. – 10. Préposition. Amené à se réjouir. *Pénètre dans le quartier.* – 11. Tel qu'il ne se laissera pas abattre. Ne se laisse pas battre. Fait changer de direction. – 12. Servait à l'enregistrement. Est susceptible de satisfaire celui qui veut voir les choses de haut. – 13. Où certains n'auraient pas apprécié qu'on limite les dégâts. Obligaient à travailler comme des bœufs. – 14. Sa présence ne se fait guère sentir. Permet d'en savoir plus. Va par monts et par vaux. – 15. Fait sortir la bave. Facilite des déplacements.

Solution du problème n° 4643

Horizontalement

I. Ripailles. – II. Avion. Une. – III. Verrat. Er. – IV. Anet. Rame. – V. Us. Epi. An. – VI. Réa. – VII. Ecole. Lad. – VIII. Urticaire. – IX. Sottises. – X. Eue. Sen. – XI. Sp. Serein.

Verticalement

1. Ravaudeuses. – 2. Ivens. Croup. – 3. Pire. Hotte. – 4. Aorte. Lit. – 5. I.N.A. Précise. – 6. Trie. Aser. – 7. Lu. Aliéné. – 8. Enéma. Ars. – 9. Sérénade. In.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 28 DÉCEMBRE

« Appartement et atelier de Delacroix », 10 h 30, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Fragonard », *13 heures, hall* d'entrée, Grand Palais (Michèle Pohyer).

« Fragonard », 13 h 15, Grand Palais, à l'accueil (Approche de l'art).

« Le Palais de justice, du Moyen Age à nos jours », 14 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« L'Unesco, miroir du monde » (2 h 30 de projection), *14 h 30*, devant les grilles, place Fontenoy (Monuments historiques).

« Les dernières acquisitions de l'Etat, 1983-1986 », 14 h 15, Musée du Louvre, caisse du pavillon de Flore (Arts et curiosités).

« Le Moyen Age raconté aux enfants », 14 h 30, Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Gilles Botteau).

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion (*E.* Romann).

« Fragonard », 16 heures, Grand Palais, à l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Fragonard au Grand Palais », 16 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

Justice

Après la décision de la chambre d'accusation

Création d'un comité de soutien au chercheur Gianfranco Pancino

Les médecins et scientifiques qui ont apporté leur soutien au médecin et chercheur italien M. Gianfranco Pancino, depuis son interpellation à Paris, le 17 décembre, se sont déclarés « *consternés* » par le rejet de sa demande de mise en liberté, jeudi 24 décembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel *(le Monde du 26 décembre). Ils ont* décidé de créer un comité de soutien.

Ces personnalités au nombre de deux cents ont fait savoir dans un communiqué adressé à l'Agence France-Presse « *qu'elles tiennent à rappeler qu'elles se sont portées garantes des qualités professionnelles et humaines de leur collègue et ne comprennent pas que sa remise en liberté serait de nature à troubler l'ordre public alors même qu'il vit et travaille en France depuis cinq ans* ».

Après l'interpellation de Gianfranco Pancino, chercheur au laboratoire du CNRS de l'hôpital Saint-Louis, une pétition demandant sa libération avait déjà recueilli cent vingt signatures, dont celles des professeurs Léon Schwartzenberg, Claude Jasmin et Maxinme Seligman.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rejeté jeudi la demande de mise en liberté formulée par M. Gianfranco Pancino, ancien militant de l'extrême gauche italienne, recherché par les autorités judiciaires de son pays. La chambre d'accusation a estimé, en effet, qu'il y avait risque « *d'atteinte à l'ordre public* » et que le chercheur n'offrait pas de « *garanties de représentation suffisantes* ».

● **Deux militants basques tranférés à Paris.** – Deux militants basques espagnols interpellés à Angoulême (Charente) dans la nuit de mardi à mercredi ont été transférés, vendredi 25 décembre dans la soirée, à Paris où ils devaient être *présentés à l'un des magistrats* chargés des affaires de terrorisme. *Inaki Pujana Laberdi, vingt-six ans et* Roberto Martinez-Olasagare, avaient *été interpellés par la police lors d'un* contrôle de routine effectué parce que leur véhicule était en stationnement interdit dans une rue d'Angoulême. L'un d'eux avait alors menacé les policiers avec un pistolet automatique de calibre 9 mm, approvisionné mais non armé, et après une courte bagarre avait pu être maîtrisé tout comme son compagnon.

Automobile

BIBLIOGRAPHIE

« Les Peugeot », d'Alain Jemain

L'orgueil de l'ombre

Il est extrêmement rare qu'une même famille conserve, près de deux siècles durant, le contrôle d'une entreprise devenue au fil des ans l'une des toutes premières du pays. *Les Peugeot*, d'Alain Jemain, c'est d'abord la formidable aventure d'une famille qui, depuis le début du dix-neuvième siècle, a su rester au premier rang de l'industrie française ; d'abord dans l'acier pour les entreprises horlogères du Jura et des Vosges *mais aussi pour la fabrica*tion des baleines de corset, des mon*tures de parapluies, voire pour la* quincaillerie courante, avant qu'Armand Peugeot, l'original du clan, ne s'intéresse en 1890 à ces « *étonnantes voitures mécaniques* ». Cent soixante-quinze ans et sept générations après Jean-Pierre (dit Ier), la famille dispose, avec 24% des parts et grâce à un montage financier qui passe par trois sociétés de portefeuille, d'un réel contrôle de la firme automobile de Sochaux.

Si Peugeot n'est pas Michelin – où tous les héritiers sont systématiquement exclus de l'affaire depuis la création de la manufacture, – le chef du clan familial est choisi exclusivement sur la base de ses compétences. Et si quelques Peugeot travaillent dans l'entreprise – ils sont neuf actuellement, – ils ne s'y maintiennent que s'ils continuent à suivre les préceptes des grands ancêtres : austérité, discrétion, prudence.

Les Peugeot sont d'abord protestants et provinciaux. On pense évidemment à « *l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* » de Max Weber. Mais *les Peugeot* c'est aussi l'histoire d'un siècle. Car la famille a traversé sans dommage « *deux guerres mondiales, trois programmes de nationalisation, neuf régimes politiques* ». Elle a échappé aux pièges des crises monétaires, des fluctuations de marchés, des mutations techniques, des bouleversements sociaux, à la campagne contre les deux cents familles ou à l'impôt sur les grandes fortunes.

Cette « *dynastie* » – sur le mode austère – c'est aussi une histoire d'hommes. Ceux de la famille qui comme Armand dès la fin du dix-neuvième siècle est persuadé – contre ses oncles et cousins – que « *l'industrie* [automobile] *a devant elle un avenir considérable. Un jour viendra certainement*, écrit-il, *où le nouveau moyen de locomotion se répandra partout* ». Mais aussi celle des grands connétables : Mattern et son obsession de l'organisation de la production dans les années 20, Maurice Jordan nommé secrétaire général en 1928 qui parviendra, en 1930, à *surmonter* le krach de la banque Oustic et quinze ans plus tard les *destructions de 1945, et qui* régnera presque sans partage jusqu'à la fin des années 60, Gauthier son successeur et depuis lors Parayre et surtout Jacques Calvet, dernier sauveur en date d'une entreprise plusieurs fois menacée.

Conflits permanents avec Renault, parallélisme des redressements et de la réussite sportive : le lecteur s'apercevra que l'histoire se répète et il sera frappé par la multiplication, la précision des détails *apportés dans cet ouvrage*. Même si parfois l'on aimerait qu'Alain Jemain donne un sens et des clefs pour expliquer la longévité de cette dynastie qui a « *l'orgueil de l'ombre* ».

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Les Peugeot, vertiges et secrets d'une dynastie*, aux éditions J.-C. Lattès, 284 p., 110 F.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Fabien ABITBOL, dit André Léger, et Josette « Josy » BUDON prient d'annoncer la naissance de

Noëlla

le 25 décembre 1987, aux Abymes (Guadeloupe).

BP 113,
97190 Le Gosier.

Décès

– *M. et Mme Jean Ber,*
M. Roger Ber,
M. et Mme Serge Ber,
Mme Rolande Magontier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rachel BER,
chevalier de la Légion d'honneur,
fondatrice des Etablissements
Jean Hercey,

leur mère, *grand-mère et arrière-grand-mère*,

survenu le 23 décembre 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 décembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

110, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Chaïm Gutmann,
son épouse,
Thérèse et Michel Edel,
Eva et Laurent,
David et Annie Gutmann,
Michaël, Raphaël et Benjamin,
Jean-Jacques et Claude Gutmann,
ses enfants et petits-enfants,
Et les familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Chaïm GUTMANN,

survenu le 18 décembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 21 décembre au cimetière parisien de Bagneux.

18, rue du Faubourg-du-Temple,
75011 Paris.

– Isabelle, Françoise Pellé,
Christilla Pellé-Douël
et Emmanuelle Bergés,
ses filles,
Olivier Bergés,
son gendre,
Jacques et Paule Douël,
son frère et sa belle-sœur,
Francette et Georges Rulhmann,
sa sœur et son beau-frère,
Thomas, Marion, Marie, Fanny
et Alexis,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et tous ses amis,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Yvonne PELLÉ-DOUËL,
professeur à Paris-X Nanterre,
philosophe écrivain théologienne,

survenu à Avon, le 23 décembre 1987, dans sa soixante-dixième année.

Elle s'est éteinte dans la paix du Seigneur, entourée des siens, après avoir traversé pendant plusieurs années la *nuit de la maladie d'Alzheimer*.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 28 décembre, à *10 h 30*, à l'église d'Avon (Seine-et-Marne).

Des dons peuvent être adressés à l'association France-Alzheimer, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pellé-Douël Bergés,
12 *bis*, rue du Moulin-de-la-Pointe,
75013 Paris.

Communications diverses

– Mme Erna Djamalian se fait un devoir, en ce jour du souvenir, de rendre cet ultime hommage aux gouvernements français ayant permis cet apport posthume au nom de son père, Archak Djamalian, décédé le 27 décembre 1940, à Paris.

– Homme d'Etat et de lettres.

– Rénovateur du home Armenian Relief Society Inc de 1922 à 1925, créant cinquante-six sections à travers les Etats-Unis.

– Fondateur en 1930 de la première Maison arménienne en France, à Décines, se nommant depuis décembre 1985, Maison de la culture arménienne Archak Djamalian.

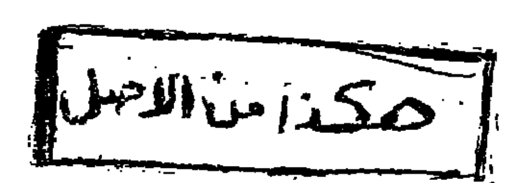
– Fondateur en France, Europe, Orient, de la Croix bleue arménienne.

A ce titre ayant reçu :

1) l'attribution au titre des grandes associations nationales le 27 décembre 1984 ;

2) la reconnaissance d'utilité publique par décret du 23 avril 1986 pour cette association humanitaire existant depuis soixante ans en France.

3) intervenant la réfection du home d'enfants dans le Jura, dont les travaux de la troisième tranche seront, nous l'espérons, en voie d'achèvement.



Justice

omobile

REGIONS

UNE EXPÉRIENCE DE « CONTRAT RESSOURCE »



MARC PAYGNARD

Belfort accompagne ses pauvres

« *ON est incapable, au niveau national, de cerner le phénomène de la grande pauvreté. Ce que nous avons mis en place ici est une des meilleures contributions à ce genre d'estimation* » : Christian Proust, président (PS) du conseil général du Territoire de Belfort, évoque en termes prudents le système de revenu minimum d'insertion mis en place en juin 1986 dans son département. Car, si cette mesure sociale fonctionne bien, elle coûte aussi très cher. En année pleine, 10 millions de francs seront à la charge du département, soit près de 10 % de son budget d'action sociale.

Dénommé « *contrat ressource personnalisé d'autonomie* », le revenu d'insertion consiste dans le versement chaque mois d'une allocation différentielle assurant un revenu mensuel minimum de 2 000 F pour une personne seule âgée de plus de vingt-cinq ans. Le revenu est porté à 2 600 F pour deux personnes, à 3 300 F pour trois personnes.

Le système a été imaginé après une longue réflexion engagée dans le département par les travailleurs sociaux. En 1984, ceux-ci alertaient les élus sur la montée inquiétante de la pauvreté en soulignant l'insuffisance des procédures d'aide sociale légale esentiellement centrées sur les enfants, les malades, les personnes âgées et les handicapés. Les travailleurs sociaux plaidèrent l'instauration d'un minimum social garanti à l'image de ce qui avait été fait dans le Territoire de Belfort dès 1980 pour les personnes âgées.

Les élus se montrèrent hostiles à la création d'un système de pure assistance. L'idée fut alors lancée d'aider les personnes en attente de droit aux aides sociales légales. Mais les travailleurs sociaux continuaient à plaider pour quelque chose de plus global.

Finalement, la solution fut trouvée à la fin 1985, le ministre, Mme Georgina Dufoix, acceptant d'affecter un surplus de crédit à l'expérimentation dans le Territoire de Belfort d'un « contrat ressource ». Signée en mars 1986, mais contestée sur le plan légal, la convention fut ratifiée par l'Etat au mois de juin suivant. Avec tout de même une restriction : l'Etat acceptait de supporter un tiers de la dépense mais uniquement pour les contrats signés avec des bénéficiaires susceptibles de s'insérer professionnellement. Dans les faits, la part de financement de l'Etat se trouve réduite à un peu moins de 30 % jusqu'en avril 1987. Depuis, les conditions restrictives posées par les conventions Zeller ont fait chuter à moins de 5 % la participation financière de l'Etat. L'apport des travaux d'utilité sociale a permis de faire remonter l'aide de l'Etat à 9 %. Mais l'essentiel de l'effort est bel et bien supporté par le département.

Le conseil général a pris un risque important en acceptant de lancer le « contrat ressource » à guichets ouverts. Aucune limite budgétaire n'a en effet été fixée. « *Ce n'était pas utile de faire cette opération si on n'y mettait pas grand-chose,* explique Christian Proust. *On ne peut pas faire un travail de défrichage et mégoter !* » Concrètement, le système est placé sous la responsabilité des assistantes sociales. Ce sont elles qui rencontrent les personnes en difficulté, étudient leurs dossiers puis proposent un contrat ressource, à l'origine signé pour trois mois puis *aujourd'hui sur six moix* reconductible quatre fois. La décision de financement est prise par le responsable de circonscription, le conseil général limitant son intervention à la signature des chèques.

Un effort partagé

Le contrat conclu est en quelque sorte un contrat d'effort partagé. La collectivité apporte l'argent, le bénéficiaire s'engage à quelque chose : rechercher un emploi ou une formation, effectuer un travail d'utilité sociale, payer ses charges courantes, rembourser une dette, effectuer des démarches administratives... « *Notre idée,* précise Christian Proust, *c'est que les gens ont droit à une réinsertion. L'objectif, ce n'est pas le revenu mais la réinsertion. On affirme un droit au travail. Le revenu en est la contrepartie.* »

Jusqu'à présent, 760 ménages, soit environ 1 900 personnes, ont bénéficié d'un contrat ressource. Après une montée en charge rapide à la fin de 1986, la progression du nombre des contrats s'est ralentie, pour atteindre fin octobre 1987 le chiffre de 456 contrats. Le président du conseil général et ses collaborateurs pensent que ce nombre ne devrait plus augmenter très fortement. Les contrats touchant aujourd'hui environ 1 200 personnes, on peut estimer à ce chiffre le niveau d'extrême pauvreté dans le département.

Pour autant, le contrat ressource n'est pas une panacée. « *Le minimum social ne résout pas les problèmes des gens en difficulté,* estime Jacques Abrand, directeur de cabinet de Christian Proust et spécialiste des questions sociales. *Il permet de maintenir la tête hors de l'eau, mais il ne peut pas remplacer les politiques sociales.* »

Le conseil général évalue à un tiers le pourcentage de bénéficiaires susceptibles d'être réinsérés dans les six mois. Pour les *deux tiers restants, la procédure* apparaît « *très longue* » sans qu'on puisse estimer un délai.

La contrepartie de travail exigée par l'Etat pour tout financement d'un contrat ressource est parfois vivement critiquée. « *Il n'est pas besoin d'exiger,* estime Christian Proust. *Les gens qui le peuvent sont prêts à travailler. Mais on voit des gens dans un tel état qu'ils ne peuvent pas travailler.* » Pour ceux-là des stages légers et progressifs (également payés par le département) sont mis en place. Avec toujours la volonté d'éviter toute forme d'assistanat. « *Un minimum social garanti, ce serait une politique de droite. On peut craindre que cela ne favorise la création d'une société duale en faisant accepter à une partie de la population une vie misérable mais sûre* », affirme le président du conseil général.

PATRICE MALINA.

AUVERGNE

Une nouvelle Limagne

Une association vient de voir le jour en Auvergne. Nommée Limagne industrielle, elle regroupe les chambres de commerce et les collectivités locales d'un quadrilatère dont les pointes sont Clermont-Ferrand, Issoire, Riom et Thiers, principales villes du Puy-de-Dôme. Son président, Jean Tigeot, résume ainsi le but de cette opération :

« *L'économie auvergnate a besoin, pour prospérer, de rechercher des investisseurs dans le monde des affaires européen et international. Le développement des seules entreprises déjà implantées en Auvergne ne suffira pas à absorber la baisse des effectifs, notamment de l'agriculture, et l'Auvergne risque de se dépeupler. Pour attirer ces investisseurs, il faut leur proposer une métropole suffisamment puissante.* » C'est ce que Limagne industrielle veut faire.

Les maires à Clermont-Ferrand

« Le dialogue ville-entreprises », tel est le thème de la deuxième convention de l'association des maires de grandes villes de France qui se réunit les 20 et 21 janvier prochain à Clermont-Ferrand.

Cette deuxième convention réunira plus de deux cent cinquante participants, élus et personnalités de tous les horizons professionnels, tous impliqués dans le développement de la ville. Elle est organisée avec le concours de l'Institut de l'économie urbaine. L'association a son siège au Sénat. Palais du Luxembourg, 75291 Paris, Cedex 06. Tél. : 45-48-14-16.

ILE-DE-FRANCE

Changements à l'EPAD

Le conseil d'administration de l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de la Défense) a désigné son nouveau président en la personne de Charles Ceccaldi-Raynaud, RPR, maire de Puteaux, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine et du conseil régional d'Ile-de-France.

Le poste de directeur général de l'EPAD devrait revenir à Gérard de Senneville, administrateur civil hors classe, jusqu'ici directeur d'Urba 2000.

Jacques Deschamps, qui cumulait ces deux fonctions à l'EPAD depuis 1984, est nommé quant à lui président du conseil d'administration de la SANEF (Société des autoroutes du nord et de l'est de la France).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

La préhistoire à Tautavel

Installé depuis 1979 à Tautavel, dans les Pyrénées-Orientales, le Musée de site qui abrite les restes du plus ancien Européen (l'homme de Tautavel vieux de 450 000 ans) a déjà reçu la visite de plus de 60 000 personnes l'an dernier et voit, en été, des fréquentations quotidiennes dépasser les 1 800 visiteurs.

Avec 300 mètres carrés de surface d'exposition, il ne permet plus une présentation suffisante des différents matériaux mis au jour dans la Caune de l'Arago proche du petit village de viticulteurs de 700 habitants. D'ici à cinq ans, ce musée, dont une extension jusqu'à 34 000 mètres carrés décidée cet été par le conseil municipal, pourra recevoir jusqu'à 200 000 visiteurs par an.

Il offrira aux chercheurs du monde entier qui y séjournent des salles de travail leur permettant d'étudier la quarantaine de tonnes de fossiles, ossements ou silex taillés, déjà récoltés à ce jour. L'exploitation totale du gisement préhistorique à raison de deux mois de chantiers de fouilles annuels devrait durer encore une quarantaine d'années.

Henry de Lumley, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, qui vient de réaliser une nouvelle présentation des collections du Musée de l'homme à Paris, veut continuer à faire entrer les techniques muséales les plus modernes dans ce musée de site. Des moulages de sols d'habitat, des reconstitutions de scènes de chasse, un parcours préhistorique dans la garrigue environnante compléteront d'ici à 1990 les équipements de ce musée que les viticulteurs ont choisi d'installer à proximité de leur cave coopérative.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :

Michel Curie, Francis Dupuy, Jean-René Lore, Jean-Claude Marre, François Rollin, Llibert Tarrago.

Coordination : Jacques-François Simon.

MIDI-PYRÉNÉES

Cultiver les ceps ?

Va-t-on cultiver les ceps comme des laitues ? Charles Garreau, médecin-ingénieur, chercheur et viticulteur, est dans le Gers l'homme du floc de Gascogne, la version armagnac du pineau. Il pourrait être celui du cep.

Dans les sous-bois de son domaine à la Bastide d'Armagnac, près de Barbotan-les-Thermes, il a installé, en collaboration avec l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), une station expérimentale. Ici pas de graines ou d'engrais miracles, mais la reproduction artificielle des conditions naturelles de pousse. Selon l'humidité, la pluviométrie, la température, la lune, on arrose par aspersion le sol. Le résultat de cette irrigation calculée : près de 110 kilos de ceps à l'hectare. L'initiative de Charles Garreau reste cependant toute théorique, comme l'ont remarqué récemment chercheurs et ingénieurs au cours du premier symposium national sur le cep.

Deux méthodes de production ont fait l'essentiel des débats. La première est empirique : on optimise, par irrigation, des boletières existantes. La récolte est abondante, mais irrégulière, imprévisible. La seconde, plus scientifique, et étudiée par l'INRA de Bordeaux, consiste à utiliser et à cultiver des arbres porteurs de mycélium, car, comme la truffe, le cep est associé à un arbre « frère ». Le procédé est sûr, mais compliqué, et pas tout à fait pour demain.

Le cep conserve donc encore son *mystère...*

NORD-PAS-DE-CALAIS

Alcoophone-charité

L'alcoolisme demeure la troisième cause de mortalité en France, après les affections cardio-vasculaires et les cancers. Il favorise de plus la survenue et le développement de ces deux catégories de maladies.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, le nombre des décès provoqués par l'alcool reste largement au-dessus de la moyenne nationale, en dépit des efforts et actions menés ou soutenus par les autorités sanitaires et les associations. Il en est de même de la plupart des autres conséquences de l'alcoolisme.

Ainsi au pavillon 54, service qui fait partie, à l'hôpital de la Charité à Lille, de l'unité de psychopathologie et alcoologie, dont le chef de service est le professeur Philippe Jean Parquet, a été créée il y a un an « Alcoophone charité » une ligne téléphonique d'écoute, d'assistance, d'information et d'orientation destinée aux personnes en difficulté avec l'alcool et à leurs familles. Chaque jour, de 9 heures à 20 heures, ces usagers peuvent, en appelant le 20-30-84-56, entrer en contact avec un membre de l'équipe soignante.

Le but d'« alcoophone-charité » est triple : offrir une écoute attentive et déjà thérapeutique aux personnes qui font l'effort d'appeler, informer d'autre part ces patients et leur entourage sur les structures d'aide et de soins à leur disposition et, éventuellement, proposer un rendez-vous de consultation spécialisée.

★ *Alcoophone-charité : tél. : 20-30-84-56.*

PICARDIE

La sécurité en B.D.

Le conseil général de la Somme que préside M. Max Lejeune (UDF-PSD), sénateur, maire d'Abbeville, manifeste régulièrement son intérêt pour l'amélioration de la sécurité routière. Il vient de lancer une campagne sur le respect des priorités. Ce faisant, il poursuit ses actions de sensibilisation des usagers et futurs usagers. L'assemblée départementale a en effet doté la prévention routière en matériel pédagogique pour toutes les écoles communales de la Somme. Il possède un stand sécurité qui fait les foires-expositions de Picardie et le salon de l'auto à Amiens. L'année dernière, une campagne a été menée pendant la période critique des transports de betteraves aux sucreries, trafic qui rend les routes dangereuses.

Cette année, la campagne a pour support une bande dessinée tirée à cinquante mille exemplaires et distribué aux usagers de la route. Sur fond d'énigme policière, elle retrace les tribulations d'un inspecteur de police accompagné de son fils à travers le département de la Somme. Un certain nombre d'erreurs de signalisation routière ou d'infractions au code de la route, glissées volontairement, sont à l'origine d'un jeu richement doté par un sponsor privé associé à la campagne.

PROVENCE-ALPES COTE-D'AZUR

Les parcs marins de la COMEX

Pour se prémunir contre d'éventuelles fluctuations du marché de l'offshore. La société marseillaise COMEX a décidé de diversifier son activité. Plusieurs voies ont été explorées, dont les travaux en milieu hostile, qui mettent en jeu la capacité d'intervention rapide du personnel et le potentiel de création et développement de systèmes robotisés de la filiale CYBERNETIX. Les premières interventions pourraient concerner l'industrie nucléaire.

A l'opposé, les parcs de loisirs, un monde nouveau pour l'entreprise marseillaise. Deux types de projets sont actuellement prêts à réaliser.

Les « parcs marins », sortes de vastes aquariums s'inspirant des grands parcs américains de Baltimore et de Miami. Ils conjugent des approches scientifiques et ludiques du milieu marin, et peuvent servir de pivot à des activités de forum ou de congrès. Plusieurs projets précis sont à l'étude en Méditerranée, dont TETHYS à Marseille.

Destinés aux eaux limpides du Pacifique et de l'océan Indien, les « *parcs exotiques* » sont basés au contraire sur le principe de la maison sous la mer : observatoire, hôtel, restaurant, discothèque... installée par 40 m de fond. Conçus en six éléments modulables, ces parcs peuvent être associés au SEABUS, une sorte de métro sous-marin de quarante places, dérivé du SAGA.

Pour lancer la commercialisation de son nouveau produit, COMEX vient d'installer une antenne permanente à Miami.

BEAUCOUP DE FAIBLESSES, QUELQUES ATOUTS

Le Limousin fait son diagnostic

IMAGINER un avenir à la fois réaliste et optimiste ; c'est avec cette perspective que le conseil régional du Limousin entreprend une démarche inédite en matière de régionalisation. Il a *confié une étude au BIPE,* le Bureau d'information et de prévision économiques.

Titre de l'étude : « Limousin 2007 » ; il s'agit donc de réfléchir aux vingt prochaines années. *Méthode : sous la responsabilité* de Bernard Bobe, professeur à l'Ecole centrale, quatre groupes de travail régionaux ont été mis en place regroupant des professionnels, des universitaires, des socio-économiques, des administratifs. Chacun de ces groupes a planché sur un secteur d'étude particulier : activités productives, éducation-formation-recherche, aménagement de l'espace, conditions de vie des ménages.

Les conclusions de ces quatre groupes ont été déposées à l'automne, et Bernard Bobe en a tiré un « pré-rapport provisoire » *d'ensemble. « J'ai plutôt eu l'attitude du maçon qui met la maison hors d'eau avant l'hiver,* explique-t-il, *que celle de l'ébéniste qui livre un chef-d'œuvre.* » Le rapport définitif devrait être remis au printemps 1988 et définir la charte des politiques régionale et départementale. Il devrait aussi inspirer les rapports entre le Limousin, le gouvernement et *éventuellement les instances* européennes, notamment lors de l'élaboration des contrats Etat-région à venir.

Cette étude « Limousin 2007 » part de l'image classique — et réelle — qui colle à la réalité limousine : une dépopulation qui semble irréversible (près de 1 million d'habitants au début du siècle, 737 000 en 1982, 710 000 *en 2007), un vieillissement* record, une baisse importante de la population scolaire (elle diminuera de 20 % d'ici à la fin du siècle), un revenu régional brut dans lequel les prestations sociales *(15,2 milliards de francs) entrent* pour plus du double de la valeur ajoutée industrielle (8,3 milliards de francs), une agriculture dont le revenu brut n'est qu'à 75 % de la moyenne française, une industrie « *de faible productivité, de bas salaires et de coûts salariaux élevés* », avec des « *frais financiers importants et un faible investissement* ». Autant de menaces sérieuses pour l'avenir.

Une université dynamique

Face à cette situation, le pré-rapport Bobe, fidèle à l'esprit volontariste qui inspire cette opération « Limousin 2007 » s'emploie à déceler les éléments positifs et à définir des urgences.

Premier élément : la chute de la démographie naturelle est maintenant partiellement compensée par un solde migratoire croissant. Le Limousin est devenu une région d'accueil (*le Monde* du 8 août 1987). Second élément (encore en cours d'étude au moment de la rédaction du pré-rapport) : « *une université jeune qui a toujours eu la volonté de s'intégrer à la vie économique régionale et de créer, pour la recherche, des pôles d'excellence et des spécialisations de haut niveau* », notamment dans trois domaines très porteurs : les techniques céramiques (avec notamment l'ENSCI — Ecole nationale supérieure de céramique industrielle), les télécommunications (avec l'IRCOM, Institut de recher*che des communications et* micro-ondes, associé au CNRS), la biochimie et le génie enzymatique (Institut bio-Limousin), susceptibles d'entraîner rapidement des applications et des développements industriels. Parmi les urgences, deux sont absolues : assurer la continuité d'un maximum d'exploitations et de petites et moyennes entreprises industrielles dont les animateurs sont en majorité âgés et sans succession prévisible.

Le travail de l'« opération 2007 » en est là. De larges morceaux d'étude restent à boucler pour passer du pré-rapport Bobe au rapport définitif.

L'étude provisoire actuelle croit néanmoins pouvoir dégager déjà cinq « *propositions pour une stratégie de développement à long terme* » : un programme d'« *investissements immatériels* », dans la formation et la matière grise ; la réalisation d'une « *politique d'accueil d'activités scientifiques et industrielles* » autour des laboratoires universitaires et privés et des entreprises les plus performantes ; le développement du potentiel naturel à la *région* (agro-alimentaire, forêt, tourisme) ; une politique de développement culturel ; un programme de communication qui change notamment l'image tenace que les Limousins ont d'eux-mêmes (pessimisme et autodénigrement) et l'image folklorique et désuète qu'en ont les décideurs français et étrangers. Il s'agira aussi, bien entendu, de convaincre le pouvoir central de la nécessité d'accompagner ce redressement, ce qui ne sera pas forcément le plus facile.

GEORGES CHATAIN.

La baisse du dollar à Tokyo favorise la croissance interne au Japon

Si la baisse du dollar à Tokyo, *tombé en fin de semaine à son plus bas niveau historique* (125 yens), continue à inquiéter, en apparence, les *exportateurs nippons et déprime très fortement* la Bourse japonaise, elle a, en revanche, des effets bénéfiques sur la croissance interne du pays. *En haut lieu, on le reconnaît.*

Ainsi, M. Tsutomu Tanaka, directeur général adjoint du bureau de coordination de l'Agence de planification économique (EPA), déclare que son gouvernement chiffrait, certes, à un point de baisse du produit national brut (PNB) *l'effet négatif* de la chute du dollar sur les exportations, mais que la demande intérieure augmenterait à hauteur de 4,7 points de ce même PNB. *La hausse du yen a donc gonflé* la croissance interne en diminuant fortement le coût des importations, surtout sur les produits de base et sur les matières premières, effet « vertueux » de la réévaluation de la monnaie nationale. Le PNB a augmenté de 2,2 % au troisième trimestre 1987, la plus forte progression depuis trois ans et demi. En novembre, l'indice de la production industrielle japonaise s'inscrit *en hausse de 10,7 % par rapport à novembre* 1986 : c'est la première fois depuis novembre 1984 *que la hausse sur un an dépasse 10 %.*

En même temps, le taux d'inflation a été ramené à 0,7 % *en glissement sur un an*, tandis *que l'indice des prix en novembre fléchissait de* 0,5 % par rapport au mois précédent et que le *taux de chômage restait* inchangé à 2,7 %. On s'aperçoit donc, maintenant, que, contrairement *à toutes les prévisions*, l'économie japonaise est entrée dans une phase de croissance. M. Tanaka estime que la chute du dollar a, sans doute, contribué à la *récession* de cette économie il y a un peu plus d'un an, mais elle ne l'a pas provoquée. Le reprise s'est amorcée en novembre 1986 *et, à partir de ce moment*, la hausse du yen en a accéléré la cadence.

La conséquence logique de cette reprise de l'économie et du gonflement de la demande intérieure est *la diminution de l'énorme* excédent commercial japonais. En novembre, il est revenu à 6,64 milliards de dollars contre 8,5 milliards en novembre 1986 (– 22,3 %), tandis *que* l'excédent de la balance des paiements courants (échanges commerciaux plus services) fléchissait de 29 %, passant en un an de 8,4 milliards de dollars à 5,79 milliards, et enregistrait son septième recul mensuel consécutif. Cette contraction est due essentiellement au gonflement rapide des importations.

A Tokyo, *on fait tout de même remarquer* que la reprise est encore fragile et qu'un recul *supplémentaire* du dollar risquerait maintenant de la remettre en cause. Mais, depuis que ce *recul s'est amorcé* en septembre 1985, au lendemain de l'accord du Plaza, au cours de départ *de 245 yens pour un dollar*, soit le double du cours actuel, les autorités japonaises *se sont tellement de fois lamentées* que leurs doléances sont de moins en moins prises au sérieux.

F. R.

Une déréglementation à petits pas pour le système financier japonais

Pendant la crise, les travaux continuent. La tempête qui a secoué les marchés financiers depuis le 19 octobre n'a pas tempéré la volonté réformatrice des autorités japonaises. On avance « à la japonaise », chaque décision étant préparée par une succession de rapports et *de recommandations mis au point dans des commissions* d'études où l'on ajuste au plus près l'indispensable consensus. Mais on avance.

Le 4 décembre, la commission de recherche sur le système financier, après deux *années* de travaux, a déposé *sur le bureau du ministre des finances Kiichi Miyazawa un document* de 190 pages qui suggère un sérieux dépoussiérage des tables de la loi. Pour la première fois, un document officiel s'interroge sur la compartimentation du système financier japonais, qui dresse une muraille entre les activités des maisons de titres et celles *des banques, et limite le champ d'activité des différentes catégories* de banques (banques de dépôts, de crédit à long terme et fiduciaires, sans compter les banques régionales et mutualistes).

L'obstacle est l'article 65 de la loi sur les marchés des valeurs et des changes (Securities and Exchange Law), traduction en *japonais* du Glass-Steagall Act américain, séparant strictement le métier de banquier de celui d'agent de change.

Le Japon s'est décidé tardivement à remettre en cause un système financier *modelé sous l'occupation américaine. Comme sur nombre de dossiers* conflictuels entre les *deux* pays, l'ironie de l'histoire veut que les Etats-Unis aient pris eux-même pris l'initiative de pousser l'archipel à renoncer à leur propre héritage.

L'heure de la *déréglementation financière n'a véritablement sonné qu'en 1984 avec* la signature de l'accord yen/dollar qui traçait les grandes lignes d'une libération des marchés financiers et d'une internationalisation du yen.

L'expansion *dans* le *monde des institutions financières japonaises et le* développement de la présence des banques et maisons de titres étrangères à Tokyo ont joué le rôle d'aiguillon.

A Londres, New-York ou Luxembourg, les banques et les maisons de titres japonaises *ont entrepris de piétiner leurs plates-bandes* respectives, jalousement préservées à domicile.

Sous la pression étrangère, le ministère japonais des finances a dû accepter, de son côté, de tourner la législation pour accommoder les demandes des banques « *universelles* » *européennes*, qui ont été autorisées moyennant certains aménagements à créer des agences-titres à Tokyo. Les grandes banques commerciales américaines se sont engouffrées dans la brèche et sont en train d'acquérir au *Japon une « universalité » qui leur est* toujours (mais pour combien de temps ?) refusée aux Etats-Unis.

Malgré des efforts louables pour préserver l'étanchéité du système financier domestique. le ministère des *finances* a dû accepter l'apparition *progressive de « zones grises » de cohabitation* entre banques et maisons de courtage nipponnes, avec la création de nouveaux produits financiers et de nouveaux marchés pour les changes.

La plus récente création du ministère, le papier commercial en yens, autorise les banques *comme* les maisons de titres à intervenir comme *souscripteurs* des billets émis par les entreprises qualifiées et à les placer auprès des investisseurs.

Rappel à l'ordre

Mais cette « libre *interprétation* » *de la législation a ses limites*, comme le prouve la partie de bras de fer en cours entre banques et maisons de courtage et la création, en 1988, d'un marché de « futures » sur produits financiers (indice, options, monnaies). Arguant de la nature même de ces produits, les *maisons* de titres veulent installer le *marché sous* le toit des Bourses de *valeur et en faire leur chasse gardée*.

A la grande satisfaction des banques de dépôt et au dépit non dissimulé des maisons de courtage, le rapport remis le 4 décembre à M. Miyazawa suggère un chemin de traverse pour ouvrir le négoce des *titres aux banques japonaises*; elles pourraient être autorisées à créer des filiales-titres, utilisant le précédent créé au profit des banques commerciales étrangères. Actuellement, une banque ne peut détenir plus de 5 % du capital d'une maison de titres, et le ministère des finances a récemment rappelé à l'ordre les banques qui détachaient un nombre excessif de responsables de haut niveau chez les courtiers qui leur sont liés.

« *Nous ne pouvons espérer résoudre tous les problèmes en une seule fois* », avoue *un haut responsable du ministère des finances*. Principales bénéficiaires de la « *sécurisation* », les maisons de courtage sont décidées à repousser l'invasion des banques sur leurs terres.

Il est à peu près certain cependant que la réforme se fera. *Le ministère* des finances en déterminera le rythme et les conditions avec le souci de préserver, autant que possible, ses propres prérogatives, qui sont considérables.

Le rapport du 4 décembre souligne le risque d'« expatriation » progressive du marché des capitaux en yens si Tokyo prenait trop de retard par rapport aux autres grandes places financières. L'explosion du marché obligataire en euroyens, qui a asphyxié celui des « samouraïs » (*obligations en yens* émises ou non par des non-résidents) et limité l'expansion des émissions locales par les résidents, illustre ce danger.

Aux Etats-Unis même, le Glass-Steagall Act est menacé. En visite à Tokyo l'an dernier, M. Peter Cohen, président de Shearson Lehman Brothers, avait annoncé l'ère des mastodontes, une vingtaine de groupes *polyvalents qui domineront bientôt l'univers de l'argent. Comment* imaginer que les Japonais n'en soient pas ?

BERNARD HAMP.

Un « mini boom » pour l'industrie électronique

Malgré l'affaiblissement continu du dollar, les fabricants japonais de *matériels électroniques sont optimistes*. L'année qui s'achève devrait confirmer la reprise attendue avec une croissance de 1,6 % de la production (au lieu d'une baisse de 0,9 % pour 1986) et préfigurer un « mini-boom » pour 1988 (+ 7 %). C'est la puissante Association des industries électroniques du Japon (AIEJ) *qui le dit*.

Explications du phénomène : la demande intérieure augmente au pays du Soleil levant, ainsi que les investissements en biens d'équipement. *La bonne santé de ces deux* secteurs fait plus que contrebalancer une chute des exportations de 50 % sur 1985, due au yen fort, la concurrence accrue des nouveaux pays industrialisés d'Asie *comme* Hongkong, Taiwan, Singapour et la Corée, et le transfert à l'étranger d'une partie de la production par les fabricants *japonais*.

Par industrie, la production estimée d'équipements électroniques industriels pour 1987 devrait augmenter de 9,5 % et celle de composants de 2 % pour une hausse de 1,6 %, tous secteurs confondus. Cela malgré une baisse de l'électronique de loisirs de 12,4 %.

L'an prochain, les achats de biens d'équipement industriels, dont l'*accroissement serait* supérieur de 10 % (+ 14 % pour les ordinateurs, la plus forte hausse), devraient servir de locomotive à la reprise. Les fabricants d'électronique *prévoient* également une progression de la production de composants de 7 % (avec un maximum de 15 % pour les circuits intégrés) et une timide reprise de l'électronique de loisirs, dont la production, après deux ans de marasme, devrait augmenter de 1,3 %. *L'électronique de loisirs*, qui a fait la réputation internationale du Japon, ne représente que 21,5 % de la production estimée cette année et 20,4 % pour l'an prochain.

Globalement l'AIEJ s'attend à une hausse de 7 % de la production l'an prochain grâce, à l'étranger, à des événements médiatiques comme les Jeux olympiques de Séoul et l'élection présidentielle *américaine*. Au Japon, la hausse de la consommation intérieure devrait se poursuivre et compenser les effets défavorables de l'appréciation du yen, des frictions commerciales et des implantations à l'étranger, selon la même source. – *(A.F.P.)*

Surpopulation, endettement, appauvrissement des campagnes

L'économie du Bangladesh aligne une série de tristes records

Les difficultés politiques *qui* ont amené le président Ershad à *imposer l'état d'urgence* le mois dernier *s'accompagnent*, pour le Bangladesh, d'une grave crise *économique*. Le pays est le plus pauvre de la planète après l'Ethiopie.

NEW-DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

M. Sayeduzzaman, ministre des finances du Bangladesh, a démissionné vendredi 25 *décembre* « *pour raisons personnelles* ». En fait, sa décision semble découler de son échec à redresser la situation économique de son pays. Ancien fonctionnaire de la *Banque mondiale*, M. Sayeduzzaman se verrait bien *retourner dans ce temple* dont les grands prêtres sont à la fois sollicités et haïs par les pays en voie de développement position somme toute plus confortable que celle qui consistait pour lui à boucher sans cesse les trous d'un pays à la *dérive*. Le ministre des finances du Bangladesh fut, avec son collègue de l'industrie, M. Moudud Ahmed, l'une des cautions de son pays auprès des organisations financières internationales.

La position de ce ministre – *l'un* des plus compétents du gouvernement – était délicate. Le président Hussein Mohammad Ershad, qui traverse la crise politique la plus grave depuis son arrivée au pouvoir (l'état d'urgence a été instauré *le 27 novembre*), *ne* voulait à aucun prix *le* laisser partir. D'autant que la situation économique est, si l'on peut dire, dans une phase encore plus critique qu'à l'ordinaire : après avoir subi des inondations dont l'ampleur était sans précédent depuis trente ans (*le Monde* daté 22-23 novembre), le Bangladesh fait face, depuis le 10 novembre, aux conséquences de grèves générales à répétition. Selon les autorités, chaque journée de grève équivaut à une perte de 50 *millions* de dollars et la « facture » dépasserait aujourd'hui 1 *milliard* de dollars !

Le Bangladesh est-il victime d'une sorte de malédiction ? Epicentre des catastrophes naturelles qui ravagent *régulièrement* l'océan Indien, ce pays-*delta dont le territoire* est inondé plusieurs mois par an *sur plus de* 40 % de sa superficie, n'a pas réussi, paradoxalement, en vingt ans de travaux hydrauliques, à irriguer plus de 20 % de ses terres cultivables, et ce en dépit d'efforts souvent considérables. L'analyse des principaux *indicateurs* économiques montre que, dans tous les cas, il arrive bon dernier derrière des pays à structure de développement comparable, l'Inde, le Pakistan, Sri-Lanka. De 1965 à 1985 *le produit national* brut a progressé de 0,4 % *alors qu'il augmentait* de 2,6 % au *Pakistan*, de 1,7 % en Inde et de 2,9 % au Sri-Lanka.

Que l'on prenne la croissance de l'*agriculture* et de l'*industrie*, le taux d'inflation, le niveau d'endettement extérieur, le Bangladesh demeure la lanterne rouge. Bref, devenu le deuxième pays le plus pauvre de la *planète (revenu par habitant de 150 dollars), derrière l'Ethiopie*, l'ancien Pakistan oriental aligne quelques tristes records : une population de 105 millions d'habitants qui augmente tous les ans de 2,5 %, rural à 80 %, *analphabète* à 75 %, et dont l'avenir semble bien *sombre* : *une agriculture* qui représente 50 % du PNB, mais dont les rendements sont les plus bas d'Asie, une migration croissante des *campagnes* vers les villes (augmentation *urbaine de 30 % depuis* 1982 contre 8,5 % pour la population rurale), un appauvrissement régulier des agriculteurs pressurés par un taux d'usure prohibitif (jusqu'à 20 % par jour dans certains villages) et dont les *champs*, souvent *hypothéqués*, sont rachetés par quelques « grands » propriétaires spéculateurs qui les laissent souvent en jachère.

Paysans sans terre

L'avenir de la population rurale est le défi le plus grave du Bangladesh *pour* les prochaines années. Depuis dix ans, *la surface moyenne* des exploitations s'est réduite de 1,4 à 0,92 hectare, privant des milliers de journaliers de tout moyen de subsistance. Dans le même temps, le phénomène des « paysans sans terre » ne cesse de s'accroître : *il y aurait aujourd'hui* plus de sept millions de *familles* paysannes *dans* ce cas.

Cette tendance à la paupérisation des campagnes va vraisemblablement s'*intensifier*. On estime que, dans vingt ans, *plus de 23 millions de* personnes devront abandonner le travail agricole. La majorité d'entre elles *iront sans* doute vers les villes qui sont déjà incapables d'offrir un travail aux centaines de milliers de citadins chômeurs, qui campent dans leurs faubourgs. Le phénomène de la « société duale » n'est pas propre aux *économies occidentales* : de 1974 à 1983, la proportion de la population *située en dessous du seuil de* pauvreté *aurait fléchi de* 83 % à 73 %, mais dans le même temps que celle des « extrêmement pauvres » (incapables de trouver une nourriture suffisante leur permettant d'avoir une activité prolongée) *s'est accrue* de 43 à 50 %. D'après *une enquête officielle*, la ration calorique moyenne par habitant a diminué de 10 % depuis dix ans.

Sur le plan des finances publiques, les *effets de cet appauvrissement* du monde paysan sont notamment perceptibles s'agissant du remboursement des prêts. D'une manière quasi systématique, personne au Bangladesh ne rembourse un emprunt. Longtemps *impunie, cette pratique s'est retournée* contre les *plus démunis, plongés* dans une situation financière *inextricable*. La plupart des banquiers, sauf lorsqu'ils reçoivent une forte commission, n'accordent plus de prêts.

Une exception toutefois mérite d'être notée. La « Grameen Bank » créée il y a douze ans s'est fait une spécialité de prêter aux plus pauvres *afin qu'ils* puissent financer de petits *investissements*. Les *emprunteurs* doivent participer à un court séminaire de formation et s'engagent à respecter diverses règles d'hygiène publique. En outre, ils doivent renoncer à la coutume de la dot qui ruine chaque année des *milliers de familles*. Les *prêts* sont faibles (100 dollars *au* maximum), mais le système est tel que 98 % des remboursements sont honorés en temps utile. La « Grameen Bank » a accordé trois cents prêts depuis sa création, contribuant à changer radicalement *le sort d'une population qui* n'avait aucun espoir.

Cet exemple à la fois original et couronné de succès comporte d'importants enseignements pour les autorités du Bangladesh : il *montre* que la lutte *contre la pauvreté* n'est pas désespérée, pour peu que l'on fasse confiance à l'initiative individuelle. L'expérience de la Greameen Bank est d'autant plus intéressante qu'elle contribuera à changer le paysage social du pays. Les *trois quarts des emprunteurs* sont, en effet, des femmes. *Dans ce pays* à 85 % musulman, le travail des *femmes* est en train de bouleverser de façon inéluctable bien des traditions sociales.

Cette évolution est particulièrement *sensible dans le domaine* de l'*industrie* du prêt-à-porter, l'une des *rares structures* dynamiques de l'économie. Depuis trois ans, plus de deux mille emplois (essentiellement féminins) ont été créés. De juillet 1986 à juillet 1987, les exportations ont augmenté de 132 % et le Bangladesh est devenu le *sixième fournisseur de prêt-à-porter des Etats-Unis. Ces bons résultats* sont dus à l'imposition des *quotas* qui a conduit les pays acheteurs à diversifier leurs fournisseurs et aussi au fait que la *main-d'œuvre* du Bangladesh est *l'une des moins chères du monde*, capable de rivaliser avec celle de pays comme Singapour ou Taiwan. Une ouvrière du textile est payée moins de 1 000 takas (1) et à Chittagong, le *premier port du pays*, les industriels japonais offrent une rémunération de 3 500 takas (soit environ 700 F français) à un ingénieur bangladeshi après que celui-ci eut été formé au Japon.

Le manque de devises

Malheureusement, l'industrie du prêt-à-porter ne contribue pas à desserrer l'étau du manque de devises dont souffre le Bangladesh (les recettes d'exportation dépassant à peine un tiers les dépenses d'importation de tissus). A 95 %, *les rentrées* en devises du pays sont générées par les transferts d'économie des travailleurs expatriés. Or les trois quarts d'entre *eux* sont employés dans une partie du *monde*, le *Moyen-Orient*, où la baisse d'activité est *sensible*.

Les recettes d'exportation, d'autre part, dépendent pour environ 53 % de la culture du jute, une production *extrêmement sensible à l'évolution* des cours mondiaux et dont l'avenir paraît irrémédiablement condamné par les fibres synthétiques. Avec une facture pétrolière sans cesse plus lourde qui absorbe près de 44 % des recettes d'*exportation*, le Bangladesh aura un besoin croissant de l'aide *extérieure* massive – environ 1,4 milliard de dollars – que lui consentent chaque année les bailleurs de fonds internationaux. Ceux-ci financent ainsi l'essentiel *du déficit* de la balance des paiements, plus de 45 % des *recettes* de l'Etat et plus de 80 % du programme annuel de développement.

Jusqu'à présent le Bangladesh était considéré par la *communauté* financière *internationale comme un* pays « à risque », mais jouissant d'une relative stabilité politique. A cet égard, l'instauration de l'état d'urgence ne fut pas de bon augure...

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le taka, monnaie locale du Bangladesh, vaut environ 0,20 F.

TRANSPORTS

Croisières

43 % de hausse en deux ans

Forts des résultats excellents *enregistrés* depuis deux ans dans le secteur du tourisme maritime, les responsables de Croisimer, association qui regroupe la quasi-totalité des compagnies *représentées en* France, expriment la satisfaction que leur inspire le *renouveau* d'une formule qui, après avoir séduit 80 000 à 85 000 personnes en 1980, n'en avait attiré que 45 000 en 1985, « *année noire de la profession* ». Président de Croisimer, M. Linardos (NaviFrance) a ainsi annoncé une augmentation de 43 % *du chiffre d'affaires* de la croisière depuis 1985 (il s'élève à 513 millions de francs) et l'accroissement parallèle du nombre de passagers, qui a atteint 61 000 (+ 40 %) pour les seuls membres de l'association, qui représentent 85 à 90 % du marché *national*, estimé à 70 000 passagers (1).

Pour M. Dexidour (Croisières Costa), cette « *nouvelle vague* » *s'explique non* seulement par la redécouverte d'*une formule* de vacances qui cumule les avantages d'un hôtel et d'un club (après chaque *escale, on retrouve sa cabine*) et les attraits d'un dépaysement chaque jour renouvelé mais surtout par l'*évolution* d'un produit qui s'est mis au goût du jour et, *en se* démultipliant, s'est rendu accessible à tous, cassant ainsi l'image de luxe *qui, souvent non justifiée, en limitait* l'essor. Résultat : *une clientèle* de plus en plus large, de plus en plus diversifiée et de plus en plus jeune, séduite notamment par la modération des tarifs.

Aujourd'hui, ont précisé les responsables de Croisimer, on peut embarquer pour sept jours, en cabine double, à partir de 5 500 F par personne, de 7 500 F pour la catégorie intermédiaire et de 12 000 F pour le haut de gamme. Etant entendu, *ont-ils tenu à rappeler*, que la généralisation de la classe unique (chacun bénéficie des mêmes prestations, seul change l'*emplacement de la cabine*) *contribue* à effacer les disparités socio-professionnelles et que le « jean-baskets » cohabite avec le « tailleur Chanel ». Ainsi, la moyenne d'âge des passagers de l'été se situe autour de trente-cinq-quarante ans.

116 car-ferries

Parallèlement, la clientèle « groupe » (congrès, voyages de stimulation, séminaires, associations) s'est considérablement développée, *pour représenter environ* un tiers du marché global de la croisière en France en 1987. Il est ainsi possible d'affréter tout ou partie d'un bateau, *formule qui attire de plus* en plus de responsables d'entreprise, par son efficacité sur les résultats et par son prix intéressant : *entre 700 et 800 F par jour et* par personne, tout compris, hors l'acheminement aérien.

Autant d'éléments qui expliquent l'*optimisme des membres* de Croisimer, qui, pour 1988, envisagent un chiffre d'affaires de 625 millions (+ 22 %) et 73 000 passagers (+ 20 %). Un optimisme illustré par les *investissements envisagés* : transformation d'un paquebot et commercialisation de six nouvelles unités dans les trois prochaines années. A noter également, la hausse importante enregistrée par le trafic des car-ferries : 3,7 millions de passagers français (+ 18 % depuis 1985), *ce qui représente* un chiffre d'affaires de 900 millions de francs, chiffres concernant exclusivement les sociétés Croisimer et excluant, par *conséquent*, le trafic sur la Corse et l'Afrique du Nord. Un marché dont la bonne santé (due en partie à l'essor du tourisme en autocar) *se traduira notamment* par la mise en service, dans les trois ans à venir, de 11 nouveaux car-ferries qui s'ajouteront aux 116 bateaux de Croisimer actuellement en opération.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Chiffre à comparer aux marchés anglais (140 000 passagers), allemand (130 000) et italien (80 000)

Économie

REPÈRES

Assurance-maladie agricole

Baisse des dépenses en 1987

Les dépenses d'assurance-maladie des exploitants et salariés agricoles pour la médecine de ville ont diminué en 1987, à la suite du « plan Séguin », de différentes mesures de « modération » prises et de leurs « effets induits » ; et cela, plus nettement encore que dans le régime général des salariés. En moyenne, sur douze mois, le montant des honoraires et des prescriptions remboursées baissait de 1,15 % fin octobre pour les exploitants, alors qu'il augmentait de 7,5 % en janvier, et diminuait de 2,76 % pour les salariés (alors qu'il augmentait de 6,8 % en janvier), selon les statistiques publiées par le conseil central des caisses de mutualité sociale agricole. La baisse est particulièrement forte pour les médicaments : – 4,15 % pour les exploitants (contre une hausse de 6,3 % en janvier) et – 6,3 % pour les salariés (contre + 5,7 % en janvier).

Au total, les économies par rapport à l'évolution tendancielle en début d'année devraient être de 1,76 milliard de francs, dont 620 millions pour les effets directs du plan Séguin.

Chine

Premier excédent commercial depuis quatre ans

La Chine a enregistré, en 1987, son premier excédent commercial depuis quatre ans, grâce à une réduction des importations et à des incitations à l'exportation pour les entreprises, a annoncé, vendredi 25 décembre, le ministre chinois des relations et du commerce extérieurs, M. Zheng Tuobin. La Chine aurait, cette année, selon ses estimations, exporté pour 34 milliards de dollars et importé pour 30 milliards seulement. Au cours des onze premiers mois de l'année, les ventes de produits chinois à l'étranger ont augmenté de 14 %, tandis que les importations baissaient légèrement. En 1986, la Chine avait enregistré un déficit commercial de 5,7 milliards de dollars.

Consommation

Stagnation des soldes du mois de décembre aux Etats-Unis

Les soldes traditionnels aux Etats-Unis pendant le mois de décembre n'ont pas remporté le succès escompté par le commerce de détail. Selon le *New York Times*, les profits attendus dans ce secteur pour le dernier trimestre 1987 devraient être moins élevés que les années précédentes.

Le ralentissement de la consommation n'est pas dû uniquement au krach boursier. Les distributeurs américains vendent maintenant toute l'année au rabais. La clientèle considère que de telles pratiques ne sont plus exceptionnelles. Pour l'attirer à la veille des fêtes, les magasins doivent abaisser leurs prix d'une manière encore plus significative. Ils diminuent ainsi leurs marges.

SOCIAL

Les « exclus » de la protection sociale

La course d'obstacles de l'aide médicale

Obtenir l'aide médicale à domicile est souvent *« une véritable course d'obstacles »*, particulièrement propre à décourager les candidats : une étude faite par le secteur social de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) confirme les observations du rapport ministériel sur l'accès aux soins des personnes en situation de précarité (*le Monde* du 23 décembre).

Tout d'abord, comme le souligne le rapport, il faut prouver que l'on a besoin de soins par... un certificat médical : il faut donc faire l'avance d'une consultation pour obtenir la prise en charge des soins. Certains centres communaux d'action sociale (CCAS) ont heureusement cherché à résoudre cette situation absurde : à Paris, on donne une feuille de soins gratuite permettant d'obtenir d'un médecin le certificat nécessaire : dans le Nord, un centre d'action sociale a installé dans ses locaux une permanence médicale qui délivre instantanément le certificat demandé...

Cela fait, il reste encore à remplir le dossier, ce qui nécessite... une dizaine de documents différents : pièce d'identité ; justification du domicile (quittance de loyer, par exemple) ; livret de famille ou fiche d'état civil ; noms et adresses des enfants et petits-enfants majeurs résidant hors du domicile, s'il y en a ; carte de sécurité sociale ou attestation de versement de cotisation d'assurance personnelle ; fiches de paie des trois derniers mois de toutes les personnes vivant au domicile ; talons de mandat des rentes, pensions et retraites (le cas échéant), ainsi que des prestations familiales ; dernier avis d'imposition... auxquels s'ajoute en cas de chômage le décompte des ASSEDIC ou la carte de chômage et les dernières fiches de paie avant l'inscription à l'ANPE ; en cas d'arrêt pour maladie, le décompte des indemnités de la Sécurité sociale.

Autant de pièces pas toujours faciles à réunir, surtout pour des jeunes qui se déplacent en quête d'emploi, ou hésitent à mettre en jeu leur famille (avec laquelle, notamment dans le cas des mères célibataires, ils ont parfois rompu). Selon l'enquête faite par Médecins du monde sur la clientèle de son centre d'accueil, 38 % avaient moins de trente ans. Or les jeunes ne bénéficiant pas de l'allocation d'insertion restent ayants droit de leurs parents douze mois seulement. En cas d'emploi précaire, il faut avoir travaillé deux cents heures au cours des trois derniers mois ou cent vingt heures le mois précédent pour conserver ses droits...

Si les chômeurs forment la grande majorité de la clientèle du centre de Médecins du monde (70 %), ils ne sont pas les seuls « exclus ». Certains agriculteurs en difficulté ne paient plus leurs cotisations, et donc n'ont plus de couverture sociale : selon une enquête de la Mutualité sociale agricole, ils étaient 11 000 à la fin de 1986, ce qui représentait 23 000 personnes avec les ayants droit. Du côté des travailleurs indépendants (artisans, commerçants,...), les caisses mutuelles régionales avaient déjà pris en charge en 1984 les cotisations de 9 025 personnes en difficulté.

Outre des mesures de simplification des procédures d'accès à l'aide sociale – qui figurent aussi dans le rapport du groupe de travail ministériel, – les auteurs de l'étude, MM. Brun et Juigner, souhaitent une réforme plus vaste.

Celle-ci consisterait d'abord en l'affiliation obligatoire à l'assurance personnelle des personnes sans protection avec une prise en charge des cotisations : en 1985, sur 304 916 bénéficiaires de l'assurance personnelle, 73 460 étaient pris en charge par l'aide sociale, et 31 707 par les caisses d'allocations familiales (il s'agit de personnes recevant des prestations familiales).

L'autre mesure serait la transformation de l'aide médicale en un système d'avances, récupérables partiellement sur l'assurance-maladie ou sur le demandeur : les formalités d'accès seraient allégées, le dossier étant établi *a posteriori*, la commission chargée de la décision fixant la part de l'avance récupérable le cas échéant. Cette aide médicale obligatoire, financée par le département, pourrait être complétée par une prise en charge (facultative) des populations à risques par les collectivités locales.

G. H.

● **Une proposition de loi socialiste pour un « revenu minimum d'insertion ».** – Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi visant *« à instaurer un revenu minimum d'insertion »*. Ce texte, préparé par de nombreuses consultations et l'examen de différentes formules locales actuelles, constitue, selon MM. Pierre Joxe, président du groupe, et Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du PS, un engagement *« solennel »* des socialistes. Le versement de ce revenu minimal – considéré comme un droit, mais géré localement – s'accompagne d'un *« contrat d'insertion »*.

● **Deux mille TUC à la SNCF.** – M. Séguin, ministre des affaires sociales, a signé, le mercredi 23 décembre avec M. Essig, président de la SNCF, un accord-cadre, par lequel la SNCF s'engage à recruter deux mille jeunes pour des *« travaux d'utilité collective »* (TUC) et cent chômeurs de longue durée pour des *« programmes d'insertion locale »* (PIL).

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — Semaine du 21 au 24 décembre 1986

La grève des confiseurs

JAMAIS deux sans trois, affirme le dicton populaire. De fait, comme octobre, novembre, puis décembre se sont terminés sur un bilan négatif. La liquidation, mardi 22 décembre, s'est soldée par une baisse de 1,1 %. Rien à voir donc avec les deux derniers « bains de sang », marqués par des chutes de 21 % et de 14 % des divers indices. Mais tout de même, une certaine amertume se décelait chez de nombreux opérateurs. Jusqu'au bout, ils avaient espéré terminer le mois boursier à un niveau proche de l'équilibre, voire légèrement positif. Cela aurait été une façon de mettre dignement fin à une année traumatisante. Mais il n'en fut rien. L'heure est donc au bilan, un très lourd bilan. En premier lieu, tout comme l'ensemble des Bourses continentales, la Bourse de Paris se remet difficilement du krach du 19 octobre. Elle aura, en un an, perdu 27 %, à la différence de New-York, Tokyo et même Londres, qui ont réussi à clore l'année en progression par rapport à 1986.

Par ailleurs, la confiance n'est pas revenue sur un marché que les investisseurs étrangers boudent toujours. *« Et pourtant, certains titres sont à des cours d'achats très attrayants »*, ne cesse de répéter un gérant de portefeuilles à qui veut bien l'entendre. Mais si, à court terme, les analystes anticipent une reprise, aucun ne s'aventure dans des pronostics à plus de deux mois. *« C'est le noir absolu à ce niveau-là et dans tous les sens du terme. »* Allez donc convaincre des opérateurs de prendre des positions dans des conditions pareilles. De plus, ce ne sont pas les péripéties des deux dernières séances, qui pourront les réconforter. Mercredi, le système de cotation assistée en continu (CAC) tombait en panne empêchant pendant quelque temps tous les échanges sur la centaines de valeurs, qui se négocient par l'intermédiaire de terminaux informatiques. *« Le système CAC veut finalement dire courant alternatif continu »*, ironisait un gestionnaire opérant sur le marché à la criée. Mal lui en prit, car le lendemain, c'était au tour de la cotation des actions, selon la méthode traditionnelle, d'être paralysée. Les organisations syndicales avaient appelé les commis à cesser le travail – consigne suivie à près de 100 % – entendant ainsi protester contre le licenciement après vingt-sept années de service d'un employé de la Charge Rondeleux. Ce commis avait pris des positions spéculatives, qui se seraient révélées désastreuses avec le krach. L'ardoise serait de plus de 3 millions de francs. Son licenciement a été instantané pour faute grave. De plus les responsables de la charge avaient loué les services de vigiles pour lui interdire l'accès à son lieu de travail. Les syndicats, *« quel que soit le fond de l'affaire »*, ont indiqué qu'ils ne pouvaient tolérer que les formes prévues par la convention collective ne soient pas respectées. D'où, cet arrêt de travail à la veille de Noël entre 11 h 30 et 15 heures. Aucune négociation à la criée, ni sur le marché des obligations, ni sur le RM n'a pu avoir lieu. Seules les valeurs cotées en continu ont été épargnées par cette flambée de protestations.

L'interruption inattendue du fonctionnement de ce service public aura de quoi déconcerter non seulement les opérateurs étrangers, tant désirés, mais également les petits porteurs, qui vont surgir par millions cette année et à l'égard desquels les pouvoirs publics et les entreprises font assaut de prévenances. Cet incident ne permet d'avoir qu'une vision partielle de la semaine. Déjà écourtée par la fête de Noël, celle-ci ne s'est finalement déroulée que sur trois séances, au terme desquelles la progression des cours aura été de 2,5 % en moyenne. Toutefois, en cette période de l'année traditionnellement calme, le marché a respecté la trêve des confiseurs. A l'exception de quelques ventes, dites « fiscales », pour dégager des moins-values, aucune vraie activité n'a pu être décelée. Lundi, les valeurs gagnaient 1,22 %, encouragées par l'accord entre le président Reagan et le Congrès, pour résoudre le problème du déficit budgétaire américain. Le lendemain, jour de liquidation, elles perdaient en moyenne 0,79 %. Enfin, mercredi, pour marquer le premier jour du nouveau terme de janvier, l'indicateur de tendance s'appréciait de 1,8 %, mais sans conviction.

Toutefois, l'attention était encore retenue par la Compagnie du Midi. Ses titres étaient toujours recherchés, mais personne ne pouvait dire par qui. Alors que des rumeurs d'OPA (offre publique d'achat) du Grand Metropolitan sur Martell, circulaient en Bourse, bien que le canadien Seagram ait acquis plus de 40 % de la maison de Cognac, d'aucuns évoquaient la possibilité d'une solution franco-française, que souhaiteraient les pouvoirs publics. Enfin, suivant l'exemple d'autres firmes, LVMH vient de se donner la possibilité de racheter 10 % de son capital. Ce procédé permet aux dirigeants de Moët-Hennessy-Louis Vuitton de réguler le cours de leur titre en achetant ou en vendant des actions en Bourse dans la limite de 10 % du capital autodétenu. Le groupe a d'autre part confirmé que le niveau de son résultat net devrait se situer aux alentours de 1,3 milliard de francs, comme il l'avait annoncé lors de la fusion.

En cette semaine de Noël, trois intervenants ont été nommés agents de change. Deux hommes, MM. Jean-Paul Kahn et Jean-Marc Dumesnil, et une femme, Mme Roselinde Pierre. Cette dernière, surtout connue pour être la représentante des actionnaires chez Paribas, est la deuxième femme agent de change en France. Mais ce cadeau est d'autant plus précieux qu'il est éphémère. Avec la promulgation de la loi sur la réforme de la Bourse, le statut d'agent de change disparaîtra dès le début de l'année prochaine. Les charges et les agents seront remplacés par des sociétés de Bourses et des directeurs généraux. L'an I de la réforme débutera alors.

DOMINIQUE GALLOIS.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 24-12-87

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 88	91,80	91,77	91,80	+ 0,07
Juin 88	91,65	91,60	91,65	+ 0,05
Sept. 88	91,59	91,45	91,45	– 0,02

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 déc.	Cours 24 déc.
Or fin (kilo en barre)	85 900	88 400
– (kilo en lingot)	85 950	88 300
● Pièce française (20 fr.)	535	549
Pièce française (10 fr.)	425	425
Pièce suisse (20 fr.)	570	585
Pièce latine (20 fr.)	483	495
● Pièce tunisienne (20 fr.)	491	491
Souverain	624	642
● Souverain Elizabeth II	657	670
● Demi-souverain	389	392
Pièce de 20 dollars	3 075	3 075
– 10 dollars	1 820	1 570
● – 5 dollars	925	925
– 50 pesos	3 350	3 395
● – 20 marks	601	635
– 10 florins	520	520
● – 5 roubles	345	338

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	590 738	686 650 555
Peugeot	587 501	550 813 192
St-Gobain (1)	795 986	336 321 801
Gén. des Eaux	264 913	293 141 322
Michelin (1)	1 446 888	273 006 023
Lafarge	223 965	271 425 240
Paribas (1)	776 671	249 666 567
Redoute	72 316	220 955 640
CSF	271 824	207 041 885
BNP-CI (1)	632 815	165 678 985
LVMH (1)	107 015	164 313 370
Imetal	1 087 622	152 139 727
St-Louis	127 661	147 383 045

(*) Du 17 au 24 décembre inclus.
(1) Séance du 24 décembre non comprise.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Eurafrance	+ 23,3	CCMC	– 15,9
OPFI	+ 16,1	Saint-Louis	– 10,3
Ingenico	+ 15,1	Silic	– 8,9
Vallourec	+ 15	Majorette	– 8,1
Arjomari	+ 13,6	Cie Bancaire	– 7,4
Raff. Dist.	+ 12,5	Inst. Mérieux	– 6,4
Nord-Est	+ 12,3	Cr.Lyon.CIP5/86	– 5,6
SFIM	+ 12,3	Salsigne	– 5,6
Auxil. d'Entr.	+ 11,6	Talc de Luzenac	– 5,1
CPR	+ 11,4	UCB	– 5
Ecco	+ 10	SCREG	– 4,8
Nlles Galeries	+ 9,9	Alsthom	– 4,7
Gerland	+ 9,9	Locindus	– 4,7

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 décembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	100,45	98,70	97,80	97,35
+ bas	99,65	98,55	97,70	97,25
Dernier	99,80	98,60	97,70	97,25
Compensation	99,80	98,60	97,70	97,25

Nombre de contrats : 28 138.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (*en milliers de francs*)

	21 déc.	22 déc.	23 déc.	24 déc. (1)	25 déc.
RM	2 240 536	2 311 340	1 389 750	422 689	–
Comptant R. et obl.	10 439 221	9 520 884	10 604 752	5 927 240	–
Actions	199 162	235 066	557 525	202 329	–
Total	12 878 919	12 067 290	12 552 027	6 552 258	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	74,2	73,8	74	–	–
Étrangères	96,4	95,5	97,6	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	287,2	285,9	289,7	–	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	74,5	73,7	79,8	–	–

(1) Seul le marché en continu a fonctionné. Aucun indice n'a été disponible.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La hausse se ralentit

Sur sa lancée de la semaine précédente, Wall Street a poursuivi son avance ces derniers jours, parvenant même à refranchir, pour la première fois depuis le grand krach d'octobre, la barre des 2 000 points (2 005) au Dow Jones. Mais, à la veille de Noël, sur des ventes bénéficiaires, le marché a un peu rendu la main et l'indice des industrielles s'est finalement établi, le 24 décembre, à 1 999,67 (contre 1975,30 le 18 décembre).

L'évolution de la situation économique, sur laquelle la crise financière n'a pas eu, semble-t-il, encore d'impact, et l'adoption par le Congrès de la loi de finances, ont rassuré les investisseurs. Cependant, la faiblesse du dollar, favorable à la remontée des taux obligataires, a incité certains opérateurs à faire des arbitrages. En fait, le marché a bénéficié du fameux « window dressing », opération de fin d'année consistant, comme son nom l'indique, à rhabiller les bilans pour leur donner une plus belle allure.

L'activité hebdomadaire s'est ralentie. Elle a porté en quatre jours sur 665,55 millions de titres (contre 1 065,66 millions).

	Cours 23 déc.	Cours 24 déc.
Alcoa	59 1/2	59 5/8
Allegis (ex-UAL)	72 1/8	72
ATT	28 3/8	27 1/2
Boeing	39 1/2	39 1/8
Chase Man. Bank	21 1/2	21 3/8
Du Pont de Nemours	88	87 3/4
Eastman Kodak	50 3/8	50 1/4
Exxon	40 3/8	40 3/8
Ford	78 3/4	78 5/8
General Electric	46 3/4	46
General Motors	62 7/8	63 1/4
Goodyear	62	61 1/2
IBM	119 1/2	119 7/8
ITT	46 1/2	46 1/2
Mobil Oil	40 1/4	39 5/8
Pfizer	51 1/2	51
Schlumberger	32	31 5/8
Texaco	38	38 5/8
Union Carbide	21 7/8	22
USX	32 7/8	32 5/8
Westinghouse	51 7/8	52 1/4
Xerox Corp	59 1/8	59

LONDRES

Plus 3,9 %

Trois séances et demi seulement cette semaine à Londres où, avec Christmas, les opérateurs ont déserté la City. Le dernier carré d'investisseurs s'est borné à prendre la température de Wall Street, qui leur a semblé bonne. Les cours ont en moyenne monté de 3,9 %.

Indice FT des industrielles du 23 décembre : 1 432,3 (contre 1 377,8).

	Cours 18 déc.	Cours 23 déc.
Beecham	457	453
Bowater	335	354
Brit. Petroleum	237	259
Charter	298	290
Courtaulds	348	342
De Beers (*)	9 3/4	9 5/8
Free Gold (*)	13 1/8	12 7/8
Glaxo	975	10 31/64
Gt. Univ. Stores	17 7/8	17 3/8
Imp. Chemical	10 51/64	11 15/32
Shell	970	10 35/64
Unilever	508	508
Vickers	143	162
War Loan	37 9/32	37 13/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Le désert

Déserté pour les fêtes de Noël, le marché a fonctionné au ralenti et a fermé ses portes le 23 décembre.

Indice de la Commerzbank du 23 décembre : 1 349,6 (contre 1 329,3).

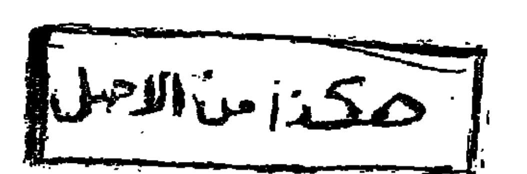
	Cours 18 déc.	Cours 23 déc.
AEG	211	212,60
BASF	256,60	263,30
Bayer	267	275,80
Commerzbank	222,50	226
Deutschebank	408,50	412,90
Hoechst	256,80	223,90
Karstadt	442	459
Mannesman	113,80	111,50
Siemens	373,50	375,50
Volkswagen	327,50	234

TOKYO

Moins 6 %

Mauvaise semaine pour le Kabuto-Cho, très mauvaise semaine même, puisque, après avoir assez bien résisté, le marché s'est rapidement alourdi le jour de Noël, le mouvement s'accélérant encore (– 587,50 points) au cours de la demi-séance du samedi matin 26 décembre. Finalement, l'indice Nikkeï s'est établi à 21 533,44 marquant ainsi une baisse de 6 % par rapport à son niveau du 18 décembre. L'écart atteint même 6,9 % avec l'indice général revenu de 1 844,26 à 1 717,51. La deuxième mi-temps du krach commencé à New-York aura-t-elle lieu à Tokyo, comme beaucoup le redoutent ? En tout cas, la nouvelle baisse du dollar a fâcheusement impressionné les opérateurs. Rappelons que Tokyo fermera ses portes le 28 décembre au soir pour ne les rouvrir que le 4 janvier prochain.

	Cours 18 déc.	Cours 25 déc.
Akai	426	423
Bridgestone	1 220	1 190
Canon	941	1 935
Fuji Bank	3 110	3 070
Honda Motors	1 300	1 300
Matsushita Electric	2 120	2 150
Mitsubishi Heavy	580	546
Sony Corp.	4 990	4 790
Toyota Motors	1 820	1 850



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

La première contraction

Après plus de vingt années d'expansion continue, dont les dix dernières ont été marquées par une croissance aussi spectaculaire qu'ininterrompue, le marché international des capitaux s'est, pour la première fois, contracté cette année. Cette régression, qui se traduit par la diminution de près de 25 % du volume des nouvelles euro-émissions lancées cette année et de 20 % des placements internationaux réalisés au cours des douze mois écoulés, a surpris sans être totalement inattendue. Chacun savait que le marché ne pouvait croître indéfiniment, mais peu nombreux étaient ceux qui anticipaient le début précis de la phase de contraction. S'il est déjà difficile de juger des théories concernant les périodes d'expansion et de contraction de l'univers, alors qu'on dispose de milliards d'années-lumière, comment aurait-il été possible de déterminer l'événement d'une rétraction à l'égard d'un phénomène récent dont le seul moteur, jusqu'à cette fatidique année 1987, avait été la croissance ?

Le montant des émissions euro-obligataires réalisées cette année n'a plus représenté que l'équivalent de 142 milliards de dollars, contre près de 184 milliards en 1986. Simultanément, le volume d'émissions internationales lancé en 1987, c'est-à-dire lorsqu'on ajoute aux euro-transactions proprement dites les émissions « yankees » à New-York et les étrangères en francs suisses, deutschemarks, florins, yens et autres devises, a reculé de 225,5 milliards l'an dernier à 182 milliards de dollars cette année.

L'une des principales raisons derrière cette régression est l'époustouflante chute des opérations libellées dans la devise américaine. Celle-ci, qui avait toujours été la monnaie dominante du marché euro-obligataire depuis sa naissance, il y a quelque vingt-cinq années, n'a plus servi de support, avec environ 60 milliards de dollars, qu'à un peu moins de 42 % du total émis cette année. Le déclin s'avère plus significatif dans le secteur des émissions internationales : moins de 36 % (65 milliards) d'entre elles ont été réalisées en dollars des Etats-Unis, contre 54 % (122 milliards) l'année précédente, alors qu'antérieurement le poids du billet vert avait également toujours été largement majoritaire dans ce domaine.

Les doutes croissants tout au long de l'année 1987 sur la valeur de la monnaie américaine et sur l'évolution des taux d'intérêt ont amené les investisseurs internationaux à se détourner du dollar au profit des devises fortes. Le yen, le franc suisse, la livre sterling et, à un moindre degré, le deutschemark ont, du coup, été les grands gagnants de l'année qui s'achève.

L'importance d'être helvète

Après le dollar, le yen a été cette année la devise la plus utilisée sur la scène internationale. La monnaie nipponne a servi de support à 14 %, soit l'équivalent de près de 26 milliards de dollars, de l'ensemble des emprunts à caractère international. L'accroissement est important par rapport aux 23,6 milliards de dollars (10,40 %) levés dans la devise japonaise en 1986, alors que le marché primaire était beaucoup plus actif. Le franc suisse talonne le yen de peu : la monnaie helvétique a permis cette année de drainer l'équivalent de près de 24 milliards de dollars, soit 13 % de tous les financements obligataires internationaux, contre seulement 9,75 % l'année précédente.

Malgré le léger avantage, aux points, du yen, c'est le marché suisse des capitaux qui, en fait, est le grand vainqueur de l'année 1987. Il a non seulement été le plus dynamique depuis le début de l'été, alors que le secteur du dollar se contractait fortement, mais il s'est révélé, jusqu'à la fin de cette année, le seul apte à produire, avec succès, un flot constant d'émissions internationales nouvelles. La conjonction d'une devise forte, donc appétissante pour les investisseurs du monde entier, et d'une monnaie à faible taux d'intérêt, donc attrayante pour les euro-emprunteurs, a amené le franc helvète à devenir le principal concurrent du dollar. La situation ne devrait guère changer en 1988. Elle devrait même s'améliorer si l'on admet que le deutschemark est peut-être actuellement surévalué vis-à-vis du franc suisse.

La livre sterling a battu d'une courte tête le deutschemark cette année. Ce dernier a permis de lever l'équivalent de 14,7 milliards de dollars, soit 8 % des emprunts obligataires internationaux mis sur pied depuis le début de janvier 1987, contre 7,70 % en 1986 (17,5 milliards de dollars). En revanche, la devise britannique, qui n'avait été employée que pour moins de 5 % des émissions internationales en 1986 (11 milliards de dollars), a vu son influence s'étendre à plus de 8,30 % cette année pour dépasser les 15 milliards de dollars, le tout dans un marché en récession.

Bien qu'il ne faille jamais jurer de rien, il est douteux que cette prédominance se perpétue en 1988. On ne voit guère comment la monnaie du Royaume-Uni pourra résister longtemps à la conjugaison d'un prix du pétrole sur la voix descendante, de taux d'intérêt trop élevés et, par voie de conséquence, d'une devise surévaluée, à un moment où le monde, et peut-être plus spécialement l'Europe, s'achemine vers une récession économique.

Dans l'ombre des grands frères, trois autres devises se détachent : le dollar australien, dont la part est passée de 2 % en 1986 (l'équivalent de 4,54 milliards de dollars américains) à 5,25 % cette année (9,55 milliards) ; l'ECU (4,10 % et 7,52 milliards de dollars en 1987), malgré la concurrence du deutschemark, contre 3,3 % et 7,3 milliards de dollars en 1986 ; le dollar canadien (3,50 % et 6,2 milliards cette année, au lieu de 2,6 % et 5,8 milliards l'année précédente). Dans cette litanie de fin d'année, qui, comme le chante encore Léo Ferré, en est encore presque à pleurer, il faut souligner la régression du franc français : il n'a plus compté cette année que pour 1,27 % des émissions internationales (2,3 milliards de dollars), contre 1,65 % en 1986 (3,7 milliards de dollars).

L'effondrement du barrage, le 19 octobre dernier, que tout un chacun attendait mais que personne ne voulait prévoir, et qui a emporté la plupart des grands marchés boursiers du monde, n'est pas l'apocalypse, même s'il en a revêtu provisoirement le visage. Lorsque le marché des actions s'effondre, celui des obligations retrouve ses dorures parce qu'il procure des rendements assurés. Si ce dernier se contracte par suite du scepticisme des prêteurs à l'égard des emprunteurs, les capitaux retournent vers les banques. Refleurissent alors les prêts bancaires, qui avaient été temporairement délaissés tant les gains en capital étaient rapides sur les émissions internationales d'actions, sans oublier les taux d'intérêt « juteux », mais éventuellement générateurs de risques de change, sur des placements à taux fixe.

Le nombre des maisons capables de s'imposer en 1988 dans le nouveau et très dur climat qui, cette année, a balayé le marché international des capitaux est maintenant limité. Les maisons japonaises, qui se sont battues pour se tailler la part du lion en 1987, sont assurées de tirer leur épingle du jeu en 1988. Pas moins de 50 % des dix premiers établissements chefs de file pour l'année qui s'écoule sont japonais.

En tête vient Nomura, qui, avec l'équivalent de 18,7 milliards de dollars, a dirigé en chef un volume presque deux fois supérieur à celui du prestigieux numéro deux qu'est le Crédit suisse First Boston (4 milliards de dollars). Dans la foulée viennent la Deutsche Bank et trois autres maisons nipponnes : Nikko, Yamaichi et Daiwa. Les numéros sept et huit sont Morgan Stanley et Morgan Guaranty. En neuvième position vient Paribas, la seule banque française parmi les dix premières. Le dixième siège se dispute toujours âprement entre l'américaine Salomon Brothers et la japonaise Industrial Bank of Japan (IBJ), qui, à ce jour, s'acharne encore à diriger des émissions soi-disant internationales afin d'enlever la dixième place juste avant que ne sonnent les douze coups de Big Ben mettant fin à l'année 1987. Ces dix premiers représenteront certainement le petit nombre d'heureux élus aptes à se maintenir sur le marché euro-obligataire en 1988, d'où l'importance d'être parmi eux.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Un calme sceptique

Sur des marchés des changes extrêmement calmes et entrés véritablement dans la trêve des confiseurs, propice à l'« habillage des bilans » *(window dressing)*, la déclaration des Sept sur la stabilisation des monnaies a été qualifiée de *« non-événement »* et de *« pétard mouillé »*. D'abord, pour l'immense majorité des opérateurs, elle *« entérine des situations acquises et ratifie des décisions déjà prises »* : diminution des taux d'intérêt en Allemagne, budget de relance au Japon, réduction du déficit budgétaire aux Etats-Unis. Mais, aux yeux des milieux financiers internationaux, ces mesures sont qualifiées d'insuffisantes. Déjà, les conditions dans lesquelles cette déclaration a été obtenue leur paraissent peu engageantes : texte élaboré par téléphone et sans réunion des ministres des finances, tout leur donne l'impression qu'*« il fallait bien dire quelque chose »*.

Ils ont noté que tout en qualifiant de *« contre-productive »* toute baisse supplémentaire du dollar, ou toute hausse, aucune allusion n'est faite à la nécessité de maintenir le dollar au voisinage des « parités actuelles », comme cela avait été le cas pour l'accord du Louvre en février dernier. Peut-être est-ce plus réaliste, et plus prudent, mais cette nouvelle formulation rend les opérateurs perplexes.

Ils le sont d'autant plus qu'immédiatement est apparu un « amendement Sprinkel ». Le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche a jugé bon de mettre immédiatement son grain de sel en déclarant immédiatement : *« J'ai lu attentivement le texte du nouvel accord et je n'y ai vu aucun engagement à maintenir le dollar à son niveau actuel... »* Charmant !

Sans doute, on relève, officieusement, que le pétulant Beryl Sprinkel n'en est pas à une foucade près, et que la seule personne habilitée à faire des déclarations sérieuses se trouve être M. James Baker, secrétaire au Trésor, mais, tout de même... Il ne faut donc pas s'étonner si les cours du dollar, après un très bref « coup de chapeau », sont revenus à leurs niveaux antérieurs, et ont même battu leur record de baisse, à Tokyo, seul marché ouvert pendant les fêtes occidentales, soit 1,61 DM et 125,20 yens.

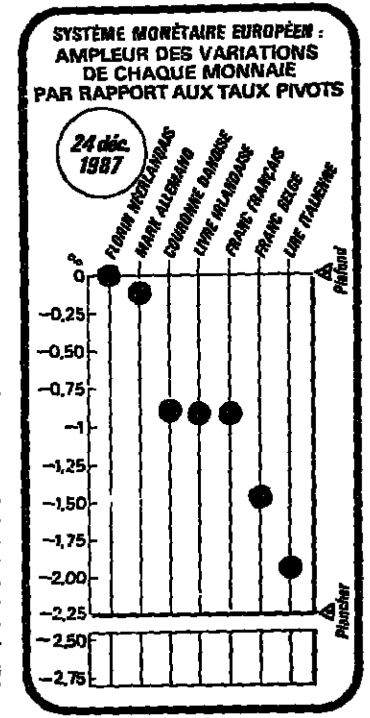
Sans doute les opérateurs estiment-ils que les banques centrales pourraient intervenir à nouveau, ce qu'elles n'avaient guère fait ces dernières semaines, attendant que le Congrès et la Maison Blanche aient, enfin, fait passer dans les textes leur accord de principe du 20 novembre sur une réduction du déficit bubgétaire. Mais beaucoup d'entre eux n'en considèrent pas moins que, *« sauf imprévu »*, le dollar est toujours orienté à la baisse, avec comme objectifs immédiats les cours de 1,60 DM et 120 yens, et pourquoi pas, 1,50 DM et 110 yens dans le courant de 1988.

L'imprévu pourrait être une diminution spectaculaire du déficit commercial américain pour le mois de novembre, dont le montant sera rendu public à la mi-janvier. Si les résultats sont mauvais, le pire est à redouter.

Le franc français finit l'année mieux qu'il ne l'avait commencée. Certes, en un an, il a décroché de 3 % par rapport au mark, dont le cours à Paris est passé de 3,28 F à 3,38 F, après une pointe, en novembre, à plus de 3,40 F, record historique. Mais, en décembre de l'année dernière, le Système monétaire européen était soumis à de fortes tensions, la baisse du dollar poussant le mark à la hausse, au grand dam des monnaies « faibles » de la CEE qui n'arrivaient pas à le suivre dans son ascension. Les tensions débouchèrent sur une forte tempête au tout début de 1987, avec pour résultat un nouveau réaménagement du Système monétaire européen.

Rien de tout cela pour le moment. Le franc se montre relativement ferme, soutenu par les taux élevés pratiqués à Paris et aussi, cette semaine, par la déclaration du groupe des Sept, qui s'efforcent de parvenir à une stabilisation. Si le dollar ne baisse pas trop dans les prochaines semaines, le franc pourra se maintenir à ses parités actuelles par rapport au mark. Qu'espérer de mieux dans l'immédiat ?

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 24 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,8320	–	18,1538	75,7461	61,3760	2,9360	54,5405	0,0836
	1,8270	–	18,1422	75,4432	61,3308	2,9308	54,5107	0,0834
Paris	10,0916	5,5085	–	417,25	338,09	16,1729	300,44	4,6060
	10,0704	5,5120	–	415,84	338,85	16,1547	300,46	4,5971
Zurich	2,4186	1,3282	23,9666	–	81,0287	3,8761	72,0044	1,1041
	2,4216	1,3255	24,0477	–	81,2940	3,8848	72,2540	1,1055
Francfort ...	2,9849	1,6293	29,5779	123,41	–	4,7836	88,8628	1,3626
	2,9789	1,6305	29,5814	123,01	–	4,7787	88,8798	1,3598
Bruxelles ...	62,3979	34,06	6,1832	25,7991	209,05	–	18,5764	2,8485
	62,3372	34,12	6,1901	25,7412	209,26	–	18,5990	2,8457
Amsterdam ..	3,3590	1,8335	33,28	138,88	112,53	5,3831	–	1,5334
	3,3516	1,8345	33,28	138,40	112,51	5,3766	–	1,5300
Milan	2190,52	1195,70	217,06	905,78	733,87	35,1057	652,14	–
	2190,57	1199	217,53	904,56	735,35	35,1406	653,58	–
Tokyo	230,78	125,97	22,8683	95,4174	77,3154	3,6985	68,7047	0,1054
	232,03	127,00	23,0409	95,8129	77,8902	3,7221	69,2286	0,1059

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 24 décembre, 4,3729 F contre 4,3401 F le vendredi 18 décembre.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'ascension du sucre

Il aura fallu attendre la fin de l'année pour voir le sucre retrouver et même dépasser ses niveaux de février 1987. Le 24 décembre, une tonne de « blanc » valait 1 323 F. L'été dernier, les cours étaient tombés à Paris sous la barre des 1 100 F. Sur le marché de New-York les prix s'établissaient à plus de 9 cents la livre à l'approche de Noël, bénéficiant d'un fort soutien d'achats. Une fois n'est pas coutume, ce mouvement de hausse n'est pas le fruit d'une activité spéculative intense d'opérateurs frustrés par la Bourse, qui voudraient se « refaire » sur le sucre. L'embellie de décembre traduit au contraire une relative tension sur l'offre de marchandise, accrue par un regain de la consommation. La spéculation attise le mouvement sans pour autant le créer.

Pour la première fois depuis 1982, la campagne 1987-1988 s'annonce déficitaire. Le statisticien ouest-allemand F.O. Licht a estimé la production à 103,507 millions de tonnes, pour une consommation en progression de 2 % qui devrait atteindre 105,431 millions de tonnes. Si les stocks mondiaux de sucre restent encore considérables (les experts les évaluent à 35 millions de tonnes, soit l'équivalent de quatre mois de consommation), la perspective de leur diminution est un élément de soutien au marché.

L'actuelle fermeté tient largement aux achats indonésiens de sucre blanc qui pourraient atteindre en 1988 près de 555 000 tonnes. Djakarta aurait, début décembre, pris une commande ferme pour 280 000 tonnes, pressé par une consommation plus forte que prévu. L'Indonésie qui avait atteint en 1985 son autosuffisance sucrière n'aura pu la conserver longtemps. Il est vrai que la très forte sécheresse qui a touché l'île de Java, grenier à sucre de la péninsule, a fortement endommagé les plantations de cannes.

L'autre source de tensions vient de Cuba qui n'a produit en 1986-1987 « que » 7,05 millions de tonnes de sucre de canne, contre 7,347 millions de tonnes pendant la précédente campagne. Ce résultat médiocre, dû lui aussi à des problèmes climatiques, a fortement embarrassé les autorités de La Havane, incapables d'honorer entièrement leurs contrats de livraison. Elles ont dans un premier temps demandé à leurs clients japonais quelques délais supplémentaires avant de fournir une partie de la marchandise. Devant l'ampleur des dégâts, elles ont même acheté du sucre sur le marché de New-York, lorsque les cours étaient encore inférieurs à 8 cents. Ces opérations n'ont cependant pas suffi pour permettre à Cuba de respecter ses engagements à l'égard de Moscou. Résultat attendu : l'URSS devrait en 1988 acheter 2 millions de tonnes sur le marché libre, contre 1 million de tonnes en 1987. Parmi les autres acheteurs déclarés figurent en outre l'Inde, le Pakistan et la Chine, la Thaïlande et l'Egypte.

Malgré ce raffermissement des prix, les producteurs des Caraïbes sont loin de se frotter les mains. Les Etats-Unis ont décidé une nouvelle fois de réduire leur quota d'importation de sucre (− 25 %), pour le ramener autour de 750 000 tonnes. Cette mesure protectionniste traduit à la fois la force du lobby sucrier américain et la baisse de la consommation intérieure, au profit des édulcorants de synthèse. Washington pourrait mettre sur pied un « passe-droit » pour le sucre philippin. Mais le tiers-monde est prévenu : les Etats-Unis ont cessé d'être un débouché sûr. La CEE le reste, grâce au protocole sucre de la convention de Lomé, qui porte sur 1,420 million de tonnes de sucre brut en provenance des pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique).

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 24-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 425 (+ 60) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 010 (+ 2) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 810 (+ 515) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 323 (+ 49) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 214 (− 1) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 787 (− 4) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Janvier	319,50 (+ 7,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Janvier	189 (+ 9) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	202,10 (− 1,50) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une trêve douce

Le marché obligataire de Paris cette semaine a été comme le temps : calme et doux. L'an dernier à pareille époque, il était tout à fait déprimé : le rendement des emprunts d'Etat montait. Au plus bas, à 7,50 % en septembre 1984, il venait de repasser les 9 %, en route vers de futurs sommets, mais il ne le savait pas. *« Le père Noël est une ordure »* avait placardé à la Bourse de Paris un opérateur particulièrement rancunier. Cette année, le père Noël, tout au moins sur le marché obligataire, pas sur celui des actions, absolument sinistré, est plutôt bon enfant. Sur le MATIF, le cours de l'échéance mars s'est maintenu aux alentours de 98,60 ce qui équivaut à un rendement de 10,30 % à 10,40 % sur les emprunts d'Etat, comme la semaine précédente.

Il est vrai que le père Noël américain, Santa Claus, ne se montre pas trop pingre. Le rendement de l'emprunt-phare du Trésor des Etats-Unis, les trente ans 2017, a accentué son repli en cette veille de fête, revenant à 8,89 %, presque à son taux d'émission du mois d'août (8 7/8 %). Rappelons que le 19 octobre dernier, il avait atteint 10,48 %, venant de 7,40 % le 26 mars précédent.

A l'origine de cette nouvelle baisse des taux à long terme outre-Atlantique on trouve, toujours et encore, le recul du prix du pétrole, de bon augure pour la lutte contre l'inflation, et la déclaration des Sept sur la stabilité des monnaies qui, en dépit de son ambiguïté, fait tout de même quelque effet : tout valait mieux que rien. Si le dollar ne baisse plus beaucoup, il ne sera pas nécessaire de le soutenir en contraignant, le cas échéant, la Réserve fédérale à relever son taux d'escompte.

D'une manière générale, de l'autre côté de l'eau, la crainte de l'inflation est moins vive, d'autant que la crise financière a « cassé » beaucoup d'anticipation et ampute de presque un point les pronostics d'augmentation du PNB américain en 1988. Moins de crainte, donc, et moins de paris sur une hausse des taux. Notons, toutefois, que M. Henry Kaufman, gourou de Wall Street et chef économiste de la grande firme de courtage new-yorkaise Salomon Brothers, qu'il va quitter pour se mettre à son compte et mieux monnayer ses avis (comme Yves Montand, sans doute) voit les taux à long terme monter à 11 % à la fin du semestre prochain. On verra bien si le gourou à raison.

Sur la place de Paris, le plus grand calme règne en cette période de fêtes. Tout le monde ferme ses livres et ne prend guère d'initiatives, sauf la Caisse centrale de coopération économique, qui lève 1,5 milliard de francs à 9,70 % en taux nominal et 10,03 % en taux réel, avec bons d'échange et de souscription : son « papier » s'est bien placé.

En revanche, notent malignement les opérateurs, sur la place, on a noté un « retour de papier » sur l'emprunt de 1 milliard de francs à 10 % lancé il y a une quinzaine de jours par la Société générale, essentiellement dans son réseau. Ce dernier semble un peu saturé par toutes les émissions que la banque y a logées depuis plusieurs semaines. Sans doute les ménages sont-ils avides d'emprunts à 10 %, rendement très satisfaisant par rapport à une inflation revenue à 2 % en rythme annuel depuis l'automne. Mais comme tout le monde s'est rué sur le créneau, un peu d'engorgement apparaît.

La semaine dernière, tout le marché a glosé sur la perte de 250 millions que la COGEMA a reconnu avoir essuyée sur le MATIF et tout le monde s'est demandé quelles seront les prochaines victimes. Personne n'avait pensé à la COGEMA et cette nouvelle a donné des idées à beaucoup. A cette occasion, précisons que le trésorier de la COGEMA n'a pas été « mis à la porte », comme une erreur de transmission nous l'avait fait écrire la semaine dernière, mais avait démissionné en novembre 1986 pour entrer chez Saint-Gobain.

Il était parti effectivement en mars suivant, son remplaçant n'arrivant qu'en juin. Par ailleurs, la charge d'agent de change Ferri-Germe nous a fait remarquer qu'elle n'a pas été *« lessivée »* en octobre dernier par les écarts dramatiques du MATIF, mais qu'en dépit de lourdes pertes (supérieures, dit-on, à 100 millions de francs), elle conserve encore 38 millions de francs de fonds propres, montant supérieur à celui de bien des charges. Dont acte.

F. R.

Le Monde

INDE : la mort du premier ministre du Tamil-Nadu

Quelque trois millions de personnes aux obsèques de Ramachandran

Madras *(AFP)*. – Quelque trois millions de personnes ont assisté, vendredi à Madras, à l'enterrement du premier ministre de l'Etat du Tamil-Nadu (sud de l'Inde), Maruthur Gopala Ramachandran, selon les estimations des forces de sécurité, qui ont dû ouvrir le feu pour contenir la foule.

D'après le bilan établi sur la base de témoignages et d'informations officielles, au moins vingt-cinq personnes sont mortes depuis le début de la vague d'émeutes et de suicides déclenchées par l'annonce de la mort du premier ministre, décédé jeudi à Madras d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-dix ans (*le Monde* du 26 décembre).

Plusieurs milliers de soldats et policiers étaient déployés aux principaux points de la capitale du Tamil-Nadu. Sur le trajet de 10 kilomètres parcouru par le cortège funèbre, les forces de l'ordre ont, à plusieurs reprises, chargé la foule avec des grenades lacrymogènes et des matraques.

La police a fait usage d'armes à feu lorsque quelque dix mille personnes ont tenté de forcer des barrages établis le long du parcours. Environ dix mille policiers des Etats voisins avaient été envoyés en renfort à Madras, où trois mille hommes des force paramilitaires étaient arrivés jeudi par avion de New-Delhi pour participer aux opérations de maintien de l'ordre.

Un rôle clé dans le conflit sri-lankais

La mort d'un des hommes politiques les plus charismatiques de l'Inde avait aussitôt déclenché une vague de désespoir proche de l'hystérie collective dans la capitale du Tamil-Nadu, un Etat qui compte cinquante-cinq millions d'habitants, principalement des Tamouls.

Onze personnes, selon une source officielle, se sont suicidées en signe de deuil après le décès de M. Ramachandran, une ancienne étoile de cinéma, vénéré par la population. Parmi elles, neuf se sont immolées par le feu, une s'est empoisonnée et une autre s'est pendue. Les autorités ont, en outre, rapporté une cinquantaine de tentatives de suicide dans tout l'Etat du Tamil-Nadu.

M. Ramachadran avait été premier ministre du Tamil-Nadu pendant dix ans, jouant un rôle clé dans le conflit qui oppose les séparatistes tamouls du Sri-Lanka au pouvoir de Colombo. En tant que leader du puissant parti All India Anna Dravida Munnetra Kazhagam (AIADMK), M. Ramachandran avait épousé la cause des séparatistes et avait donné refuge au Tamil-Nadu à des groupes armés tamouls.

Dans un communiqué diffusé vendredi à Madras, M. Velupillai Prabhakaran, le chef des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), principal groupe séparatiste, a déclaré que la mort du politicien constituait une grande perte pour la cause des Tamouls du Sri-Lanka. M. Ramachandran a montré *« une grande sympathie et compréhension »* pour la cause du LTTE et *les Tigres n'oublieront jamais l'aide qu'il leur a apportée »*, a-t-il ajouté.

Dans son message de Noël

Jean-Paul II affirme que l'homme ne peut « se suffire à lui-même »

ROME
de notre correspondant

Aucun élément « politique », pas la moindre allusion à la paix, au désarmement, aux relations Nord-Sud. Conscient de s'adresser à un auditoire planétaire – le message de Noël qu'il a proclamé, le vendredi 25 décembre de la loggia centrale de Saint-Pierre, était retransmis par la télévision dans quarante pays – Jean-Paul II a parlé du rapport direct entre l'homme et Dieu.

Un paysage-clé a sonné comme une interrogation, sinon un avertissement : les hommes sauront-ils utiliser le pouvoir de *« devenir enfants de Dieu »*, donné par Jésus-Christ? *« Sauront-ils accueillir la possibilité extraordinaire, qui leur est offerte grâce à l'enfant de Bethléem, de dépasser leurs limites, la lourde opacité de leurs égoïsmes, pour accéder à la merveilleuse réalité de la vie de Dieu, qui est plénitude de lumière, de joie, d'amour? La question s'est posée pour toutes les générations de l'histoire »*, a souligné Jean-Paul II. *« Mais elle revient*, a-t-il poursuivi, *avec une intensité particulière en notre temps, à l'ère de la technologie. Car l'homme est plus que jamais tenté de croire qu'il peut se suffire à lui-même, qu'il est incapable de construire de ses mains son propre salut. »*

C'est un véritable poème en prose que le chef de l'Eglise catholique a lu en italien devant quelque cinquante mille fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre. Avant de donner la bénédiction *Urbi et Orbi* et de souhaiter bon Noël à toute l'humanité dans une cinquantaine de langues, il a terminé son allocution par un appel dont le ton semblait traduire un désir urgent de percer l'indifférentisme ambiant.

« L'Eglise, a dit Jean-Paul II, *une fois encore et avec plus de force que jamais, élève la voix pour annoncer le mystère inouï et proposer de nouveau à l'homme contemporain « l'admirable échange » entre ce qu'il est, avec ses limites, et le tout d'un Dieu qui est venu à sa rencontre dans la chair fragile d'un enfant emmailloté de pauvres langes et déposé dans une mangeoire par les mains attentives de la mère. »*

Auparavant, le pape avait célébré la messe solennelle dans la basilique Saint-Pierre. La liturgie a été marquée par la reprise d'une tradition abandonnée depuis plusieurs siècles : un diacre a chanté en latin le martyrologe romain, situant la naissance du Christ dans l'histoire du monde : des *« milliers de siècles »* après la création du ciel et de la terre ; des siècles après l'arc-en-ciel qui avait marqué la fin du déluge ; vingt et un siècles après la naissance d'Abraham ; treize siècles après l'exode du peuple d'Israël de l'Egypte ; environ mille ans depuis l'onction de David comme roi d'Israël ; dans la 185e olympiade selon le calcul des Grecs ; 752 ans après la fondation de la ville de Rome, en la 42e année du règne d'Octavien-Auguste, *« quand le monde entier était en paix, dans la sixième période du monde »*, le huitième jour avant les calendes de janvier... – *(Intérim.)*

● **Mgr Decourtray à la prison Saint-Paul de Lyon.** – Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon et président de la conférence épiscopale de France, s'est rendu à la prison Saint-Paul de Lyon, le vendredi 25 décembre, pour y célébrer devant une centaine de détenus la messe de Noël. *« Le pardon de Dieu n'est pas un vain mot en prison »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Les prisonniers ont une dignité inaliénable, quoi qu'ils aient fait. » « Vous êtes des enfants de Dieu. »*, a conclu Mgr Decourtray.

Il tue son agresseur

Légitime défense pour le bijoutier de Cannes

Après toute une nuit de garde à vue, un bijoutier de Cannes, M. Claude Bolinovski, a été remis en liberté vendredi 25 décembre : il avait tué la veille, à l'heure de la fermeture, le jeune voleur qui venait dérober le contenu de ses vitrines, mais l'excuse de légitime défense a été finalement reconnue.

Jeudi, vers 19 heures, son agresseur était entré dans la boutique, proche de la Croisette, en braquant une arme en direction de l'épouse du bijoutier et de ses deux enfants présents dans la bijouterie. M. Bolinovski a expliqué aux policiers qu'il avait tenté de s'interposer et de ceinturer le voleur, mais que celui-ci avait tiré à plusieurs reprises sur lui.

L'arme utilisée n'était qu'une réplique de pistolet de calibre 11,43, et le bijoutier n'a été que légèrement atteint de quelques plombs au cuir chevelu. Se méprenant sur la nature de l'arme, qui venait de s'enrayer après quelques coups, il s'était précipité vers un tiroir et s'était saisi d'un revolver Smith et Wesson. Il avait fait feu à son tour. Mortellement atteint de plusieurs balles au thorax, l'agresseur du bijoutier s'écroulait après avoir réussi à fuir, quelques mètres, dans la rue.

Son identité n'était pas encore connue avec certitude vendredi soir. Les enquêteurs ont retrouvé la chambre qu'il avait louée dans un hôtel de Golfe-Juan, où il s'était inscrit sous le nom de Dominique Brugnone, patronyme d'un délinquant parisien.

M. Bolinovski est le gendre d'Henriette Cerf, cette femme de soixante-quinze ans ancienne déportée qui avait été assassinée en août 1984, à coups de poignard, par un jeune néo-nazi, simplement parce qu'elle était juive. Son assassin, Raynald Liekens a été condamné à la réclusion à perpétuité. (*Le Monde* du 29 mai).

Victime de la rechute des prix du pétrole

Un « indépendant » américain est mis en faillite

Première victime de la rechute des prix du pétrole : la compagnie Apex, l'un des plus importants *« indépendants »* américains, s'est placée vendredi 25 décembre sous la protection de la loi sur les faillites, annonce l'agence UPI. La direction de la société a accusé ses banques de lui avoir coupé les vivres en raison de la nouvelle chute des prix du brut.

« Le comportement de nos banquiers ne nous a pas laissé le choix », a-t-elle déclaré dans un communiqué, assurant qu'il en était résulté une *« quasi-paralysie de* (son) *activité. »* Apex et ses filiales, notamment la société Clark Oil, emploient au total 9 000 salariés dans 49 Etats américains, et réalise un chiffre d'affaires de 8 milliards de dollars (44 milliards de francs).

C'est l'une des premières vraies faillites observées parmi les petites compagnies indépendantes américaines, particulièrement touchées par la chute des prix car leurs coûts de production sont parmi les plus élevés du monde.

Après une année de déroute en 1986, lorsque les cours du brut avaient chuté en dessous de 10 dollars le baril, alors que les coûts sur les petits champs pétrolifères américains dépassent 15, voire parfois 20 dollars, 1987 avait apporté un répit grâce au redressement et à la stabilisation des prix internationaux autour de 18 dollars. Jusqu'ici, mis à part le cas exceptionnel de Texaco, la plupart des compagnies avaient réussi à éviter le pis, bien qu'on ait observé une recrudescence des rachats. Mais la rechute récente des cours et surtout l'inquiétude planant sur l'évolution des prix du brut à court et moyen terme placent de nouveau les indépendants américains sur la sellette.

A l'initiative du groupe socialiste

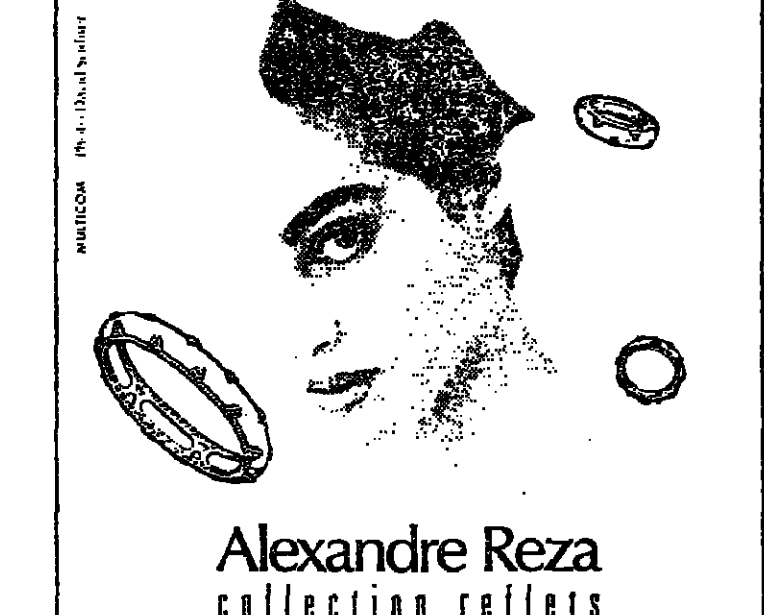
Le budget pour 1988 devant le Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel doit examiner le budget pour 1988 et le collectif de fin d'année de 1987. En effet, les députés socialistes l'ont saisi de ces deux lois de finances, estimant contraires à la Constitution diverses de leurs dispositions, qui, toutefois, ne remettent pas en question l'équilibre général de leur compte.

Dans le budget de 1988, les socialistes contestent notamment la nécessité d'un agrément du ministre des finances pour qu'une société puisse reporter dans ses comptes les déficits de ses filiales implantées hors du Marché commun. Les députés du PS reconnaissent que l'agrément est une pratique *« constante, voire utile »*, mais ils mettent en question *« sa constitutionnalité »*. Ce n'est, disent-ils, que *« la reconnaissance, au profit d'une autorité gouvernementale, du pouvoir de modifier l'assiette, le taux ou le recouvrement d'impositions de diverses natures »*. Cela revient, ajoutent-ils, à ce que *« le législateur subdélègue son pouvoir fiscal, ou, plus exactement, l'abdique, ce que la Constitution ne l'autorise pas à faire »*.

Les socialistes contestent aussi, dans le même texte, la disposition pénale prévoyant une amende égale au montant des revenus divulgués, en cas de publication des revenus d'un contribuable. Pour eux, il y a là une notion *« inédite » : « celle d'une amende proportionnelle non à la gravité de l'infraction, mais aux revenus de celui qui est réputé en être la victime »*. Le fait que *« moins les revenus seraient élevés moins serait protégé celui qui les perçoit, tandis qu'un niveau de fortune très élevé garantirait une protection absolue »* est contraire au principe d'égalité de tous devant la loi. Ils ajoutent que cette disposition est aussi contraire à la liberté de la presse, qui *« a une vocation particulière à dénoncer les scandales »* : or, si elle souligne la différence entre les revenus et les impôts d'un fraudeur, *« plus grande serait la fraude* (dénoncée) *plus grand serait le châtiment »*.

Dans le collectif de 1987, le PS ne met en question qu'une seule disposition, celle qui donne à l'assemblée générale de chaque chambre de commerce et d'industrie le pouvoir de fixer annuellement le montant de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle dont elle bénéficie. Pour lui, il y a, là encore, délégation contraire à la Constitution du pouvoir de fixer les règles des impositions, qui n'appartient qu'au Parlement.



En Bretagne et en Normandie

Deux cent mille veaux auraient reçu des hormones interdites

Onze personnes, dont des techniciens d'une société de Seine-Maritime travaillant en Bretagne et en Normandie et deux éleveurs de veaux, ont été inculpées de trafic, d'administration de substances anabolisantes et de complicité, révèle dans son édition du 26 décembre le quotidien *la Presse de la Manche*.

Les principaux inculpés se verraient reprocher l'administration à des veaux d'implants de croissance à base d'hormones naturelles, constitués de produits dont la loi de juillet 1984 réglemente ou interdit l'usage dans les élevages. Selon l'un des enquêteurs, il s'agirait de l'administration à une dose prohibée d'œstradiol et de l'injection de nandralène. Cette filière aurait permis d'engraisser illégalement près de deux cent mille veaux dans tout l'ouest de la France.

Après plus de dix mois passés dans l'espace

Romanenko rentrera le 29 décembre

La mission du cosmonaute Youri Romanenko touche à sa fin. Après avoir passé plus de dix mois dans l'espace – un record en la matière, – le Soviétique doit revenir sur Terre mardi 29 décembre. Il rentrera à bord du vaisseau Soyouz TM-3, accompagné d'Alexandre Alexandrov, qui partage avec lui l'habitacle de la station orbitale Mir depuis le 26 juillet dernier, et d'Anatoli Levchenko, l'un des trois cosmonautes ayant récemment rejoint Mir (*le Monde* du 25 décembre).

Les deux autres membres de l'équipe de relève – Vladimir Titov et Moussa Manarov – resteront seuls à bord de la station orbitale pour entamer une mission de longue durée. Ils comptent demeurer une année à bord de Mir et battre ainsi le record de présence dans l'espace. Au cours de ce long séjour, ils devraient recevoir la visite d'un équipage soviéto-bulgare en juillet prochain.

NIGÉRIA

Naufrage d'un ferry-boat surchargé : des dizaines de disparus

Lagos. – Plus de quarante personnes seraient portées disparues après le naufrage d'un ferry-boat survenu près de Port-Harcourt (sud-est du Nigéria), a-t-on appris de sources concordantes, vendredi 25 décembre, à Lagos.

Le navire, trop chargé selon les premières constatations, a fait naufrage dans la nuit de mercredi à jeudi, alors qu'il emmenait quelque deux cents passagers de Port-Harcourt à Nembe, à huit heures de navigation, à l'ouest, pour les festivités locales de Noël. Le naufrage n'avait pas encore été confirmé officiellement vendredi en début d'après-midi par les autorités maritimes de Port-Harcourt. – *(AFP.)*

● **ROUMANIE : libération de Mme Doina Cornea.** – Arrêtée le 19 novembre dernier pour avoir critiqué le régime dans une interview à l'émission « Résistances » d'Antenne 2, Mme Doina Cornea, cinquante-huit ans, a été remise en liberté le jeudi 24 décembre à Bucarest. Enseignante de français, Mme Cornea, en faveur de laquelle le Quai d'Orsay était intervenue, reste cependant sous le coup d'une information judiciaire. Arrêté en même temps qu'elle, son fils, Leontin Iuhas, ingénieur électronicien de trente et un ans, a également été relâché. On est en revanche sans nouvelle du dissident Radu Filipescu, appréhendé pour les mêmes raisons.

● **Air Inter : vols assurés lundi et mardi.** – La compagnie Air Inter a annoncé, vendredi 25 décembre, qu'elle assurera tous ses vols, lundi 28 et mardi 29 décembre, malgré la grève d'un des syndicats du personnel navigant (le SNPNAC).

A la veille de Noël, Air Inter avait annoncé qu'elle craignait des perturbations, redoutant que les trois autres syndicats, majoritaires au sein du personnel navigant, ne se joignent au mouvement lancé par le SNPAC, mais les trois syndicats ont annoncé, jeudi, qu'ils ne s'y associeront pas.

● **Des personnes blessées dans plusieurs accidents sur l'autoroute du Sud.** – Vingt-neuf personnes ont été blessées, dont treize grièvement, samedi matin 26 décembre, dans cinq carambolages qui ont eu lieu sur l'autoroute A-6, à hauteur du péage de Courtenay (Loiret), dans le sens Paris-province. D'autre part, plusieurs accidents en chaîne se sont produits à une dizaine de kilomètres de Courtenay, à 30 kilomètres au sud de Nemours. Il y aurait une dizaine de blessés.

● **Naufrage du « Virginie » : l'hypothèse d'un accident de pêche.** – Un accident de pêche, l'accrochage du chalut au fond de la mer, apparaissait, vendredi 25 décembre, comme l'hypothèse *« la plus probable »* pour les enquêteurs chargés d'expliquer le naufrage du chalutier dunkerquois le *Virginie*, qui a coulé, mercredi, dans le pas de Calais, provoquant ainsi la mort de sept marins pêcheurs.

Le numéro du « Monde » daté 26 décembre 1987 a été tiré à 348 687 exemplaires